

Signesvitaux^{MD} du Grand Montréal 2020 Portrait de 2000 à 2019



Réalisé par :

IQ Institut du Québec



Fondation du Grand Montréal

Table des matières

3	Mot du président-directeur général
4	Première partie : le rapport des Signes vitaux
4	Les 16 objectifs de développement durable (ODD)
8	Contexte démographique
12	ODD 1 : Pas de pauvreté
16	ODD 2 : Faim « Zéro »
20	ODD 3 : Bonne santé et bien-être
24	ODD 4 : Éducation de qualité
28	ODD 5 : Égalité entre les sexes
32	ODD 6 : Eau propre et assainissement
34	ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
36	ODD 8 : Travail décent et croissance économique
40	ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
44	ODD 10 : Inégalités réduites
48	ODD 11 : Villes et communautés durables
52	ODD 12 : Consommation et production responsables
54	ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
56	ODD 14 : Vie aquatique
58	ODD 15 : Vie terrestre
60	ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces
64	Deuxième partie : Perspectives de la relève 2020 - 2030
78	Sources et remerciements - personnel et conseil d'administration de la FGM

Comment utiliser ce rapport

DISCUTEZ. AGISSEZ. Si la lecture de ce rapport vous inspire, nous espérons qu'il vous guidera dans votre engagement.

PARLEZ-EN. Partagez ce rapport avec vos amis, collègues, employés, étudiants, avec un voisin, votre bibliothèque ou centre communautaire, ou avec un représentant gouvernemental.

RENSEIGNEZ-VOUS. Sur les organisations qui œuvrent pour améliorer notre communauté, et comment vous pouvez participer vous aussi.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS. Nous connaissons les enjeux et les organisations de notre communauté. Si vous souhaitez faire une différence, nous pouvons vous aider et vous dire comment. www.fgmtl.org

Ceci est la version abrégée du rapport Signes vitaux^{MC} du Grand Montréal 2020. La version intégrale est disponible sur le site web de la FGM.

AVERTISSEMENT

Ce rapport a été complété en février 2020, soit avant la crise provoquée par la COVID-19 à Montréal, au Québec et à travers le monde. Ce rapport fait le point sur la situation prévalant des années 2000 à 2019. Il ne comporte aucun élément sur la situation du Grand Montréal depuis le début de l'année 2020.

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL



Dans le cadre de son 20^e anniversaire, la Fondation du Grand Montréal (FGM) présente cette édition spéciale de sa série de rapports Signes vitaux^{MC} du Grand Montréal. À titre de fondation communautaire, la FGM joue un rôle qui dépasse la simple promotion de la philanthropie; elle a aussi un devoir d'informer, de rassembler et d'encourager l'action collective dans la communauté. Par le biais de la publication des Signes vitaux^{MC}, la FGM offre ainsi sa propre contribution au débat public et à la recherche de solutions aux défis que le Grand Montréal devra relever, aujourd'hui et demain.

Comme lors de la publication du dernier rapport Signes vitaux^{MC} sur les enfants du Grand Montréal en 2017, les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies constituent la matrice à travers laquelle le rapport a été construit. Les ODD, un programme de développement humain, positif et rassembleur, guident la FGM dans son engagement global envers la communauté.

Alors, que nous dit ce rapport quant à la situation du Grand Montréal de 2000 à 2019? Tout d'abord que la stagnation de la première décennie du 21^e siècle a laissé place à une croissance économique vigoureuse et à une baisse marquée du chômage. Il s'agit d'un virage impressionnant, un essor stimulé par la diversité et le dynamisme des industries de la région métropolitaine. Malheureusement, ce virage ne se reflète pas dans les autres secteurs vitaux de la société, puisque des problèmes majeurs persistent. En effet, Montréal est la capitale québécoise de la pauvreté chez les enfants, et l'on y retrouve les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés. Malgré des efforts importants, l'exclusion sociale, le décrochage scolaire et les problèmes de santé mentale font encore et toujours partie du visage du Grand Montréal d'aujourd'hui. Dans tous ces domaines, un grand virage est maintenant devenu indispensable afin que nous puissions enfin bâtir une communauté résiliente et durable, à l'image de son état de santé économique.

Dans le but d'offrir une perspective aussi large que possible sur ces questions, le présent rapport est divisé en deux parties. Dans la première, vous en apprendrez plus sur la situation actuelle en regard de chacun des ODD, mais également sur l'évolution de la situation au fil des deux dernières décennies. Malgré les limites des données disponibles, ce regard longitudinal vous permettra d'apprécier toute l'ampleur des succès et des défis qui jalonnent ce début de 21^e siècle dans le Grand Montréal. Dans la seconde partie, nous avons demandé à un groupe de leaders issus de la relève d'esquisser leur vision du Grand Montréal de 2030. Œuvrant dans une multitude de secteurs, ces personnes se retrouvent en première ligne de la Décennie d'action, initiative décrétée par les Nations Unies qui nous mènera à l'échéance des ODD, dans dix ans. Par le biais de la mission des organismes et des projets auxquels ils s'emploient, ces leaders vous permettront d'imaginer les contours du Grand Montréal de demain.

Remerciements

Je tiens à remercier l'Institut du Québec, qui a assuré la recherche et la rédaction du rapport. Ils ont fait un travail admirable, dénichant des statistiques, ciblant des éléments de comparaison entre les années et présentant des synthèses judicieuses.

Merci également à la Fondation Lucie et André Chagnon pour son soutien dans cette démarche, ainsi qu'à tous les membres du comité stratégique Signes vitaux^{MC} pour leur temps, leur expertise et leurs conseils.

Je souhaite que cette publication puisse être utile à tous ceux et celles qui souhaitent mieux connaître l'état de santé de notre communauté, afin de susciter des discussions et un engagement encore plus important de toute la collectivité envers la réalisation des Objectifs de développement durable. Le présent document constitue une version abrégée des Signes vitaux^{MC} du Grand Montréal 2020. Je vous encourage vivement à consulter la version intégrale du rapport, qui est disponible sur le site web de la FGM.

Yvan Gauthier
Président-directeur général
Fondation du Grand Montréal

Les 16 Objectifs de développement durable (ODD) à la base du rapport Signes Vitaux^{MD}

Chapitres	Cibles*		
 <p>Chapitre 1 Pas de pauvreté</p> <p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p>	<p>1.1 Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,90 dollar américain par jour).</p>	<p>1.2 Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.</p>	<p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.</p>
 <p>Chapitre 2 Faim « Zéro »</p> <p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>	<p>2.1 Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.</p>	<p>2.2 Mettre fin à toutes les formes de malnutrition et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.</p> <p>2.3 Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des</p>	<p>autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.</p>
 <p>Chapitre 3 Bonne santé et bien-être</p> <p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	<p>3.1 Faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.</p> <p>3.2 Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 ‰ naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 ‰ naissances vivantes au plus.</p> <p>3.3 Mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.</p>	<p>3.4 Réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.</p> <p>3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.</p> <p>3.6 D'ici 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.</p>	<p>3.7 Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.</p> <p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.</p>
 <p>Chapitre 4 Éducation de qualité</p> <p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>4.1 Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p>	<p>4.2 Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.</p> <p>4.5 Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité</p>	<p>d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.</p> <p>4.6 Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.</p>

Chapitres	Cibles*		
 <p>Chapitre 5 Égalité entre les sexes</p> <p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	<p>5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.</p> <p>5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.</p>	<p>5.4 Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.</p>	<p>5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et de manière effective aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.</p>
 <p>Chapitre 6 Eau propre et assainissement</p> <p>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p>	<p>6.1 Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.</p> <p>6.2 Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en</p>	<p>accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.</p> <p>6.3 Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les</p>	<p>émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.</p>
 <p>Chapitre 7 Énergie propre et à un coût abordable</p> <p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	<p>7.1 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.</p>	<p>7.2 Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.</p>	<p>7.3 Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.</p>
 <p>Chapitre 8 Travail décent et croissance économique</p> <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	<p>8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.</p> <p>8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.</p> <p>8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives,</p>	<p>la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.</p> <p>8.5 Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p>	<p>8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.</p> <p>8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p> <p>8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.</p>

	Chapitre 9 Industrie, innovation et infrastructure	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.	l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.	9.4 Moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de	9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés.	
	Chapitre 10 Inégalités réduites	10.1 Faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.	10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.	
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre		11.1 Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.	11.6 Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables		11.2 Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en	développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	
	Chapitre 12 Consommation et production responsables	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.	déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.
Établir des modes de consommation et de production durables		12.3 Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et	12.4 Instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur	12.5 Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
	Chapitre 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.	
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions				

	Chapitre 14 Vie aquatique	14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.	des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.	de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques.
Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre	14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks	14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.
	Chapitre 15 Vie terrestre	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.	15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.	s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		15.3 Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et	15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.	
	Chapitre 16 Paix, justice et institutions efficaces	16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous		16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.	16.4 Réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
				16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Le Grand Montréal : 20 ans plus tard

Près de quinze ans se sont écoulés depuis la publication de la première version des Signes vitaux^{MC} du Grand Montréal par la Fondation du Grand Montréal. Deux décennies qui ont vu la région renaître économiquement mais être toujours confrontée à d'énormes défis : nourrir tous ses citoyens, sans exception, assurer à tous un revenu et un logement décent, et affronter la crise environnementale. Le Grand Montréal de 2020 n'est plus celui de 2000 et un regard sur le chemin parcouru s'avère nécessaire.

Pour mesurer les avancées et les retards de la région grâce à divers indicateurs, un cadre de réflexion, soit les Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU), a été retenu. Ce cadre permet de classer les diverses données selon leur importance relative et éviter ainsi de se concentrer uniquement sur des indicateurs qui présentent un portrait partiel de la réalité.

Le document est divisé selon les 16 objectifs retenus. Lorsque possible, les données présentent un portrait historique et sont rattachées aux cibles de chaque objectif. Les indicateurs retenus réfèrent parfois à la Ville de Montréal, l'île de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ou la Région métropolitaine de recensement (RMR). Le choix du contexte géographique est déterminé par la disponibilité des données et est spécifié. Finalement, lorsque les données régionales ne sont pas disponibles, les données provinciales sont privilégiées.

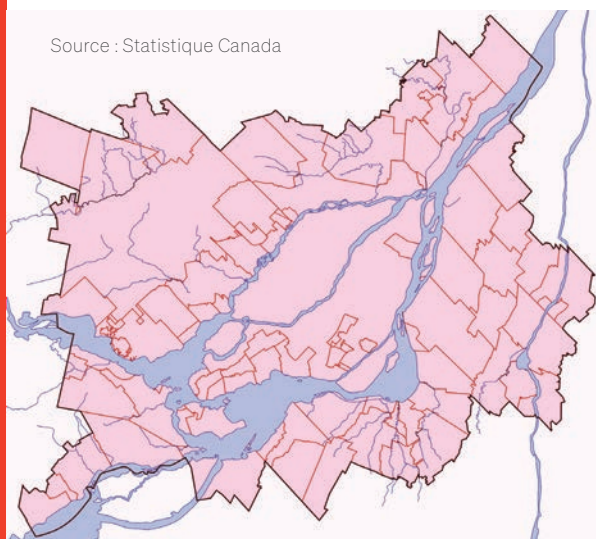
Perspectives démographiques

Une région en croissance

Selon l'Institut de la statistique du Québec¹, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal comptait **4 318 505 habitants** en 2019², ce qui représente une croissance annuelle moyenne de **1 % par rapport à 2009** (3,9 millions).

Depuis 10 ans, la population montréalaise a crû à un rythme plus rapide que celui du reste du Québec.

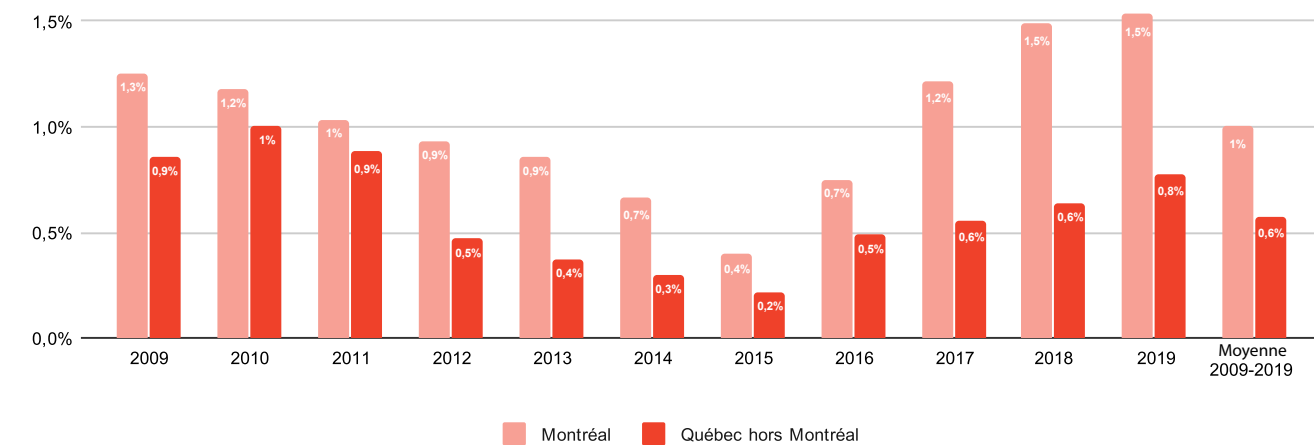
Figure 1 : Carte de la région métropolitaine de Montréal, 2016



Depuis 2016, la croissance de la population montréalaise est sur une lancée, alors que celle du reste du Québec augmente à un rythme plus lent.

Croissance de la population dans la RMR de Montréal et ailleurs au Québec (variation annuelle en % et croissance annuelle moyenne de 2009 à 2019)

Graphique 1



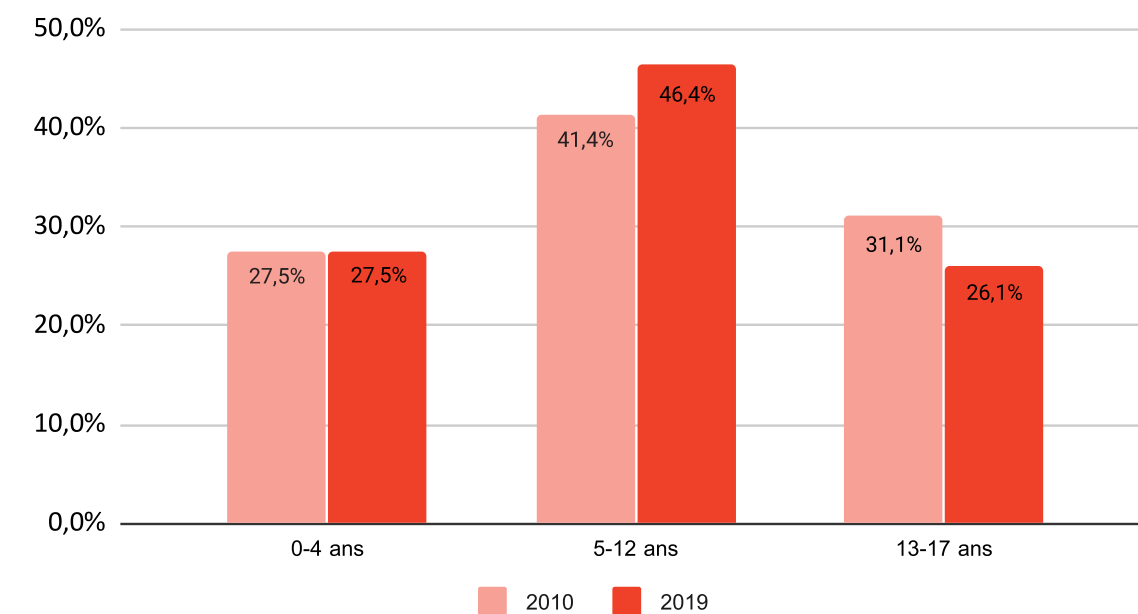
Source : Institut de la statistique du Québec

Les enfants

Au total, **824 409 enfants âgés de moins de 18 ans habitent dans la RMR de Montréal en 2018**. Bien que ce nombre ait augmenté de 2001 à 2018, il a diminué en proportion de la population totale passant de 21,6% en 2001 à 20,7% en 2006, puis à 19,6% en 2011 et 19,4% en 2018.

Répartition par groupe d'âge dans la RMR de Montréal (en %)

Graphique 2



Source : Institut de la statistique du Québec

Les naissances

Le nombre de naissances dans la RMR de Montréal a augmenté de 2,8% depuis 2006, pour atteindre 44 675 en 2018. Pendant cette période, il est demeuré plus élevé qu'ailleurs au Québec.

En 2018, le taux de natalité a atteint 10,5 enfants par 1000 habitants, un creux depuis 2006. L'indice synthétique de fécondité se situait à 1,51 enfants par femme, sous le taux de 1,59 pour l'ensemble du Québec et celui de Gatineau (1,57), mais au-dessus de ceux de Québec (1,46) et de Trois-Rivières (1,46)³.

En 2016, dans la RMR de Montréal, on comptait 451 875 couples ayant des enfants et 172 240 familles monoparentales. La majorité des couples avaient deux enfants, et plus des trois quarts des familles monoparentales avaient une femme à leur tête. La plupart des familles monoparentales n'avaient qu'un seul enfant.

La langue maternelle

Dans la RMR de Montréal, la vaste majorité (93,8%) des enfants âgés de moins de 15 ans n'ont qu'une seule langue maternelle, soit le français (64,7%), l'anglais (12,3%) ou une autre langue (16,8%).

La situation varie considérablement au sein des différentes villes de la RMR de Montréal, mais le français demeure la langue maternelle la plus courante. En 2016, le français était la langue maternelle de 47,5% des enfants âgés de moins de 15 ans à Montréal, tandis que cette proportion s'élevait à 56,9% à Laval, à 71,7% à Longueuil et à 86,3% dans le reste de la RMR de Montréal.

À l'opposé, la proportion des jeunes de moins de 15 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais était de 25,6% à Montréal, de 23,3% à Laval, de 15,1% à Longueuil et d'à peine 4,4% dans le reste de la RMR de Montréal.

L'immigration

La RMR de Montréal est l'une des trois régions à forte concentration d'immigrants internationaux au Canada. En effet, parmi les immigrants admis au Québec de 2008 à 2017 et qui y résidaient toujours en janvier 2019, 72,2% habitaient dans la région administrative de Montréal, à Laval ou dans l'agglomération de Longueuil. Les autres demeuraient soit dans une autre région (24,8%), ou leur domicile n'a pu être établi (3%).

En 2016, à Montréal⁴, 321 675 enfants âgés de moins de 15 ans avaient au moins un parent né à l'étranger, ce qui représente 46,6% de la population totale de ce groupe. Il s'agit d'une proportion nettement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (29,4%), mais inférieure à celles de Toronto (71%) et de Vancouver (63,7%).

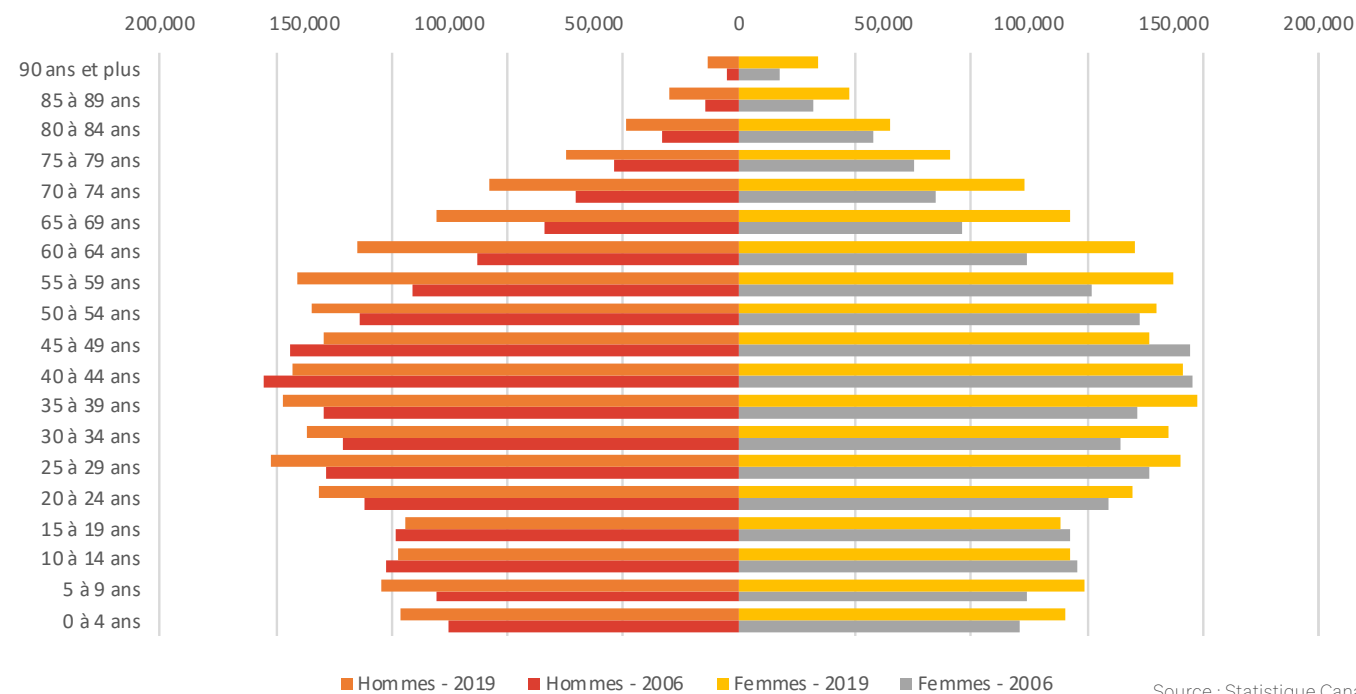
Le vieillissement de la population

Bien qu'il y ait un afflux plus important de jeunes dans la RMR de Montréal que dans le reste du Québec, le vieillissement de la population y est bien présent. En effet, la proportion des personnes âgées dans la population de la région est plus élevée à l'heure actuelle qu'auparavant.

L'âge moyen de la population dans la RMR de Montréal se situe à 40,8 ans, tandis qu'un peu plus de 40% de la population est âgée de 35 à 65 ans.

Pyramide des âges, RMR de Montréal, 2006 et 2019

Graphique 4



Source : Statistique Canada, tableau : 17-10-0135-01

³ Pour obtenir les définitions du taux de natalité et de l'indice synthétique de fécondité, veuillez vous référer au chapitre 2 du Bilan démographique du Québec (2019), de l'Institut de la statistique du Québec.
⁴ Ces données proviennent du Recensement 2016 de Statistique Canada.



À retenir

La croissance de la population montréalaise est supérieure à celle du reste du Québec depuis vingt ans. Sa population vieillit moins rapidement qu'ailleurs au Québec, soutenue entre autres facteurs par l'immigration.



Pas de pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

La pauvreté persiste malgré une légère diminution

Malgré la croissance économique des dernières années, la région montréalaise a des problèmes de pauvreté. Certaines régions et certains quartiers sont aux prises avec une réalité de pauvreté persistante.

De façon générale, lorsque l'on considère la mesure du panier de consommation (voir encadré), la situation du Grand Montréal s'est améliorée, comme c'est le cas pour l'ensemble du Québec. Mais, **en 2017, 11,6 % des Montréalais ne disposaient pas des revenus nécessaires pour acheter les biens et services de base pour une vie pleine et entière en société.** En 2006 (la première année où cette donnée est disponible), ce pourcentage se situait à 14,6 %.

Selon cette mesure, le taux de pauvreté du **Grand Montréal surpasse de 2,6 points de pourcentage celui de l'ensemble du Québec** pour 2017.

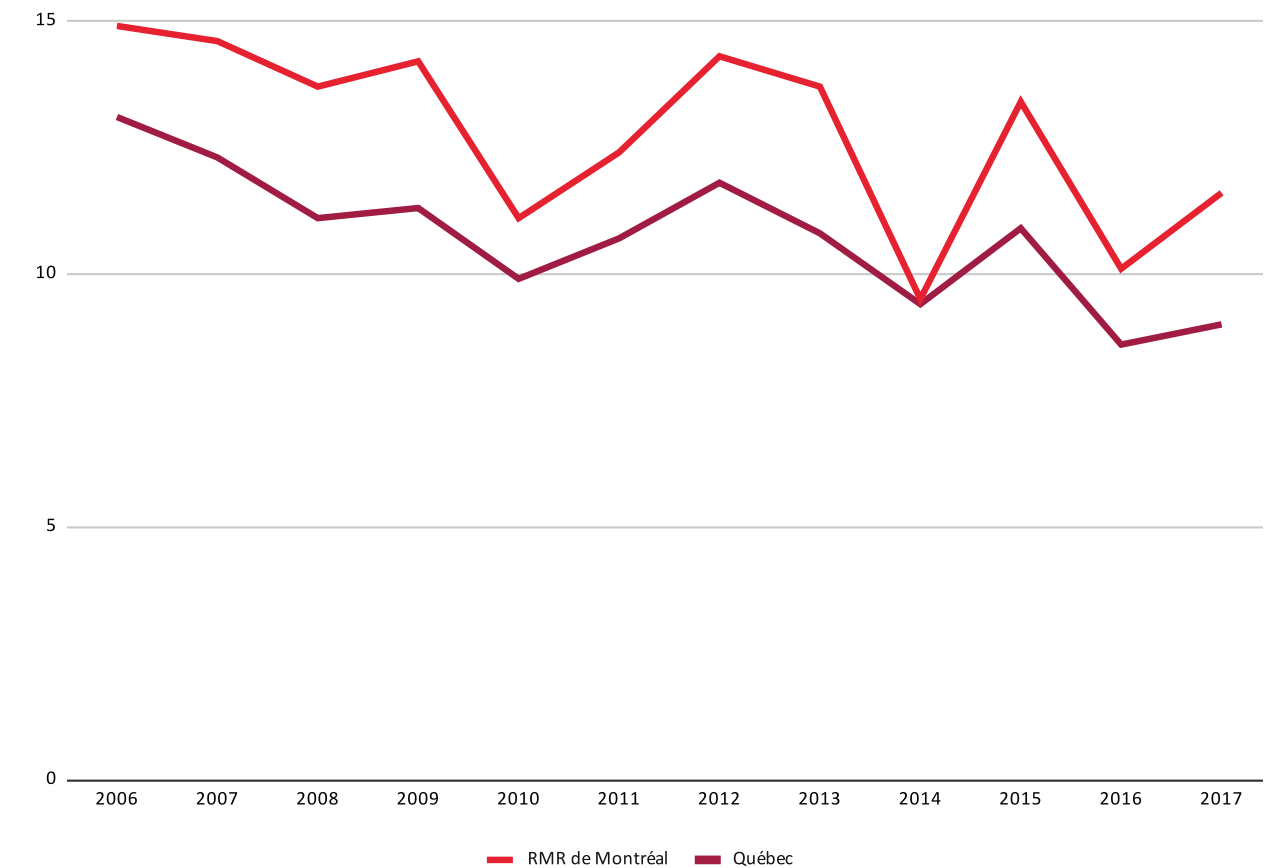
Mesurer la pauvreté¹

La pauvreté est mesurée à partir de divers indicateurs qui ont tous des forces et des faiblesses. **La mesure de faible revenu (MFR)** est calculée à partir du revenu ajusté du ménage, pondéré selon la taille de ce dernier. Un revenu est considéré comme faible s'il représente 50 % ou moins de la médiane des revenus pondérés. Cette mesure est efficace pour comparer les données interprovinciales et internationales, mais ne prend pas en considération le coût de la vie qui peut varier d'une région à une autre. Cette mesure est **relative**, puisqu'elle varie en fonction du niveau de revenu de la société en général. Par exemple, une augmentation du revenu médian peut entraîner une hausse de la proportion de personnes catégorisées comme ayant un faible revenu, sans que leur condition ne soit détériorée.

Un autre indicateur est la **mesure du panier de consommation (MPC)**, qui repose sur le coût de divers produits et services nécessaires pour assurer la subsistance et la participation à la société d'une famille composée de deux parents et de deux enfants. Cette mesure est modulée selon les régions afin de tenir compte du coût de la vie variable d'une région à l'autre et selon le type de famille. La MPC permet de bien saisir la relation entre les revenus et les besoins des familles. Cependant, elle devient difficilement comparable d'une région à l'autre. Il s'agit d'une mesure **absolue** de la pauvreté, puisqu'elle indique la proportion exacte de personnes n'ayant pas le nécessaire pour participer activement à la société. C'est cette proportion que l'on devrait chercher à minimiser.

Graphique 1-1 Évolution du pourcentage de personnes en situation de pauvreté à Montréal et au Québec selon la mesure du panier de consommation, base 2008 (%)

Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0136-01²



La situation de la pauvreté n'est pas la même selon l'âge

Bien que la MPC soit une mesure absolue et générale de la pauvreté, elle n'évalue pas les personnes de divers groupes d'âge de la même façon. Par exemple, les personnes âgées sont plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté dans la grande région de Montréal. **En 2017, 21,3 % des familles qui comprenaient au moins une personne âgée étaient ainsi en situation de pauvreté. Le portrait s'est cependant amélioré depuis 2006.**

Une telle situation est également observable chez les jeunes. En effet, les données du recensement de 2016 permettent de conclure que la pauvreté touche deux groupes d'âge particuliers : les jeunes de 20 à 24 ans et les personnes de plus de 65 ans³.

Montréal, capitale québécoise de la pauvreté chez les enfants

Selon une analyse réalisée en 2018 par l'organisme Campagne 2000 portant sur les territoires des circonscriptions fédérales, **c'est à Montréal que l'on retrouve les quatre circonscriptions québécoises qui affichent le plus haut taux de pauvreté chez les enfants**⁴. À l'opposé, la banlieue de Montréal se démarque de façon positive, puisqu'on y retrouve des taux de pauvreté infantile parmi les plus bas au pays.

¹ Repris de Côté et Scarfone, 2019, et adapté de Crespo, 2019.

² Statistique Canada a publié une version préliminaire des données sur la base d'un panier de 2018. Comme elle est sujette à révision, nous ne l'avons pas retenue.

³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=462&TOPIC=6>

⁴ Family service Toronto, 2018. Une analyse par circonscription révèle que la pauvreté infantile au Canada ne connaît pas de frontières. <https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2018/06/June2018-FR-Campaign-2000-Riding-by-Riding-Child-Poverty-Report-FR.pdf6>

Tableau 1-1

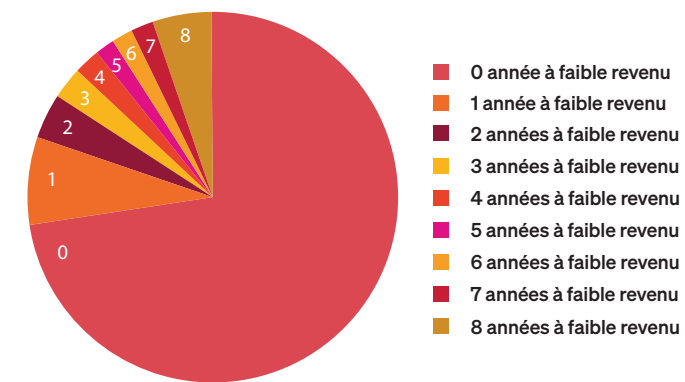
Circonscription fédérale	Province ou territoire	Nombre d'enfants de familles à faible revenu (0 à 17 ans)	Pourcentage d'enfants de familles à faible revenu (0 à 17 ans) (%)
Churchill-Keewatinook Ask	Manitoba	21 870	64,2%
Desnethé-Missinippi-Rivière Churchill	Saskatchewan	15 300	57,8%
Winnipeg-Centre	Manitoba	7 730	41,1%
Toronto-Centre	Ontario	4 210	40,0%
Ville-Marie-Le Sud-Ouest-Île-des-Soeurs	Québec	5 260	38,1%
Nunavut	Nunavut	5 150	36,1%
Kenora	Ontario	6 090	34,7%
Hamilton-Centre	Ontario	6 240	34,2%
Dauphin-Swan River-Neepawa	Manitoba	6 910	33,8%
Sydney-Victoria	Nouvelle-Écosse	4 500	33,0%
Humber River-Black Creek	Ontario	8 840	32,9%
Bourassa	Québec	7 130	32,9%
Scarborough-Guildwood	Ontario	7 720	32,9%
Winnipeg-Nord	Manitoba	8 250	32,3%
Windsor-Ouest	Ontario	8 680	32,1%
Saint-Léonard-Saint-Michel	Québec	8 730	31,9%
Edmonton Griesbach	Alberta	7 610	31,7%
Ottawa-Vanier	Ontario	5 720	31,3%
Etobicoke-Nord	Ontario	9 050	30,8%
Battlefords-Lloydminster	Saskatchewan	6 260	30,4%
Regina-Qu'Appelle	Saskatchewan	6 110	30,2%
York-Sud-Weston	Ontario	7 630	29,9%
Scarborough-Centre	Ontario	6 980	29,3%
Saskatoon-Ouest	Saskatchewan	6 580	29,3%
Scarborough-SudOuest	Ontario	6 960	29,3%
Scarborough-Agincourt	Ontario	5 500	29,1%
Papineau	Québec	5 680	29,1%
Don Valley-Est	Ontario	5 480	28,7%
Ottawa-Sud	Ontario	6 930	28,6%
Prince Albert	Saskatchewan	5 850	28,3%

Source : Mettons fin à la pauvreté des enfants et des familles, Campagne 2000, 2018
<https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2018/06/June2018-FR-Campaign-2000-Riding-by-Riding-Child-Poverty-Report-FR.pdf>

La pauvreté est persistante

L'un des éléments à souligner est la persistance de la pauvreté. En effet, que certaines personnes vivent dans la pauvreté de façon temporaire représente un drame, mais le fait de vivre dans cette situation pendant plusieurs années consécutives est encore plus grave. Or, les chiffres de pauvreté pour la grande région de Montréal dressent un portrait de persistance de la pauvreté plutôt inquiétant.

Graphique 1-2 Persistance de la pauvreté selon la mesure de faible revenu dans la RMR de Montréal, de 2010 à 2017 (%)



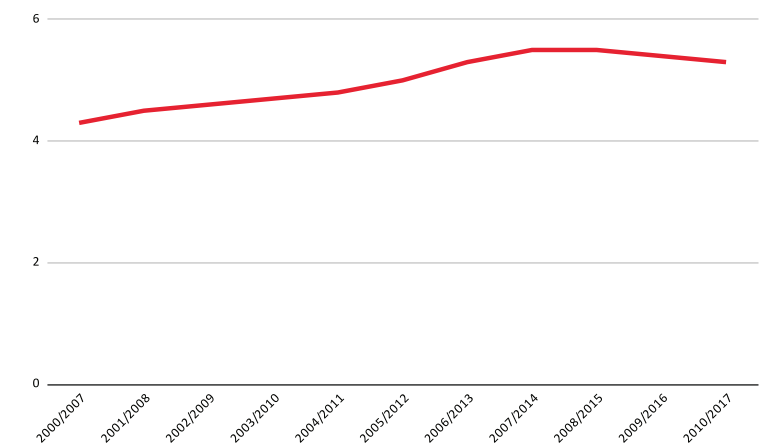
Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0136-01

Un soutien social

Le programme qui représente le mieux l'appui que certaines personnes en situation de pauvreté reçoivent réside dans l'assistance sociale. Or, bien que le nombre de prestataires ait diminué au fil des ans de façon globale, il demeure plus élevé sur l'île de Montréal que dans l'ensemble du Québec pour les personnes de moins de 65 ans.

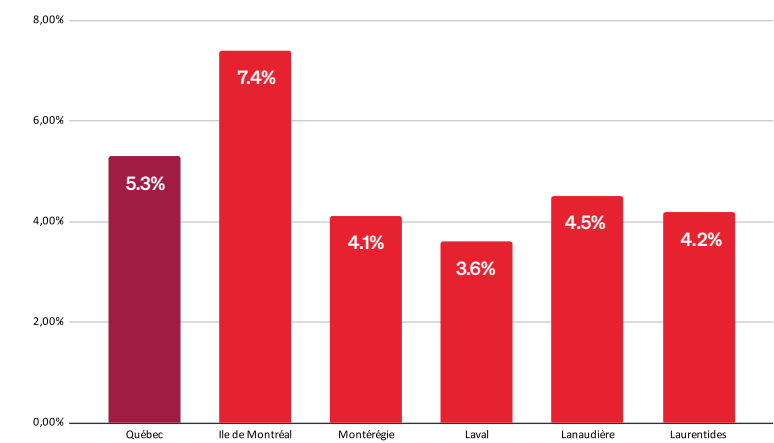
Ainsi, 5,3 % de la population dans la RMR de Montréal a déclaré de faibles revenus pour les huit années comprises entre 2010 et 2017. Pire encore, non seulement cette proportion n'a pas diminué depuis l'an 2000, mais elle a augmenté. Il semble donc difficile, pour ces personnes, de sortir du cycle de la pauvreté.

Graphique 1-3 Pourcentage de personnes ayant déclaré 8 années de revenus faibles dans la grande région de Montréal entre 2000 et 2017.



Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0025-01

Graphique 1-4 Taux de prestataires de l'assistance sociale pour les 0-64 ans en novembre 2019



Source : https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_AS-statistiques-2019-11.pdf

À retenir

La pauvreté dans le Grand Montréal a été réduite en absolu. Néanmoins, des poches de pauvreté subsistent à certains endroits et celle-ci persiste longtemps chez certains individus.

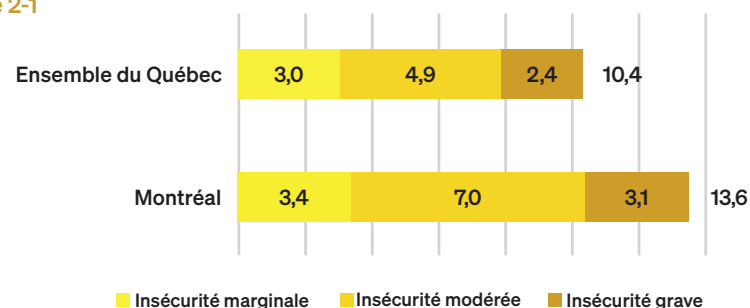


Faim «Zéro»

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

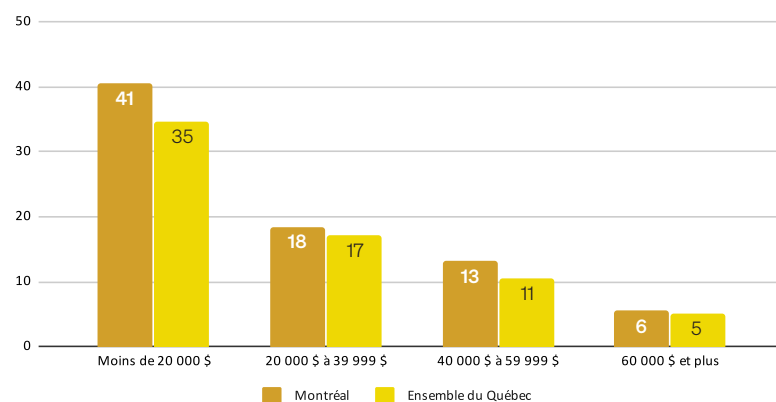
Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire, 2015-2016

Graphique 2-1



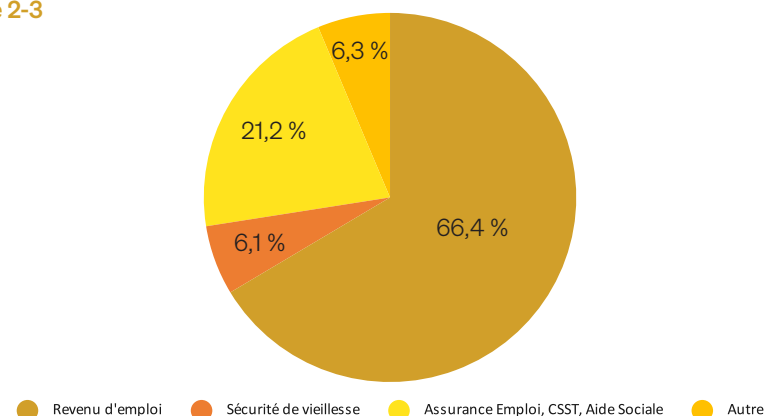
Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

Graphique 2-2



Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

Graphique 2-3



Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

La faim, toujours un grave problème

Comme l'indiquait le rapport des Signes vitaux^{MC} de 2017, l'île de Montréal demeure davantage touchée par le problème de l'insécurité alimentaire, **alors que 13,6 % de sa population se trouvait en situation d'insécurité alimentaire, dont 3,1 % en situation grave.**

40,6 % de la population habitant sur l'île de Montréal et dont le revenu du ménage se situe sous la barre des 20 000 \$ était en situation d'insécurité alimentaire, contre 34,6 % dans l'ensemble du Québec – une différence pouvant s'expliquer par le coût de la vie relativement plus élevé dans la métropole.

On remarque également que pour les habitants du Québec ou de l'île de Montréal, plus d'une personne sur dix ayant un revenu de **40 000 \$ à 59 999 \$ vivait tout de même en situation d'insécurité alimentaire.**

Depuis 20 ans, le nombre de paniers de provisions fournis par les banques alimentaires a presque doublé. Cette croissance est probablement due au maintien de la demande et une augmentation de l'offre des banques alimentaires.

Même en situation d'emploi

Statistique inquiétante, **66,4 % des gens qui sont en situation d'insécurité alimentaire ont aussi des revenus d'emploi.** On peut conclure qu'une partie importante de nos concitoyens qui sont en situation d'insécurité alimentaire travaillent, mais que leurs revenus ne leur permettent pas d'avoir accès à une alimentation suffisante.

Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

Statistique Canada définit les concepts suivants¹ :

Insécurité alimentaire marginale
Signes qu'il y a des craintes ou que des obstacles à un accès adéquat et sûr à des aliments en raison du revenu.

Insécurité alimentaire modérée
Signes que la qualité ou la quantité des aliments consommés sont compromises.

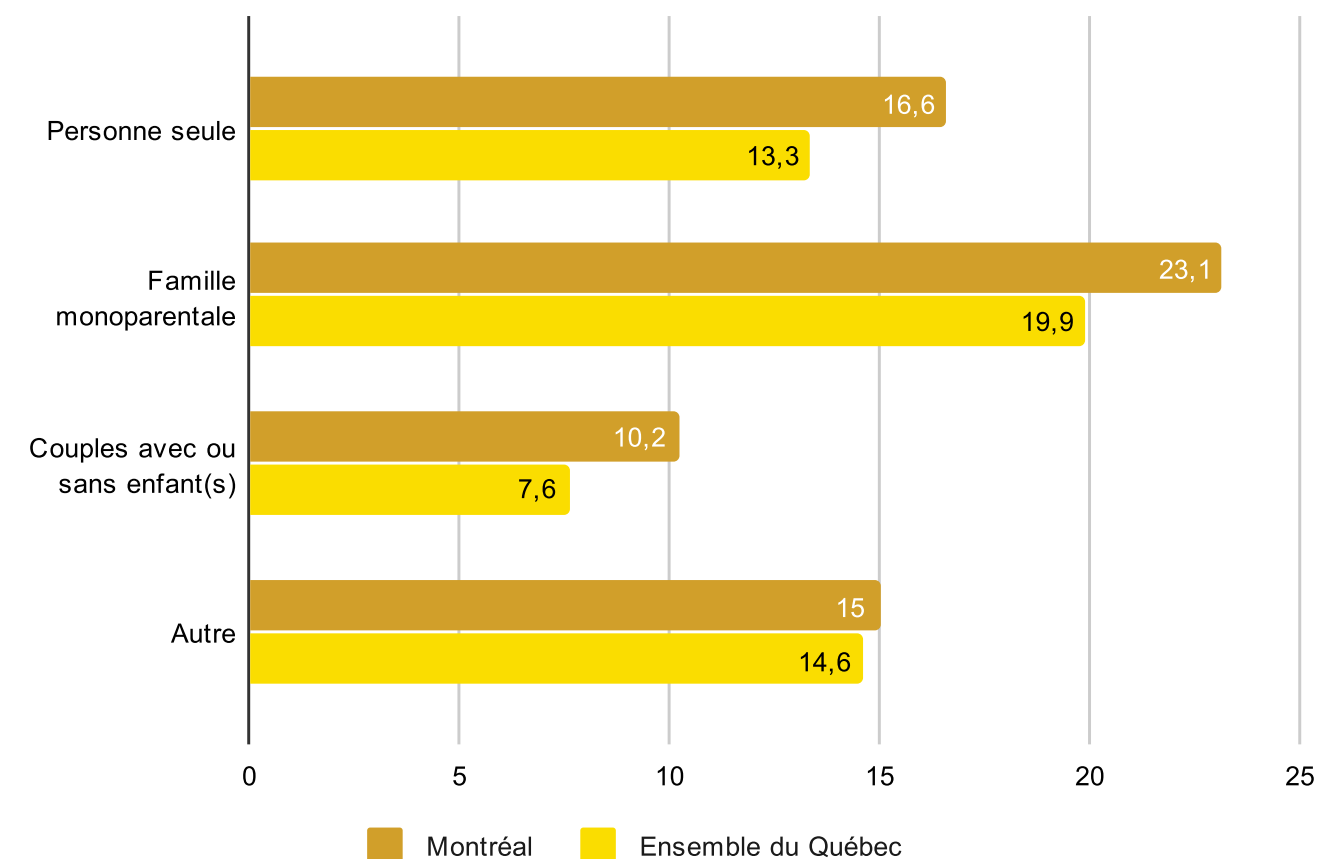
Insécurité alimentaire grave
Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.

Dans tous les cas, l'alimentation est compromise.

Dans une autre perspective, **11,7 % des habitants de l'île de Montréal qui avaient des revenus d'emploi se retrouvaient en situation d'insécurité alimentaire.** Les gens en situation de pauvreté sont souvent des travailleurs.

Ce sont **les familles monoparentales** qui sont les plus affligées par ce phénomène : **23,1 % de celles vivant sur l'île de Montréal et 19,9 % de celles dans l'ensemble du Québec** sont en situation d'insécurité alimentaire. Sur l'île de Montréal, plus d'un couple sur dix, avec ou sans enfant(s), vit en situation d'insécurité alimentaire.

Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire selon la composition du ménage, 2015-2016



Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

¹ Statistique Canada, Insécurité alimentaire des ménages, 2011-2012. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>

Deux façons de s'imaginer la faim sur l'île de Montréal :

Sur **100** Montréalais **14** vivent une situation d'insécurité alimentaire. Parmi ceux-ci, **9** obtiennent un revenu d'emploi

Sur **100** Montréalais qui travaillent, **12** vivent une situation d'insécurité alimentaire.

Parmi les 345 184 visites aux services de paniers de provisions dans l'ensemble du Québec en mars 2019, 122 811 étaient faites à Moisson Montréal – un peu plus du tiers, alors que l'île de Montréal représente **un peu moins du quart de la population québécoise. Selon le rapport annuel de Moisson Montréal 2009-2010, ce chiffre s'élevait à 115 467 visites par mois.**

En mars 2019, 46 411 visites étaient effectuées chez Moisson Rive-Sud, une hausse notable de 26 % par rapport au nombre de visites de 2018. Pour sa part, Moisson Laval rapportait une baisse, alors que les visites étaient en chute de 15 %, à 26 697.

Tableau 2-1

	Nombre total de visites aux services de paniers de provisions	Utilisateurs des banques alimentaires qui sont des enfants de moins de 18 ans
Moisson Laval	26 697	58,0%
Moisson Lanaudière	23 717	32,6%
Moisson Laurentides	33 566	28,9%
Moisson Montréal	122 811	35,2%
Moisson Rive-Sud	46 411	37,3%

Source : Les Banques alimentaires du Québec (Site Internet, consulté en février 2020), Bilan-Faim 2019. <https://www.banquesalimentaires.org/bilan-faim/>

Plus de 35 % des ménages fréquentant les banques alimentaires avaient des enfants de moins de 18 ans – un nombre comparable à la moyenne canadienne (34 %). La proportion était également de 35 % sur l'île de Montréal, et sensiblement semblable sur la Rive-Sud, à 37%. Cependant, 58 % des ménages lavallois ayant recours à ces services avaient des enfants.

À cet égard, la **fréquence de consommation de la malbouffe est en diminution sur l'île de Montréal comme dans l'ensemble du Québec.** Cela dit, la consommation de fruits et légumes demeure néanmoins insuffisante.

Les enfants d'âge scolaire bénéficient particulièrement d'une alimentation suffisante et saine.

L'enquête TOPO 2017 révélait que parmi les étudiants de 6^e année sur l'île de Montréal, **38 % ne déjeunaient pas tous les jours.** En tout, un élève sur sept n'avait

pas déjeuné au cours de la semaine d'école précédant l'enquête².

L'obésité et l'embonpoint³ étaient en légère hausse chez les adultes pour les périodes de 2009-2010 à 2013-2014, autant au Québec (de 50,5 % à 52,5 %) qu'au Canada (de 52,0 % à 53,8 %). En général, c'est le taux d'obésité qui a progressé, bien que sur l'île de Montréal, cette proportion soit demeurée stable, pour s'établir à 50,8 % pour la période 2013-2014.

Du côté des jeunes (12-17 ans), la situation n'est guère plus reluisante, **alors que l'obésité et l'embonpoint ont augmenté au Canada (de 19,9 % à 21,9 %),** au Québec (de 18,4 % à 22,2 %) et sur l'île de Montréal (16,0 % à 19,9 %).



À retenir

Malgré la croissance économique, une partie importante de la population du Grand Montréal a recours à des services de banques alimentaires. Parmi eux, une bonne proportion occupe un emploi ou ont des enfants de moins de 18 ans.

² Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (2018), Portrait des jeunes montréalais de 6e année. Résultats de l'enquête TOPO 2017 de la Direction régionale de santé publique de Montréal.

³ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=1310045801>.

Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Une meilleure santé générale mais hausse des troubles anxieux chez les jeunes

Quel est l'état de santé autodéclaré des Montréalais et comment peut-on le comparer à celui des Québécois et des Canadiens dans leur ensemble? Pour ce faire, les faits saillants pour la région métropolitaine de Montréal de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes pour 2017-2018¹, réalisée auprès de résidents âgés de 12 ans et plus et publiée en octobre 2019, sont présentés au Tableau 3-1.

Quelques éléments ressortent nettement de ce tableau. Par exemple, les Montréalais perçoivent leur santé mentale comme étant très bonne ou excellente dans une plus grande proportion que l'ensemble des Canadiens, alors qu'ils perçoivent leur stress comme étant supérieur à celui des Québécois et des Canadiens en général.

En ce qui concerne les problèmes de santé, les Montréalais adultes rapportent un taux d'obésité (selon l'indice de masse corporelle) inférieur à celui des Canadiens, et une moins grande propension à présenter des troubles d'humeur que l'ensemble du pays.

En ce qui concerne les comportements sanitaires, les adultes de la grande région de Montréal déclarent un plus grand niveau d'activité physique que l'ensemble des Québécois, mais on note que les adolescents sont moins actifs que leurs pairs canadiens. Les Montréalais boivent moins d'alcool de façon abusive que les autres Québécois, et fument davantage que l'ensemble des Canadiens.

Par ailleurs, le système de santé montre plus de failles à Montréal : moins de Montréalais ont accès à un fournisseur habituel de soins de santé que les Québécois et les Canadiens, et ils sont beaucoup moins nombreux à se faire vacciner contre la grippe que dans le reste du Canada.

Résultats principaux de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

Tableau 3-1

	Montréal	Québec	Canada
Bien-être			
Santé perçue, très bonne ou excellente	62,1	61,4	60,8
Santé mentale perçue, très bonne ou excellente	71,3	72,6	69,4
Stress perçu dans la vie, assez ou extrêmement	25,4	23,7	21,4
Problèmes de santé			
Indice de masse corporelle, autodéclaré et corrigé, adulte (18 ans et plus), embonpoint	35,8	36,5	36,1
Indice de masse corporelle, autodéclaré et corrigé, adulte (18 ans et plus), obèse	24,2	25,9	26,9
Asthme	7,7	8,2	8,1
Trouble de l'humeur, tel que la dépression, le trouble bipolaire, la manie ou la dysthymie	5,9	6,3	8,8
Comportements sanitaires			
Activité physique autodéclarée, 150 minutes par semaine, adulte (18 ans et plus)	54,8	52,6	56,0
Activité physique autodéclarée, 60 minutes par jour en moyenne, jeune (12 à 17 ans)	51,2	53,2	57,8
Consommation abusive d'alcool	20,3	22,0	19,3
Fume actuellement, tous les jours ou à l'occasion	17,4	17,9	16,0
Système de santé			
A un fournisseur habituel de soins de santé	73,4	78,5	84,9
Vaccination contre la grippe au cours des 12 derniers mois	22,2	22,4	32,0
Ressources personnelles			
Satisfaction à l'égard de la vie, satisfait(e) ou très satisfait(e)	93,8	94,1	93,1
Sentiment d'appartenance à la communauté locale, plutôt fort ou très fort	60,7	61,1	68,9

Note : les différences significatives entre Montréal et l'ensemble du Québec ou du Canada sont affichées en gras et en souligné.

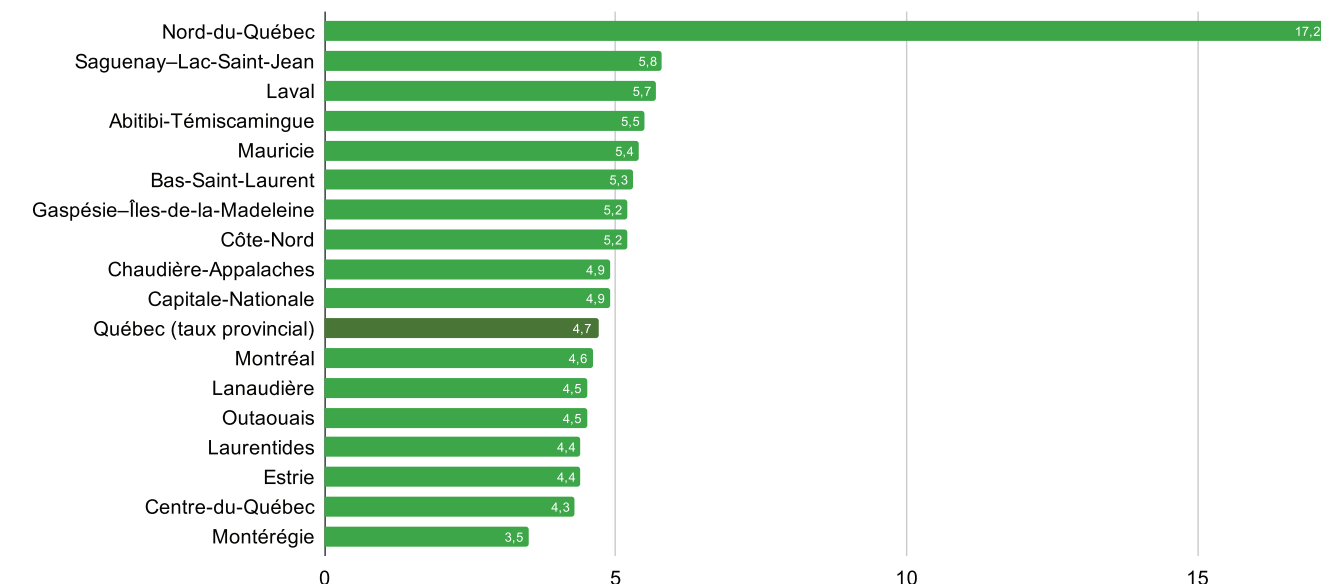
La mortalité infantile

À l'échelle du Québec, le **taux de mortalité infantile estimé pour 2018² se situait à 4,2 %**. Cela représenterait le plus faible taux jamais enregistré par la province. La tendance est en légère baisse depuis 20 ans, et la moyenne depuis 2000 se chiffre à 4,6 %.

Pour la comparaison régionale, la moyenne de 2012 à 2016 est disponible. Alors qu'elle se chiffrait à 4,7 % au Québec, on observe une grande variation au sein des régions administratives. Le Nord-du-Québec affichait de loin le taux le plus élevé, à 17,2 %, tandis que la Montérégie inscrivait le plus faible avec 3,5 %. **Le taux de la région de Montréal (4,6 %) se situait dans la moyenne et ceux de toutes les autres régions administratives oscillaient entre 4 et 6 %**.

Taux de mortalité infantile, 2012-2016

Graphique 3-1



Source : Taux de mortalité, de mortalité périnatale, néonatale et infantile, Québec et régions administratives, 2012-2016. Institut de la Statistique du Québec, 2012-2016. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/decès-mortalite/315.htm>.

Crise des opioïdes

Dans plusieurs pays développés, les décès dus aux surdoses d'opioïdes sont en hausse.

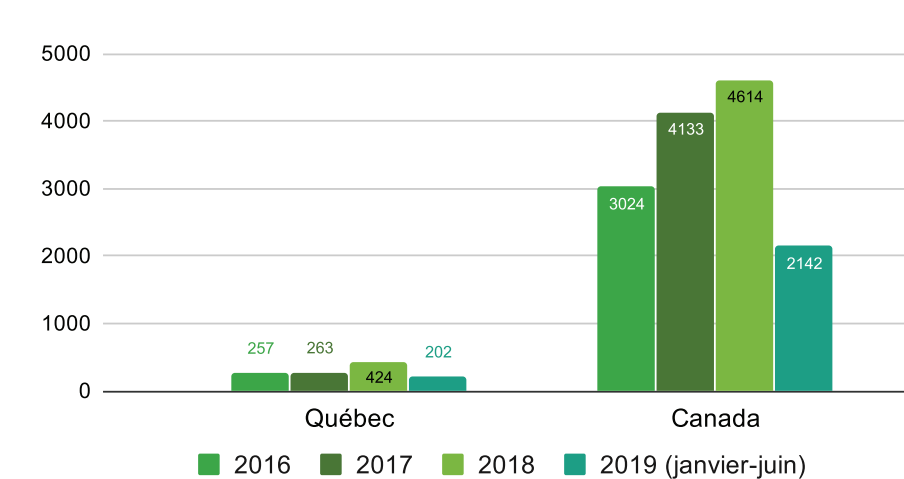
Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada arrive au deuxième rang des pays les plus touchés, tout juste derrière les États-Unis.

En 2018 seulement, 4 460 personnes seraient décédées à la suite d'une consommation d'opioïdes au Canada. La Colombie-Britannique (1 525) est la province la plus touchée, suivie de l'Ontario (1 471), de l'Alberta (775) et du Québec (424). Le taux québécois (par 100 000 habitants) équivaut à moins de la moitié de la moyenne canadienne (5,1 contre 12,4).

Dans la région de Montréal, 150 décès seraient attribuables aux drogues et aux opioïdes.

Décès totaux apparemment liés à la consommation d'opioïdes

Graphique 3-2



Source : <https://sante-infobase.canada.ca/labo-de-donnees/surveillance-nationale-opioides-mortalite.html>

Espérance de vie

L'espérance de vie à 65 ans est légèrement inférieure à Montréal comparativement à celle de Toronto, Vancouver et Calgary, tant pour les hommes que pour les femmes. En effet, pour la période 2014-2016, elle était de 22,8 ans pour les femmes à Montréal, contre 24,9 ans à Toronto, 23,2 ans à Calgary et 24,4 ans à Vancouver. Pour les hommes, les écarts se situaient dans le même ordre de grandeur, comme on peut le constater au Graphique 3-3³.

Santé mentale

En 2012, 12,2 % des Québécois de plus de 15 ans ont vécu un épisode dépressif, en légère diminution comparativement à 2002 (14,6 %). Les femmes sont surreprésentées dans cette statistique, à 15 % contre 9,3 % pour les hommes. Une amélioration a été observée entre 2002 et 2012 pour tous les groupes d'âge, sauf pour les jeunes de 15 à 24 ans, pour qui le taux est demeuré stable (12,6 % à 12,7 %). Des données plus détaillées, que nous n'intégrons pas dans ce document, indiquent qu'il n'existe pas de lien entre un épisode dépressif et le niveau de revenu.

Troubles anxieux chez les jeunes du secondaire

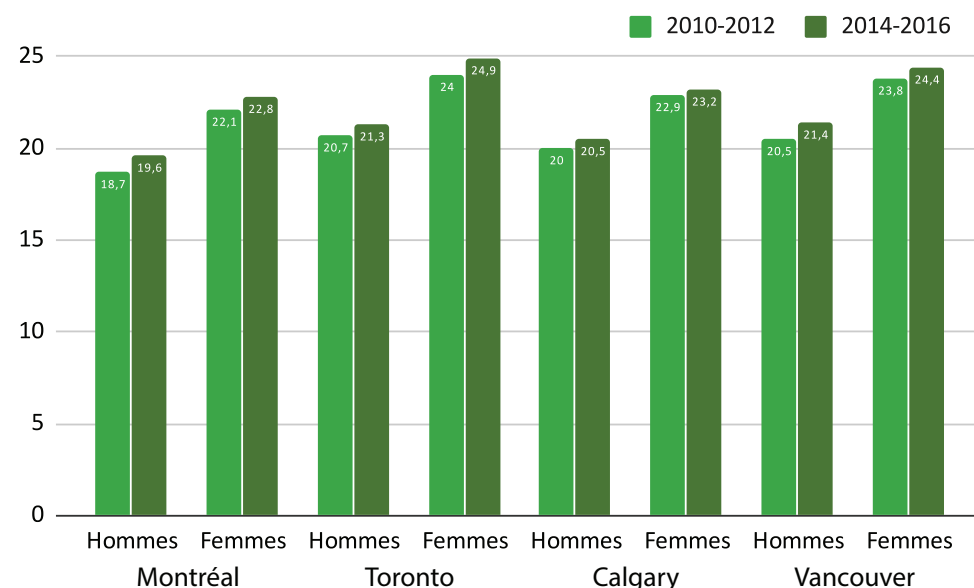
L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire de 2016-2017 note qu'à Montréal, les diagnostics médicaux de troubles anxieux, de dépression ou de trouble alimentaire ont connu une hausse entre 2010-2011 et 2016-2017 pour tous les groupes d'âge du secondaire, passant de 12,3 % à 16,4 %. En 2016-2017, 12,2 % des garçons rapportaient ainsi avoir reçu un tel diagnostic, comparativement à 20,5 % des filles. Ces taux demeurent inférieurs à ceux observés dans l'ensemble du Québec (total de 19,5 %, dont 13,8 % chez les garçons et 25,4 % chez les filles).

Suicides

Dans les régions du Québec, à l'exception du Nunavik où la situation est exceptionnelle, c'est l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine qui sont les plus touchées par le suicide. **Montréal se retrouve légèrement sous la moyenne québécoise, tandis que Laval aurait le taux le plus bas.**

Espérance de vie à 65 ans

Graphique 3-3



Source : Statistique Canada, tableau 13-10-0063-01

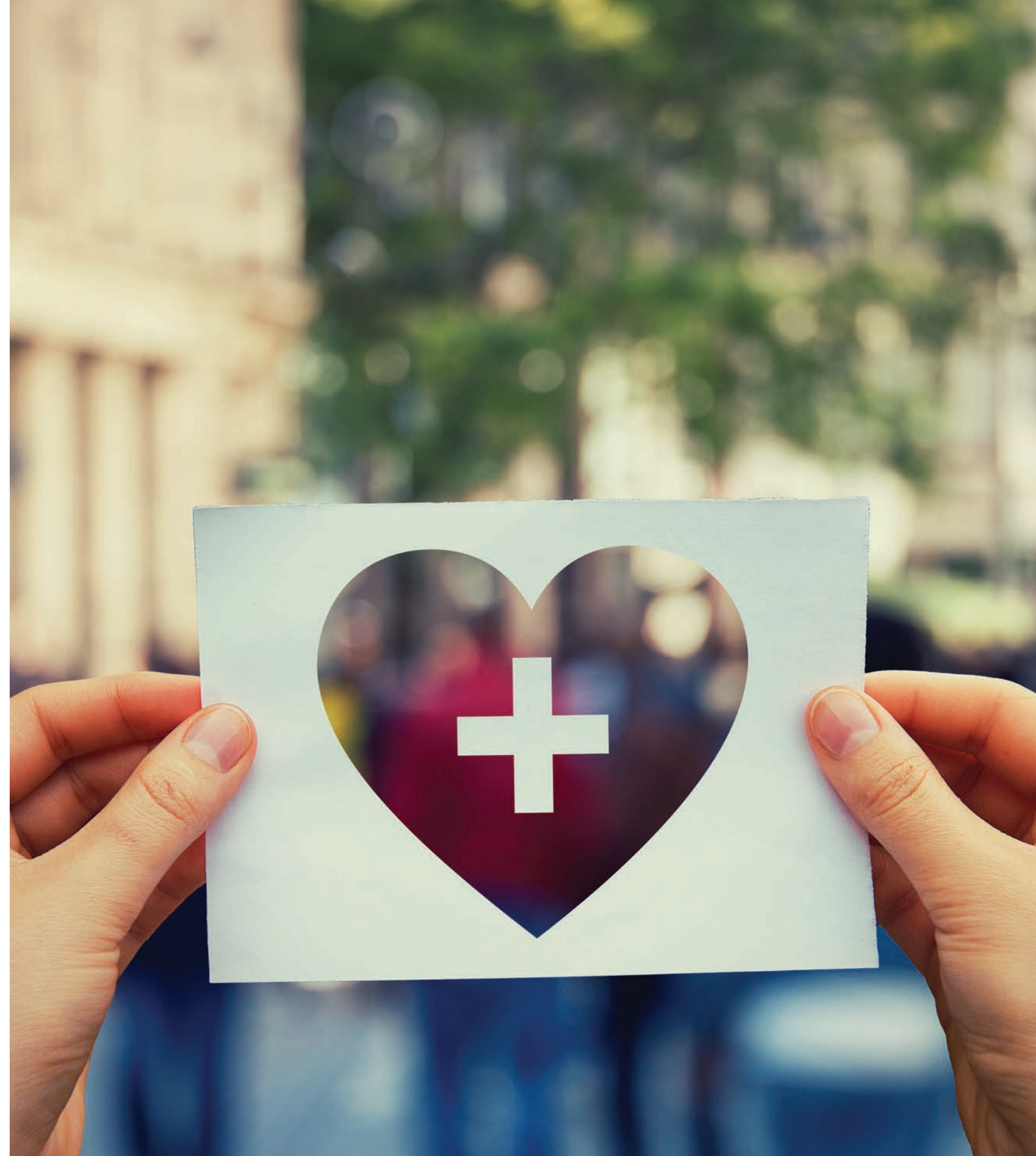
Taux ajusté de suicide en 2016

Tableau 3-2

Nunavik	113,1
Abitibi-Témiscamingue	20,4*
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	18,1*
Chaudières-Appalaches	16,2
Mauricie et Centre-du-Québec	16,1
Côte-Nord	15,4*
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14,5
Nord-du-Québec	14,2**
Bas-Saint-Laurent	13,6*
Estrie	13,5
Terres-Cries-de-la-Baie-James	13,1*
Laurentides	12,6
Outaouais	12,6
Capitale-Nationale	11,9
Lanaudière	10,9
Montréal	10,9
Laval	8,8
Ensemble du Québec	12,1**

* Coefficient de variation supérieur à 16,6 % et inférieur à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33 %, la valeur est présentée qu'à titre indicatif.
Source : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497_suicide_quebec.pdf



À retenir

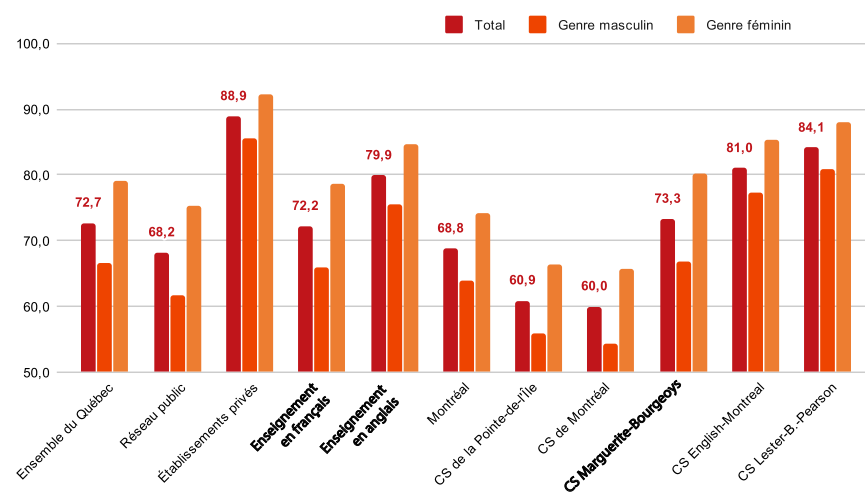
La santé des Montréalais est bonne, mais les enjeux de santé mentale et le stress demeurent préoccupants. L'espérance de vie demeure bonne, bien qu'elle soit parfois plus basse que dans d'autres villes au Canada.

Éducation de qualité

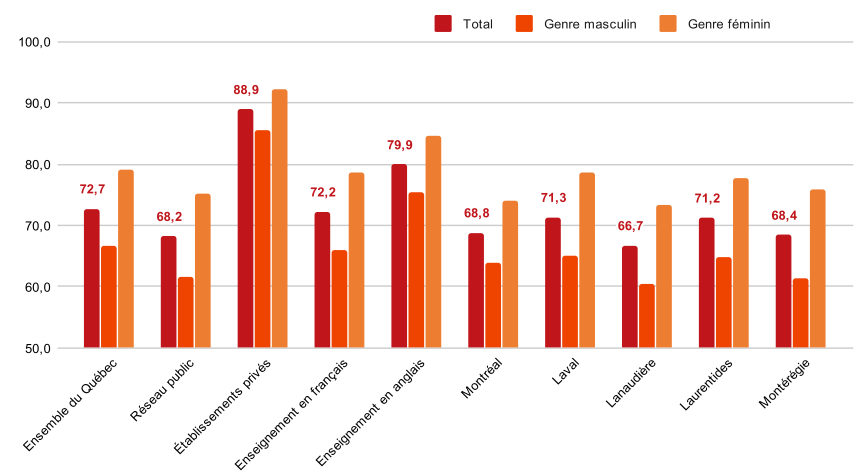
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Taux de diplomation et de qualification, cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2017-2018 (5 ans) (en %)

Graphique 4-1¹



Graphique 4-2¹



Le taux de décrochage scolaire demeure très élevé

Une ville éduquée : l'ultime objectif à atteindre

Pour le territoire de l'île de Montréal, ce sont **68,8% des étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires ou une qualification en cinq ans (dans le réseau public), soit 0,6 point de pourcentage de plus que dans l'ensemble du réseau public québécois**. Toutefois, le taux est largement inférieur dans les commissions scolaires de la Pointe-de-l'Île (60,9%) et de Montréal (60%).

Le taux de diplomation dans les temps normaux nous renseigne sur la part des étudiants qui, au Québec et ailleurs au Canada, terminent leurs études en cinq ans. Pour ce faire, on mesure le nombre d'étudiants de troisième année du secondaire qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires deux ans plus tard. Ce taux est mesuré à l'échelle québécoise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). **Le tableau ci-contre suivant montre qu'il y a une disparité importante à travers le Québec et à l'intérieur du territoire montréalais.**

Les données montrent également que les garçons obtiennent leur diplôme à l'intérieur de cinq ans dans une proportion moins grande que les filles. Ce taux, qui est de 61,6% dans le réseau public de l'ensemble de la province, est supérieur à Montréal (64%). Encore une fois, les commissions scolaires de la Pointe-de-l'Île et de Montréal diplôment moins de 6 adolescents sur dix à l'intérieur de 5 ans.

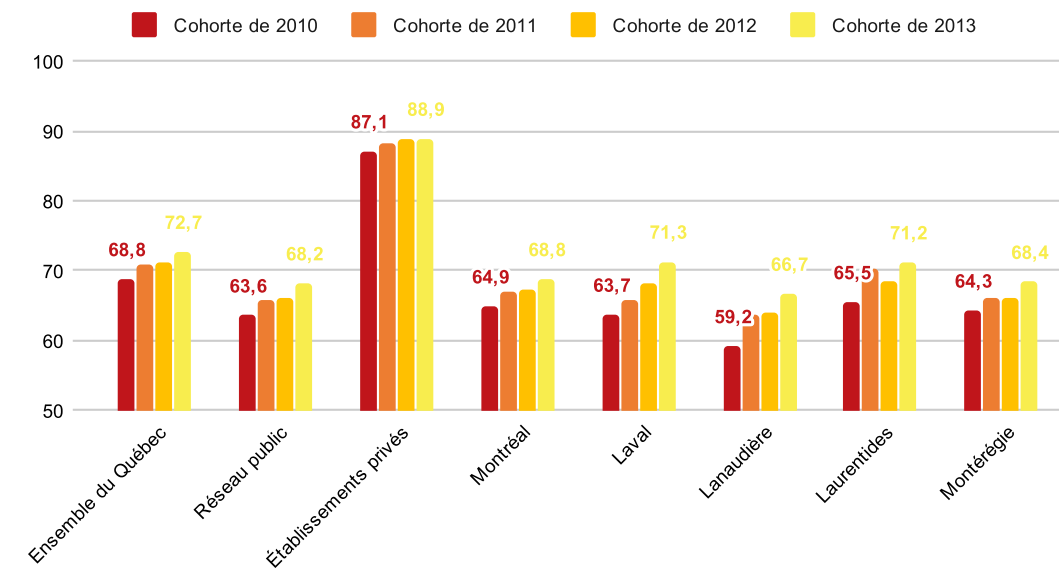
Les taux de diplomation sont également disponibles pour les régions administratives qui ceignent l'île de Montréal. Toutefois, ces résultats peuvent comprendre des commissions scolaires qui ne font pas partie de la RMR de Montréal. Le graphique ci-contre présente les taux de diplomation pour les quatre régions administratives en question.

Les régions administratives adjacentes à Montréal détiennent des taux de diplomation qui sont légèrement supérieurs à la moyenne québécoise des établissements publics, sauf pour la région de Lanaudière. **La Montérégie, qui chapeaute 11 commissions scolaires à elle seule, affiche une assez forte variabilité de résultats, le plus faible étant de 52,1% et le plus haut, de 81,7%.**

Dans une perspective historique, les taux de diplomation et de qualification ont augmenté partout au Québec depuis quelques années, y compris à Montréal. Le graphique suivant en témoigne.

Taux de diplomation et de qualification après 5 ans (en %)

Graphique 4-3¹

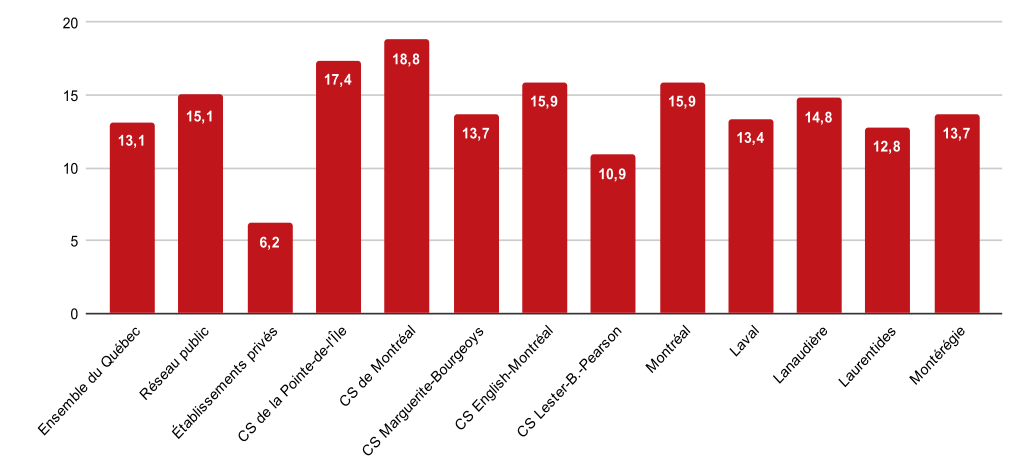


L'autre indicateur phare pour mesurer la réussite éducative réside dans le taux de sortie sans diplôme ni qualification au secondaire. Communément appelé « taux de décrochage », il se définit par la part d'étudiants ayant quitté le secondaire à une année donnée, sans diplôme en poche. Il s'agit, en quelque sorte, de l'inverse de la proportion d'étudiants (de l'ensemble des inscrits au secondaire) qui obtiennent un diplôme ou une qualification ou qui poursuivent leur cheminement scolaire.

Le taux de décrochage est mesuré à l'échelle provinciale et par commission scolaire. Les graphiques 4-4 et 4-5 présentent un sommaire des résultats pour le Québec en 2016-2017.

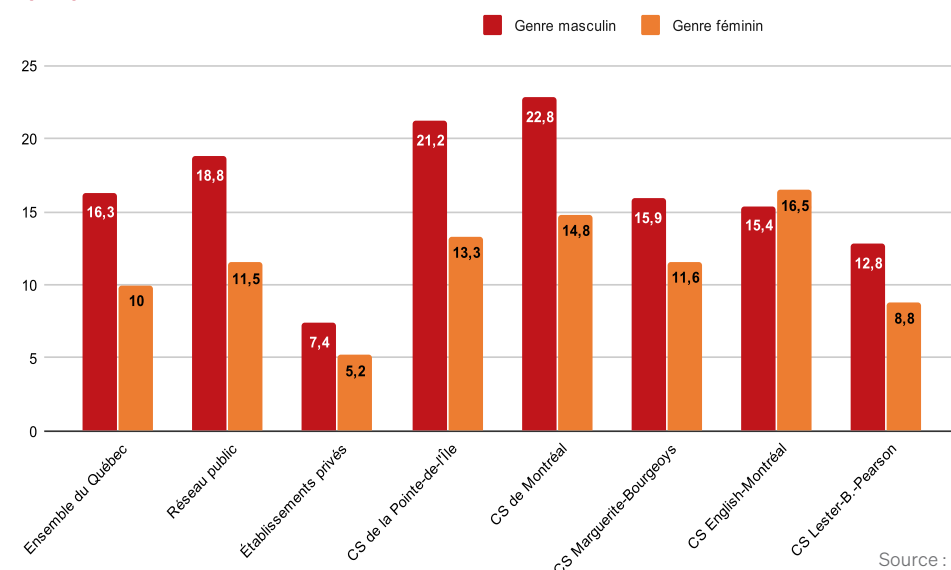
Taux de sorties sans diplôme ni qualification en 2016-2017 (en %)

Graphique 4-4¹



Taux de sortie sans diplôme ni qualification en 2016-2017 (en %)

Graphique 4-5



Malgré un certain progrès, le Québec demeure en deçà de la moyenne canadienne, autant chez les filles que chez les garçons. **La comparaison est encore plus désavantageuse pour le Québec lorsqu'elle est faite avec l'Ontario.**

Taux d'obtention du diplôme et de qualification d'études secondaires dans les délais normaux, 2015-2016. Réseaux public et privé combinés

Tableau 4-1

	Total (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Écart F-G
Moyenne canadienne	79	75	83	8
Terre-Neuve-et-Labrador	80	78	83	5
Île-du-Prince-Édouard	78	74	82	8
Nouveau-Brunswick	86	82	85	3
Québec	74	68	80	12
Ontario	81	77	85	8
Manitoba	82	79	85	6
Saskatchewan	78	76	81	5
Alberta	77	75	79	4
Colombie-Britannique	79	77	81	4

Note : Données pour la Nouvelle-Écosse non disponibles.
Source : Statistique Canada

Il convient de rappeler que le décrochage scolaire a non seulement des conséquences sociales, mais aussi économiques. Selon une étude réalisée en 2019 par Aviseo Conseil pour la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, **une personne qui a fait ses études secondaires gagnera environ 500 000 \$ de plus au cours de sa carrière que si elle ne les avait pas terminées¹.**

Tableau 4-2¹

	Pertes de revenus individuels	Pertes de revenus fiscaux	Impact sur le PIB
Hommes	432 300 \$	111 600 \$	982 600 \$
Femmes	492 500 \$	100 200 \$	1 119 400 \$

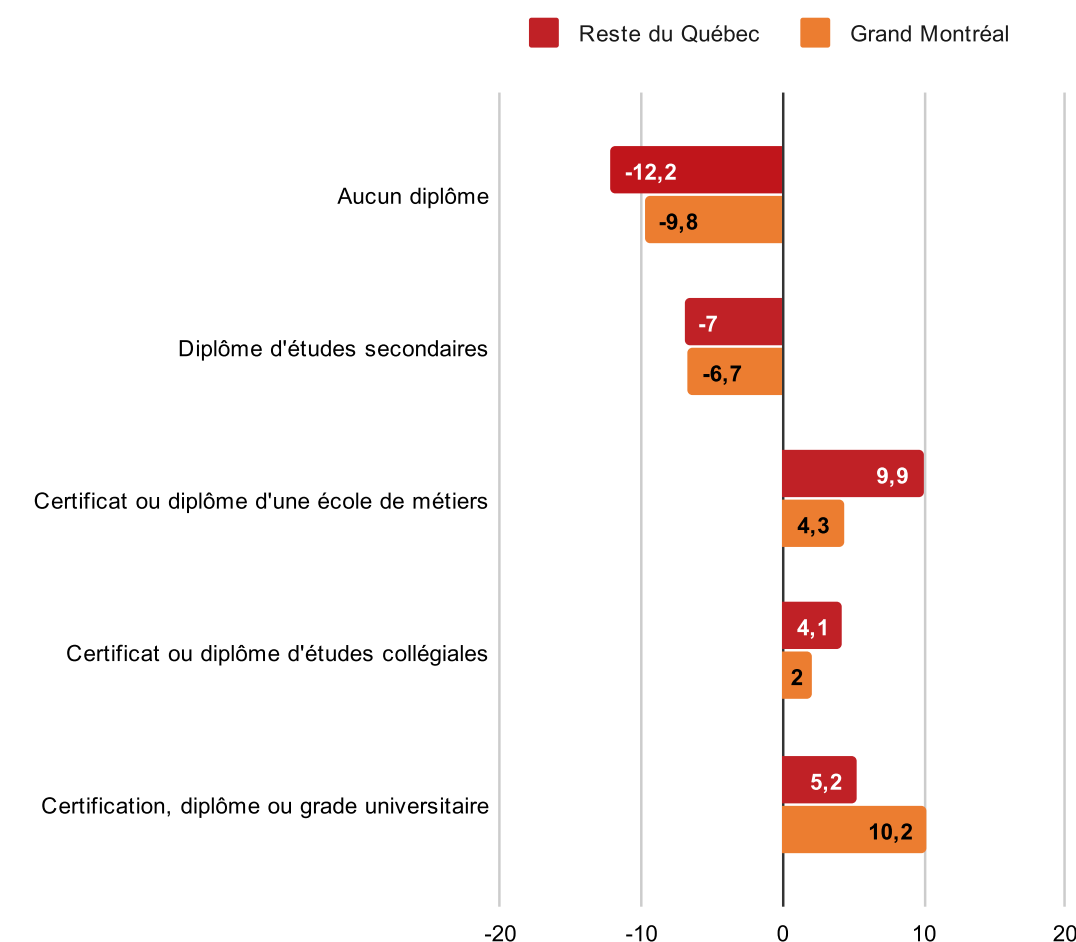
Selon le Réseau réussite Montréal², le phénomène du décrochage génère d'autres impacts importants :

- 30 % des décrocheurs ne participent pas au marché du travail ;
- Les 2/3 des prestataires d'assistance sociale sont des décrocheurs ;
- Les décrocheurs sont plus à risque d'avoir des problèmes de santé et ont une espérance de vie 7 ans plus courte ;
- 62 % des personnes qui passent par le système carcéral sont des décrocheurs ;
- **Le revenu d'emploi moyen d'un décrocheur est inférieur de 31 % à celui d'une personne détenant un diplôme d'études secondaires (DES) ;**
- Les décrocheuses, bien que proportionnellement moins nombreuses, sont particulièrement touchées :
 - Elles sont moins nombreuses que les décrocheurs à occuper un emploi (22 % d'écart) ;
 - Elles gagnent un salaire inférieur de 21 % à celui d'un décrocheur.

Il existe de grandes disparités quant au plus haut niveau de scolarité déclaré par les Québécois. Dans l'ensemble du Québec, **11,3 % des habitants de 25 à 64 ans ne possèdent aucun diplôme. Les régions administratives de Montréal, de Laval et de la Montérégie font mieux que la moyenne québécoise avec des taux de 7,7 %, 9,9 % et 10,9 %, tandis que deux autres régions limitrophes, soit les Laurentides (12,1 %) et Lanaudière (14,0 %), affichent des taux plus élevés que la moyenne provinciale.** Bien qu'un habitant sur deux de l'île de Montréal détienne un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, **les taux de diplomation demeurent en deçà de la moyenne québécoise.**

Plus haut niveau de scolarité atteint (variation de 2001 à 2016, en points de pourcentage)

Graphique 4-6



Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001 et 2016.
Traitement : Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), 2018.

À retenir

Les citoyens du Grand Montréal sont plus diplômés qu'il y a vingt ans. Malheureusement, le taux de décrochage demeure très élevé.

Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Une société de plus en plus égalitaire, mais pas nécessairement paritaire

Hausse de la scolarité des femmes

En 1995, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à poursuivre des études universitaires. Depuis, la tendance s'est inversée. De 2000 à 2018 (dernières données disponibles, encore à l'état d'estimations), la proportion de femmes détenant un diplôme universitaire a augmenté davantage que celle des hommes.

En 2018, à l'échelle du Québec, leur proportion avait presque doublé pour ce qui est du baccalauréat et des diplômes de cycles supérieurs, tandis que la progression des hommes à ce chapitre a été nettement plus lente.

Femmes et marché du travail

L'un des changements économiques, sociaux et démographiques les plus marquants des dernières décennies concerne l'entrée massive des femmes sur le marché du travail.

Répartition de la population de 25 à 54 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint

Tableau 5-1

	Femmes		Hommes	
	1995	2015	1995	2015
Ensemble du Québec				
Certificat, diplôme d'un collège ou cégep	15,8	22	12,5	18,2
Baccalauréat	10,7	20,3	12	16,6
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	3,5	9,2	5,5	8,1
Montréal				
Certificat, diplôme d'un collège ou cégep	14,6	18,7	12,3	16,1
Baccalauréat	15,1	28,6	17,6	28,2
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	6,2	16,5	8,8	15,6

Source : Institut de la statistique du Québec

Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans

Tableau 5-2

		Montréal	Toronto	Vancouver	Calgary
2001	Hommes	82,4	87,3	89,4	84,9
	Femmes	72,4	75,5	80,2	73
2011	Hommes	81,1	83,8	88,7	81,2
	Femmes	77,4	73,8	79,5	74
2019	Hommes	86,5	86,5	88,6	88,6
	Femmes	81,6	76,5	80,5	79,1

Source : Institut de la statistique du Québec

Femmes immigrantes : des progrès restent à faire

À Montréal, en 2006¹, le taux d'emploi des femmes immigrantes de 25 à 54 ans arrivées depuis moins de cinq ans se situait à 50 %, soit environ 20 points de moins que celui des femmes immigrantes établies depuis au moins 10 ans, et 30 points de moins que celui des femmes nées au Canada.

Dix ans plus tard, en 2016, le taux d'emploi des femmes à Montréal avait augmenté pour tous les groupes. Cela dit, s'il approchait les 90 % chez les femmes nées au Canada, il demeurait moins élevé chez les immigrantes, soit sous les 60 % pour celles arrivées depuis moins de cinq ans (un écart de 30 points) et 80 % pour celles établies depuis au moins 10 ans (un écart de 10 points).

Femmes autochtones : des écarts marqués

Les femmes autochtones sont aussi relativement peu présentes sur le marché du travail. Les écarts de taux d'emploi entre les femmes et les hommes sont importants au sein de ce groupe.

Violence faite aux femmes

En 2017, chez les 25 ans et moins, le taux de crimes violents déclarés était plus élevé chez les victimes féminines. Ce taux est aussi plus élevé chez les filles et les jeunes femmes de moins de 25 ans que chez celles de 25 ans et plus.

En outre, Montréal affichait des taux de crimes violents déclarés envers les filles et les femmes plus élevés que Toronto, Vancouver et Ottawa. C'est également le cas pour les hommes de 25 ans et plus, pour lesquels seule Vancouver surpasse Montréal.

Victimes de crimes violents déclarés par la police (taux pour 100 000 personnes)

Tableau 5-3

	11 ans ou moins		12 à 17 ans		18 à 24 ans		24 ans et moins		25 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Toutes les RMR	289	277	1 757	1 402	1 834	1 449	1 123	914	732	767
Montréal	367	338	2 027	1 421	2 030	1 452	1 251	921	803	789
Québec	369	367	2 242	1 544	2 370	2 025	1 388	1 126	760	852
Ottawa	156	152	1 263	967	1 630	1 246	903	709	575	582
Toronto	246	288	1 380	1 542	1 431	1 237	912	900	643	698
Vancouver	181	181	1 328	1 172	1 385	1 350	877	831	702	856

Source : Statistique Canada

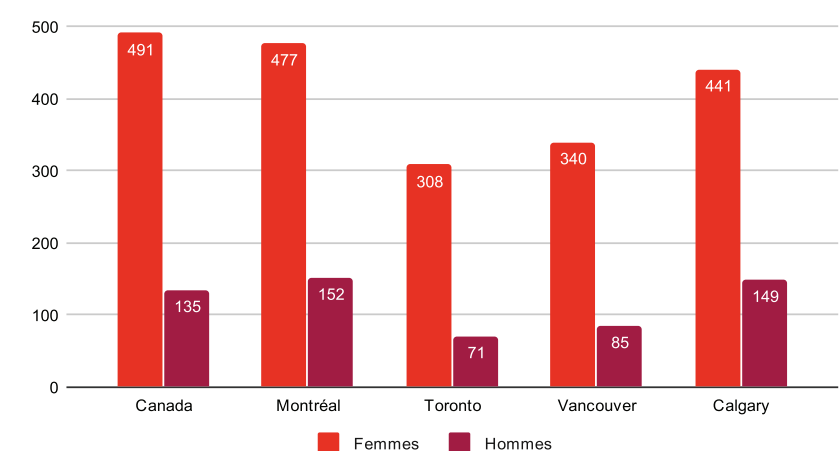
Violence conjugale

En 2017, les femmes étaient largement surreprésentées parmi les victimes de violence entre partenaires intimes dans l'ensemble du Canada. Montréal affichait le taux de violence entre partenaires déclaré par la police le plus élevé des quatre plus grandes métropoles, autant pour les femmes que pour les hommes.

Selon une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le taux de prévalence de la violence conjugale a diminué de façon importante au Québec de 1999 à 2014, passant de 7,4 % à 3,5 %².

Taux de violence entre partenaires intimes

Graphique 5-1



Source : Statistique Canada

¹ Données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

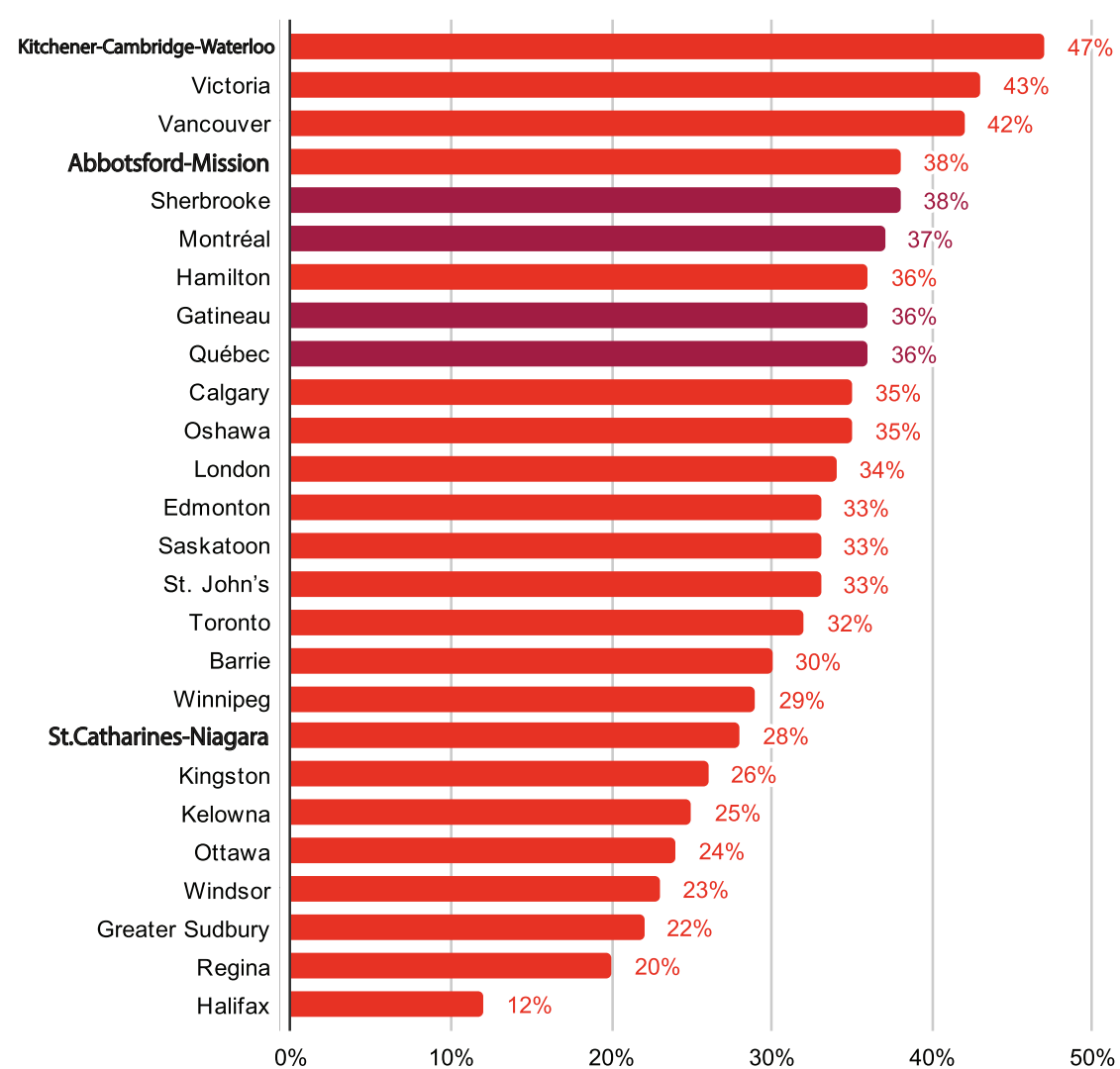
² <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-conjugale/ampleur-de-la-violence-conjugale-au-quebec>

Femmes et politique

Au niveau municipal, en 2019, les femmes représentaient le tiers des élus dans les plus grandes villes du Canada, et plus de 50 % des conseillers et des maires à Montréal, à Québec, à Vancouver, à Saskatoon et à Victoria.

Proportion de femmes élues au niveau municipal

Graphique 5-1



Source : <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2019/03/Best%20and%20Worst%20Places%20to%20Be%20a%20Woman%202019.pdf>

À retenir

Malgré de meilleurs résultats en matière d'équité, d'importants défis restent à relever afin de réduire la violence faite aux femmes.



Eau propre et assainissement

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Une eau plus propre mais encore beaucoup de pertes

Les résidents du Grand Montréal disposent d'une eau de qualité. L'eau potable est gratuite et accessible à tous. Malgré cet accès quasi universel, la qualité de l'eau à Montréal soulève parfois des inquiétudes, par exemple par rapport à l'exposition au plomb.

Montréal : un plan d'action pour les conduites en plomb

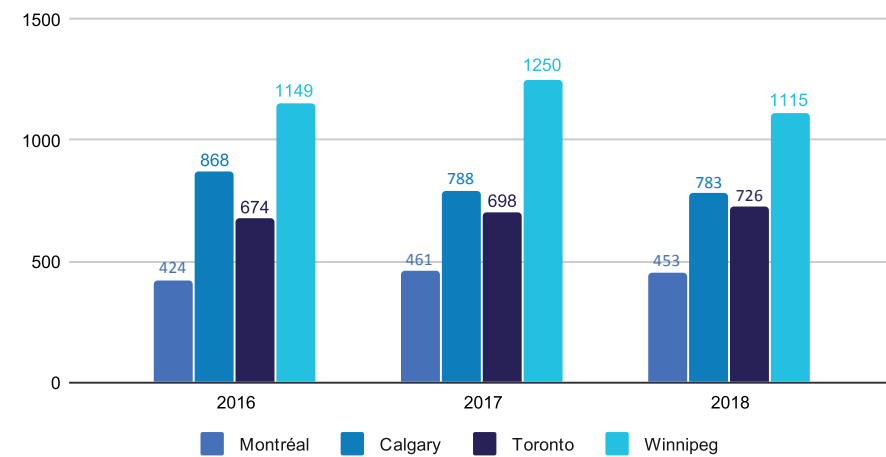
En octobre 2019, la Ville de Montréal a dévoilé un plan d'action visant à accélérer le remplacement d'environ 48 000 entrées de service d'eau en plomb d'ici 2030. Santé Canada a récemment revu sa recommandation et a abaissé de 10 à 5 microgrammes par litre la concentration maximale de plomb de l'eau provenant d'un robinet¹. Cela représente une baisse de 90 % par rapport au seuil de 50 microgrammes recommandé en 2001 et un des niveaux les plus bas à l'échelle internationale. Notons que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a pas établi de seuil où l'exposition au plomb se fait sans danger. Le gouvernement du Québec a annoncé qu'il exigera des municipalités un plan d'action pour réduire la présence de plomb dans l'eau².

Les coûts totaux du système de traitement des eaux usées par mégalitre d'eau traité à Montréal sont largement inférieurs à ceux des autres métropoles canadiennes. Malgré ces coûts moins élevés, Montréal affiche un taux de traitement des eaux usées par 100 000 habitants plus élevé que ses consœurs canadiennes.

Le coût du traitement et de la distribution d'eau potable est ainsi substantiellement inférieur à Montréal par rapport à d'autres métropoles canadiennes, et il a peu varié au cours des dernières années.

Coût total du traitement et de la distribution/transmission d'eau potable par mégalitre d'eau traité (en \$)

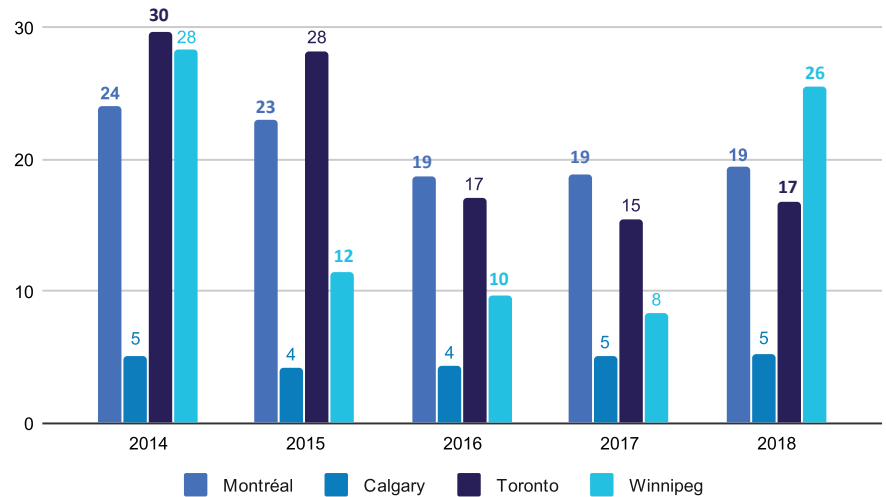
Graphique 6-1³



Toutefois, les bris techniques par 100 kilomètres de conduites à Montréal, bien qu'ils aient diminué ces dernières années, n'ont pas suivi la tendance observée dans les autres métropoles canadiennes depuis 2014. À Toronto, par exemple, la fréquence relative des bris a diminué de moitié, malgré le fait que l'âge des conduites soit le même.

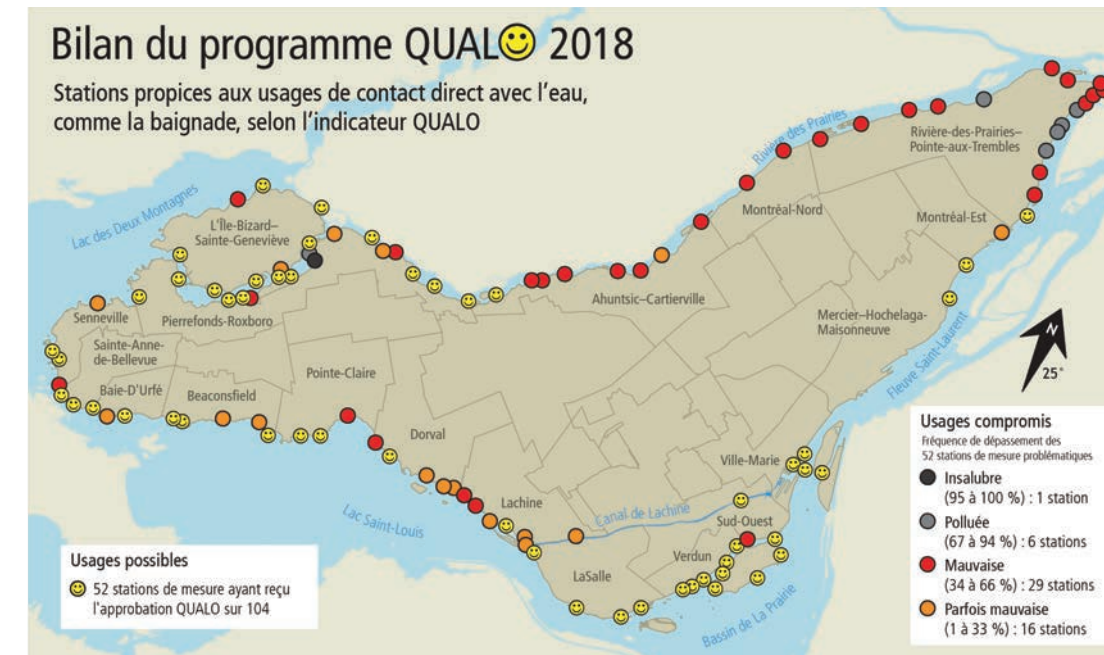
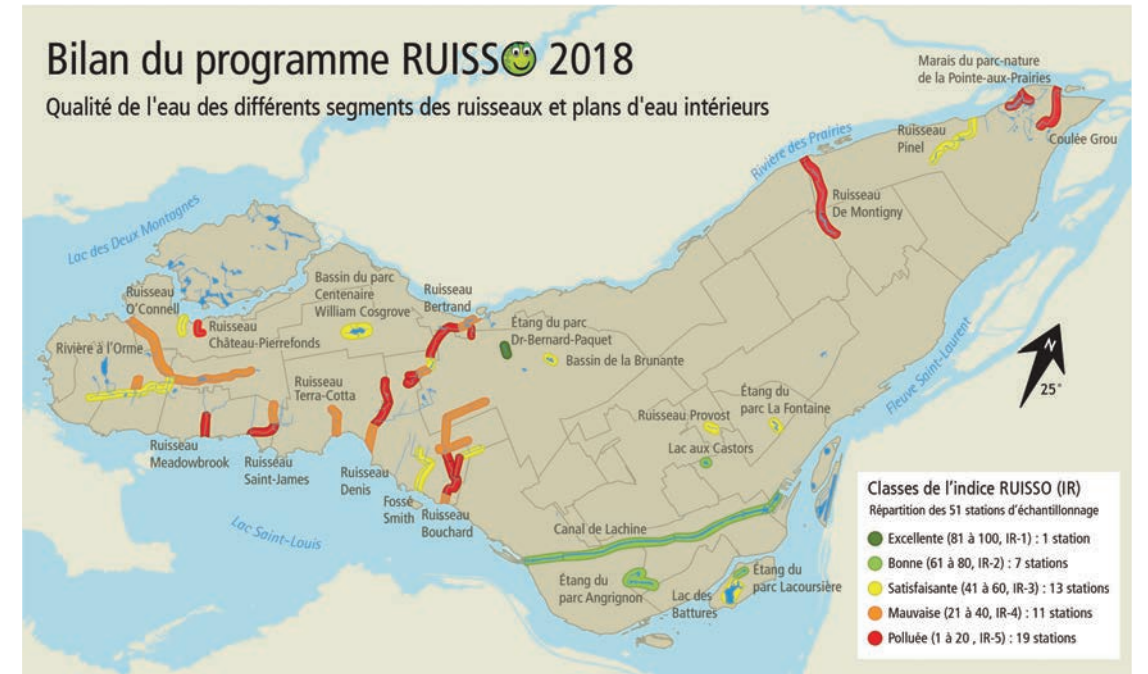
Nombre de bris par 100 km de conduite

Graphique 6-2³



En 2018, l'âge moyen de toutes les conduites d'eau potable à Montréal était de 61 ans, soit exactement le même qu'à Toronto et presque le double qu'à Calgary (33 ans). L'âge moyen des conduites d'eaux usées était de 57 ans, comparativement à 66 ans à Toronto et 33 ans à Calgary.

L'agglomération de Montréal offre à ses citoyens des ruisseaux d'une qualité particulièrement faible : la plupart de ceux échantillonnés affichent une qualité mauvaise ou polluée, en particulier dans les pointes est et ouest de l'île⁴. Il faut aussi souligner que la majorité des ruisseaux de l'agglomération sont canalisés.



Reproduite avec permission

En 2018, la moitié (52 sur 104) des stations de mesure qui ceinturent l'agglomération de Montréal ont reçu l'approbation QUALO, ce qui signifie que le contact avec l'eau lors d'une baignade n'est pas problématique. Les échantillons varient beaucoup d'une année à l'autre, principalement en fonction des précipitations reçues. Par exemple, en 2017, 73 % des stations avaient reçu la même approbation.

Un constat géographique : une partie importante des plages de l'agglomération qui sont problématiques se situent dans l'est de l'île, ce qui soulève la question de l'accès équitable aux plans d'eau. Point positif, des plages sont en cours d'aménagement, par exemple à Verdun.

À retenir

Le Grand Montréal bénéficie depuis des années d'une eau de qualité. Il reste toutefois à réduire les pertes occasionnées par les systèmes d'approvisionnement municipaux. L'accès équitable aux plans d'eau demeure problématique.

¹ Ville de Montréal, Problématique du plomb, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6497,142410786&_dad=portal&_schema=PORTAL
² Croteau, Martin, Jean-Thomas Léveillé, Plomb dans l'eau : Québec exigera un « plan d'action » des villes, La Presse, <https://www.lapresse.ca/actualites/2019/10/23/01-5246555-plomb-dans-leau-quebec-exigera-un-plan-daction-des-villes.php>
³ Ville de Montréal, Indicateurs de gestion de l'eau de la Ville de Montréal <http://ville.montreal.qc.ca/vuesurlesindicateurs/index.php?categorie=17>

⁴ Ville de Montréal, «Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal en 2018» http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VDM_BILANRMA_2018_VF.PDF

Énergie propre et d'un coût abordable

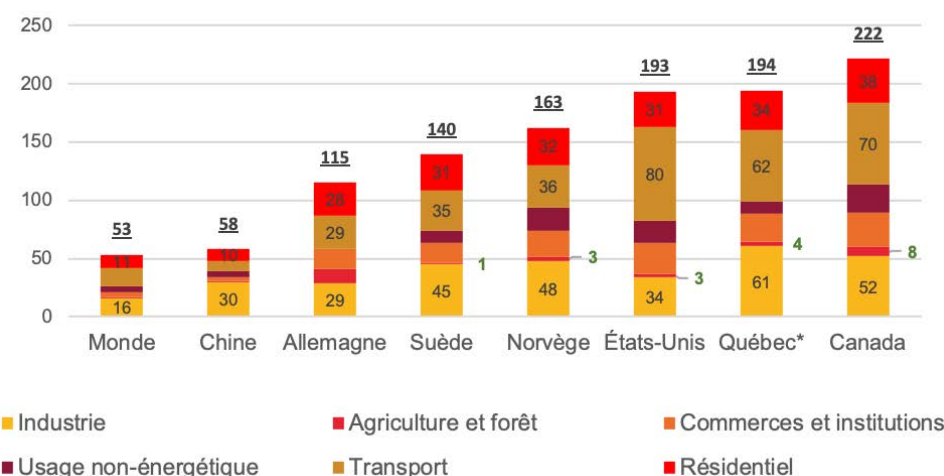
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Plus d'énergie propre, mais une consommation très élevée

La consommation énergétique annuelle par habitant au Québec est de 193 gigajoules (GJ), soit légèrement inférieure à celles du Canada (221 GJ) et des États-Unis (196 GJ). Des pays développés comme la Norvège (164 GJ), la Suède (141 GJ) ou l'Allemagne (114 GJ) affichent un taux de consommation plus bas. Le Québec a une consommation industrielle particulièrement plus élevée (61 GJ) en comparaison des autres pays mentionnés ci-dessus la présence d'industries énergivores expliquant en partie cet état de fait. Il y a également une différence marquée entre les pays européens et les pays d'Amérique du Nord dans la consommation d'énergie liée au transport¹.

Comparaison de la consommation énergétique par habitant du Québec avec celle d'autres pays, 2017

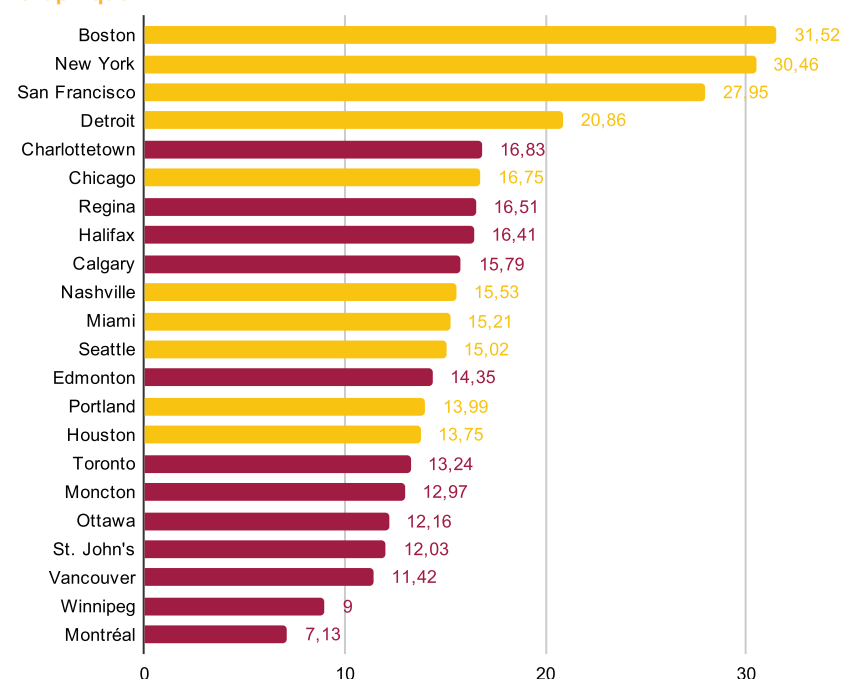
Graphique 7-1'



Note : Le graphique illustre la consommation énergétique de certains pays du monde. Seuls quatre petits pays ont une consommation par habitant supérieure à celle du Canada : Trinité-et-Tobago, le Qatar, l'Islande et le Luxembourg

Prix moyens facturés aux clients résidentiels (consommation mensuelle de 1 000 kWh; en ¢/kWh, en dollars canadiens)

Graphique 7-2



Source : Hydro-Québec, Prix de l'électricité : l'écart se creuse entre le Québec et le reste du continent, 13 octobre 2018, <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1426/prix-de-lelectricite-lecart-se-creuse-entre-le-quebec-et-le-reste-du-continent/>

Les Montréalais paient nettement moins pour leur électricité que dans les autres villes en Amérique du Nord. Le prix moyen facturé aux clients résidentiels à Montréal équivaut à presque la moitié du tarif payé à Toronto et est nettement plus bas que les tarifs moyens des autres grandes villes canadiennes. La différence avec certaines villes américaines est encore plus flagrante : les Bostonnais et les New-Yorkais paient quatre fois plus cher pour leur électricité. Fait à noter, les Montréalais utilisent beaucoup plus l'électricité dans leur consommation d'énergie que les autres villes du continent – le gaz naturel occupe une place plus importante dans la consommation énergétique dans le Nord-Est des États-Unis, par exemple. Ces faibles coûts contribuent au fait que l'électricité occupe une place plus importante dans le bilan de consommation des Québécois, notamment en ce qui a trait au chauffage.

Les ménages québécois paient nettement moins que leurs voisins de l'Ontario en ce qui concerne les dépenses énergétiques résidentielles. En effet, en 2017, pour les dépenses liées à l'eau, les combustibles et l'électricité de leur logement principal, le ménage québécois moins fortuné – appartenant au quintile inférieur en termes de revenu – déboursait 946 \$. C'est environ 25 % de moins que le ménage ontarien du quintile inférieur, lequel déboursait 1 265 \$ en moyenne. Le même constat se fait pour les autres quintiles de revenu : les Québécois paient systématiquement moins cher pour les dépenses liées à l'eau, aux combustibles et à l'électricité, dans un ordre d'environ 25 à 40 %².

Le secteur résidentiel affiche la plus grande part d'énergie renouvelable dans son bilan énergétique : 73 % de sa consommation est en électricité (provenant en presque totalité d'hydroélectricité renouvelable). Le secteur industriel s'approvisionne à 48 % en électricité, alors que le secteur commercial et institutionnel le fait à 43 %. Par contre, l'énergie consommée par le secteur des transports provient à 97 % de produits pétroliers raffinés³.

La Chaire de gestion du secteur de l'énergie rapporte dans son plus récent État de l'énergie au Québec que la part des approvisionnements en pétrole canadien et américain a considérablement augmenté – au point d'atteindre les 100 % du total québécois en date d'octobre 2019. 38 % provenaient de l'Ouest canadien et 62 % des États-Unis.

L'énergie montréalaise est ainsi propre et renouvelable, mais est-elle efficace d'un point de vue économique ? La réponse est oui, malgré les pertes dans le système énergétique évoquées précédemment : entre 1990 et 2017, la croissance de l'économie québécoise a été bien plus rapide que celle de la consommation d'énergie. En effet, alors que le PIB augmentait de 66 %, et que la population augmentait de 19 %, la consommation d'énergie n'augmentait que de 13 %. Concrètement, cela signifie que « l'intensité énergétique de l'économie⁴ » a diminué de 32 %, alors que la consommation d'énergie par habitant diminuait de 5 %⁵.

À retenir

Un des prix les plus bas du continent est malheureusement jumelé avec l'une des consommations les plus élevées.



Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

De la stagnation au plein essor

Une croissance économique soutenue

La méthode classique afin de mesurer le niveau de vie fait appel au produit intérieur brut (PIB) par habitant. Au cours des 20 dernières années, soit entre 2000 et 2019, le PIB réel par habitant à Montréal est passé de 39 400 \$ à 46 100 \$ (en dollars de 2012), une augmentation de 17 %¹.

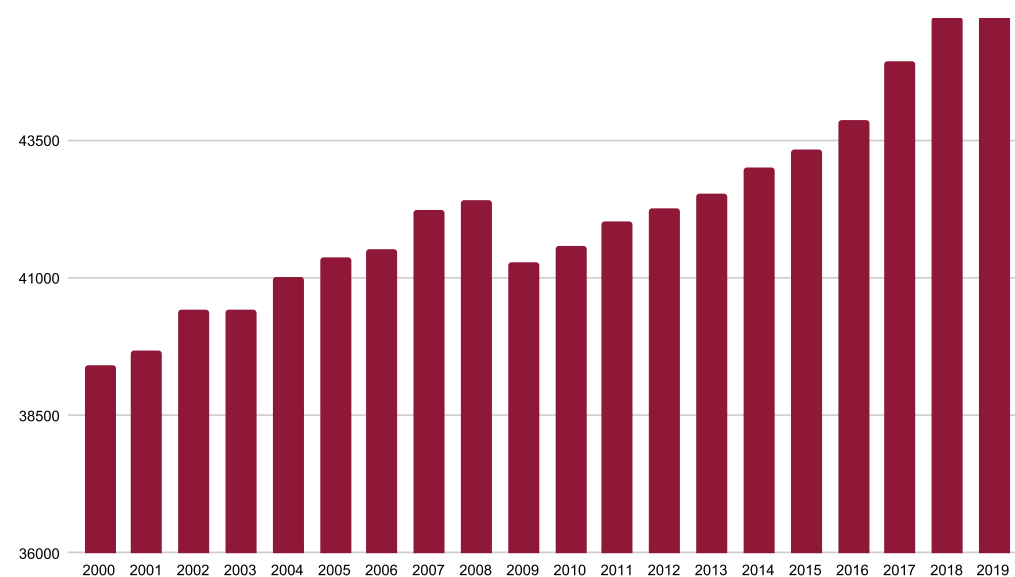
Si Montréal accusait un retard sur Toronto et Vancouver en 2000, notons que la bonne performance montréalaise des dernières années n'a pas permis de résorber cet écart. Depuis 2000, le taux de croissance annuel du PIB réel de Montréal a atteint 0,8 %, contre 0,6 % à Toronto et 1,6 % à Vancouver. Cette dernière a pratiquement comblé le retard qu'elle avait sur Toronto en 2000.

En 2019, Montréal conservait donc un écart de 23 % avec Toronto et de 19 % avec Vancouver. Ce calcul ne tient toutefois pas compte des différences de coût de la vie entre ces trois villes.

La productivité des emplois à Montréal – mesurée par le PIB réel par emploi – a été relativement stagnante de 2000 à 2010, alors que la valeur ajoutée par emploi (en \$ de 2012) s'élevait généralement à moins de 85 000 \$. Elle a ensuite augmenté de manière soutenue, pour atteindre 89 000 \$ en 2019, une croissance de 7 % par rapport à 2000².

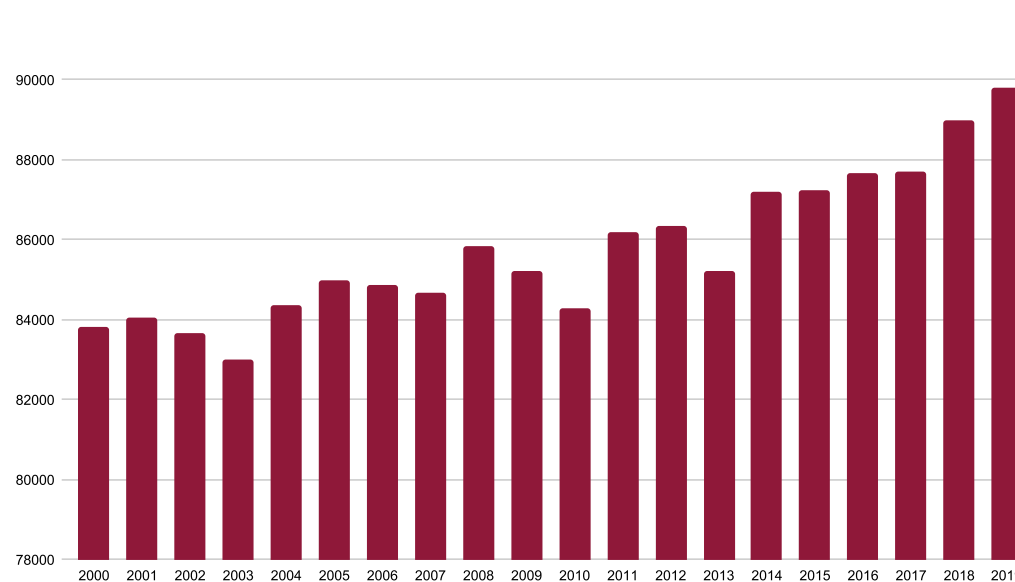
Niveau de vie à Montréal (PIB réel par habitant, \$ de 2012)¹

Graphique 8-1¹



Productivité à Montréal (PIB réel par emploi, \$ de 2012)

Graphique 8-2²



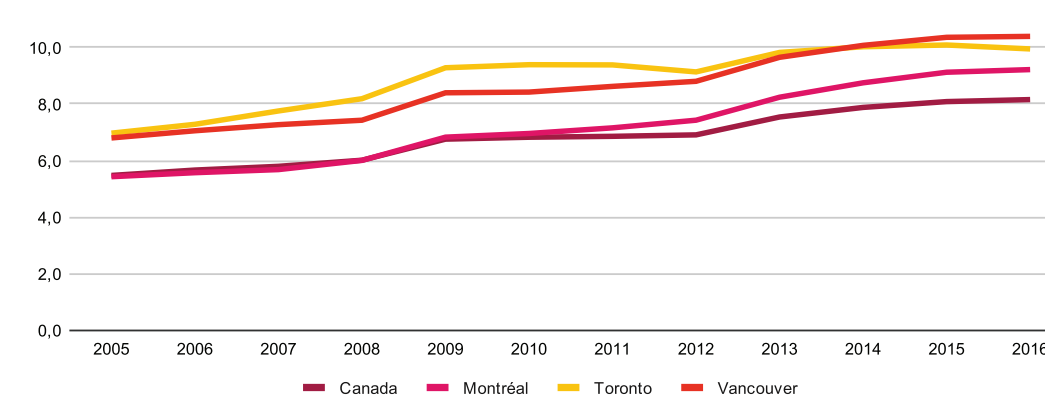
Hausse du travail informel ou à la demande (gig work).

On a beaucoup parlé de la précarité des emplois sur le marché du travail. Certains s'inquiètent du nombre croissant d'emplois « à la demande » ou « informels ». Des chercheurs de Statistique Canada ont d'ailleurs publié en 2019 une étude tentant de quantifier l'importance que prend le travail à la demande au Canada et dans ses métropoles. Pour ce faire, ils ont défini le travail à la demande ainsi : « Les travailleurs à la demande ne sont normalement pas employés à long terme par une entreprise unique; ils signent différents contrats avec des entreprises ou des particuliers (demandeurs de tâches) pour accomplir une tâche particulière ou

pour travailler pendant une période donnée, en contrepartie d'une somme négociée. Cela comprend les entrepreneurs indépendants ou les pigistes ayant des compétences particulières et les travailleurs à la demande embauchés pour occuper des emplois assurés par l'intermédiaire du nombre croissant de plateformes en ligne et de marchés suivant l'approche participative comme Uber, Lyft, TaskRabbit, Upwork, Guru, Fiverr et Freelancer.³ Or, ils ont noté par exemple qu'en 2016, dans l'ensemble du Canada, le travail à la demande représentait une proportion de 8,2 %, laquelle était encore plus élevée dans les trois plus grandes métropoles du pays, soit 9,2 % à Montréal, 9,9 % à Toronto et 10,4 % à Vancouver⁴. Cette proportion était en hausse partout, alors qu'elle se situait autour de 5,5 % pour Montréal en 2006.

Travailleurs à la demande («gig workers») (en %)

Graphique 8-3



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir des données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employé

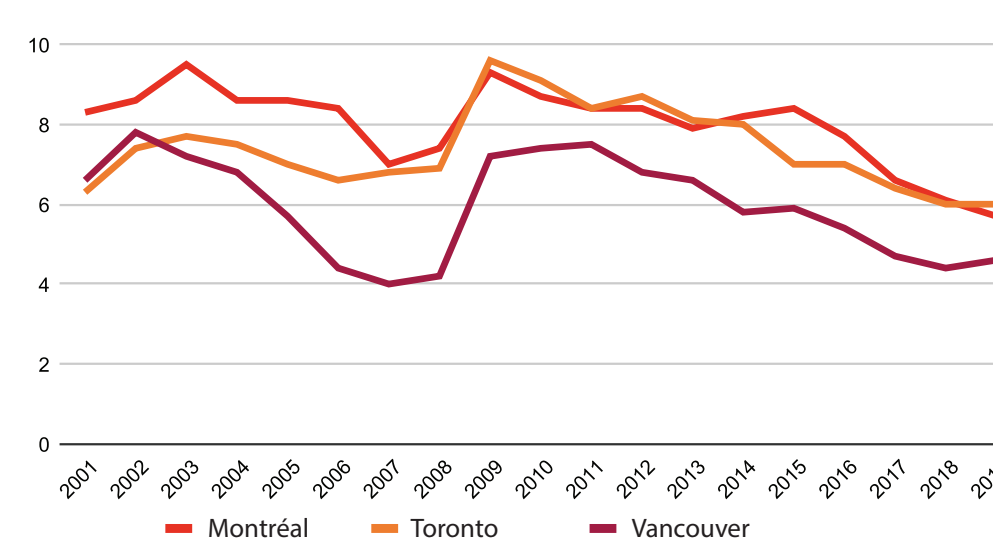
Une autre étude de 2019, réalisée par la Banque du Canada, a tenté de quantifier le phénomène du travail informel en utilisant une méthodologie différente⁵.

Le plein emploi productif pour tous

Une façon de mesurer le progrès dans ce domaine consiste à suivre l'évolution du taux de chômage, soit la proportion de gens sans emploi qui se cherchent activement un poste. On remarque qu'en 2019, le chômage a atteint un creux historique à Montréal, se chiffrant à 5,7 %. Depuis 2010, il est généralement à la baisse dans chacune des trois grandes métropoles canadiennes.

Taux de chômage au Canada (%)

Graphique 8-4



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir des données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employé

Salaire des femmes : encore inférieur

Bien que le salaire horaire moyen des femmes ait effectué un rattrapage depuis la fin des années 90, il est encore 10 % inférieur à celui des hommes, un résultat qui stagne depuis 2015⁶.

Baisse de l'écart du taux de chômage entre immigrants et natifs

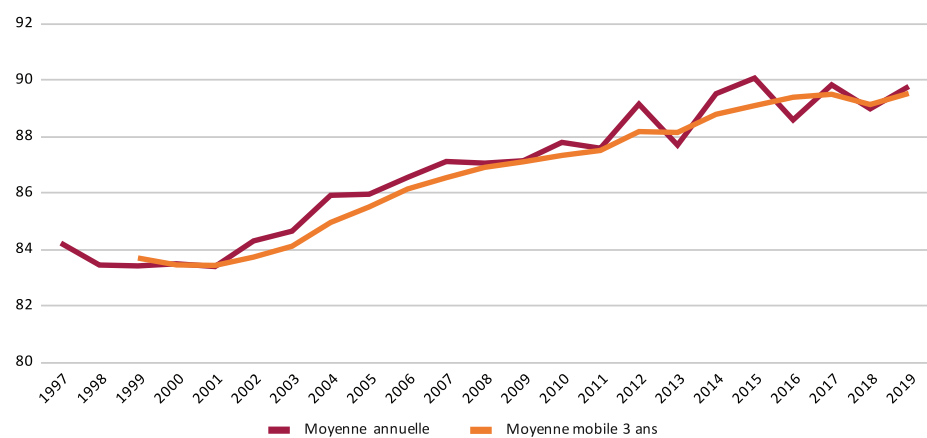
L'écart du taux de chômage entre les immigrants et les natifs a baissé au cours des dernières années⁷. D'un sommet de 7,3 points de pourcentage en 2011, il est passé à 2,9 points en 2019. Cela dit, la performance montréalaise demeure en retard sur celle des deux autres métropoles du Canada. En effet, en 2019, l'écart du taux de chômage immigrants-natifs était de 0,5 point à Toronto, un record, et de 1,1 point à Vancouver.

Accidents de travail en diminution au Québec

Après une augmentation dans les années 1980, les accidents de travail sont en diminution continue depuis les années 1990⁸.

Salaire horaire moyen des femmes au Québec (en % du salaire horaire moyen des hommes)

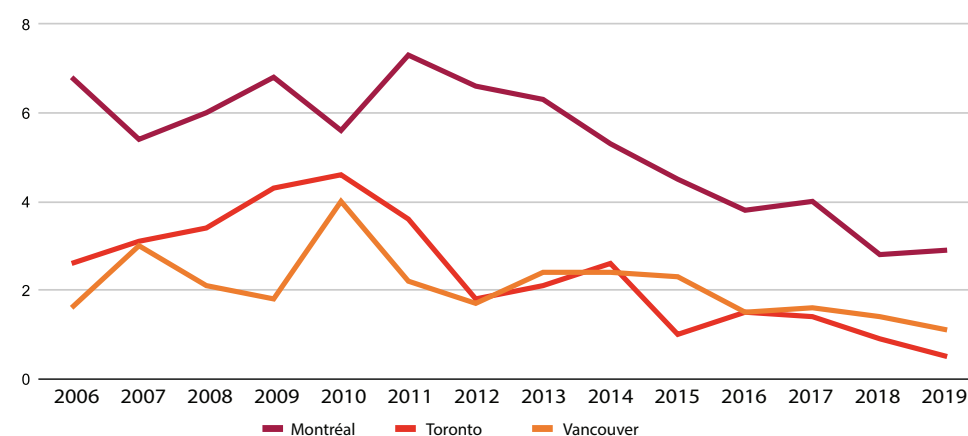
Graphique 8-5



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0064-01

Écart de taux de chômage immigrants-natifs (25 à 54 ans, en points de pourcentage)

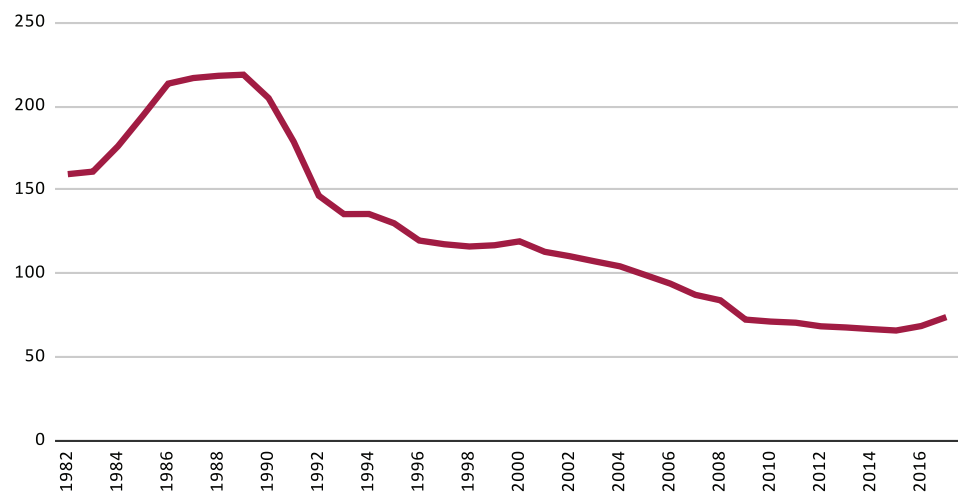
Graphique 8-6



Source : Statistique Canada Tableau : 14-10-0096-01 (anciennement CANSIM 282-0129)

Nombre d'accidents acceptés avec perte de temps (en milliers, Québec)

Graphique 8-7



Source : http://awcbc.org/wp-content/uploads/2018/03/Statistiques_nationales_des_accidents_maladies_et_deces_professionnels-2015-2017.pdf

À retenir

Montréal, après des années de stagnation, prend son envol. Il reste à voir comment cet essor et ses effets bénéfiques seront répartis dans la population.



Industrie, innovation et infrastructure

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Des investissements importants mais un retard sur les projets durables

Congestion routière : Montréal en tête de peloton

Depuis 2009, le stock net des infrastructures routières a connu une croissance de 98 % pour le Québec, comparativement à 54 % pour celui de l'Ontario¹. Dans la grande région montréalaise, l'accès aux routes ne semble pas un problème. En effet, selon des données de la SAAQ, le nombre de véhicules dans le Grand Montréal connaît une hausse constante. En 2018, on en dénombrait ainsi **2 036 000, en croissance de 7 % par rapport à 2013**. Cependant, pour la première fois en 2018, le nombre de véhicules enregistrés dans la ville de Montréal a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente, le total étant passé de 666 000 à 665 000².

Les limites géographiques de l'île de Montréal contribuent à placer la métropole en tête des villes de taille comparable en Amérique du Nord pour la congestion routière. Selon la firme Inrix, les Montréalais passent 145 heures par année dans leur voiture³.

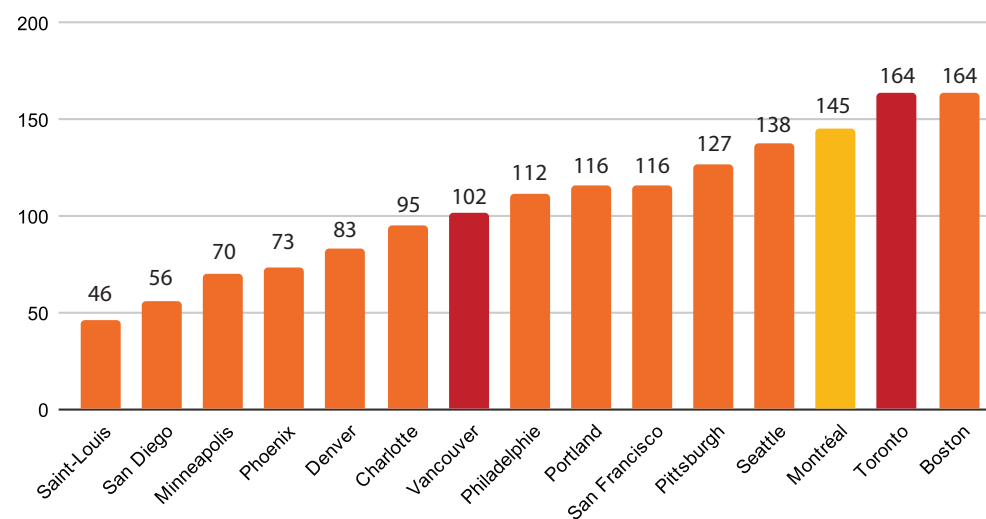
Trafic aérien

En général, le trafic aérien est en forte hausse au Canada. De 2008 à 2018, le total des passagers dans les aéroports canadiens a augmenté de 45 %⁴.

Les quatre aéroports majeurs du pays ont connu des augmentations substantielles : 57 % à Toronto, 48 % à Vancouver, 52 % à Montréal et 37 % à Calgary. Selon l'Official Airline Guide (OAG), Montréal-Trudeau est le 41^e aéroport le plus fréquenté au monde, derrière Toronto (6^e) et Vancouver (27^e)⁵.

Temps perdu à cause de la congestion routière (heures perdues sur une année dans la congestion, par conducteur)

Graphique 9-1



Source : Inrix

Tableau 9-1

Trafic aérien de passagers aux aéroports canadiens	2008	2018	Variation sur dix ans
Total au Canada	109 360 095	159 009 051	+ 45%
Halifax/Robert L. Stanfield International	3 460 651	4 236 898	+ 22%
Montréal/Pierre Elliott Trudeau International	12 309 992	18 749 586	+ 52%
Ottawa/Macdonald-Cartier International	4 170 944	4 979 019	+ 19%
Toronto/Lester B. Pearson International	30 829 446	48 269 345	+ 57%
Winnipeg/James Armstrong Richardson International	3 547 332	4 289 197	+ 21%
Calgary International	12 109 780	16 606 209	+ 37%
Edmonton International	6 225 414	8 066 010	+ 30%
Vancouver International	17 058 616	25 267 409	+ 48%

Source : Official Airline Guide (OAG)

Augmentation du trafic portuaire

Au Port de Montréal, de 2014 à 2018, la circulation maritime a connu une hausse totale de 696 navires⁶, une progression de 34 %. Le transport de marchandises est en forte hausse, la jauge brute (tonnage) ayant crû de 37,5 %.

Circulation maritime au Port de Montréal

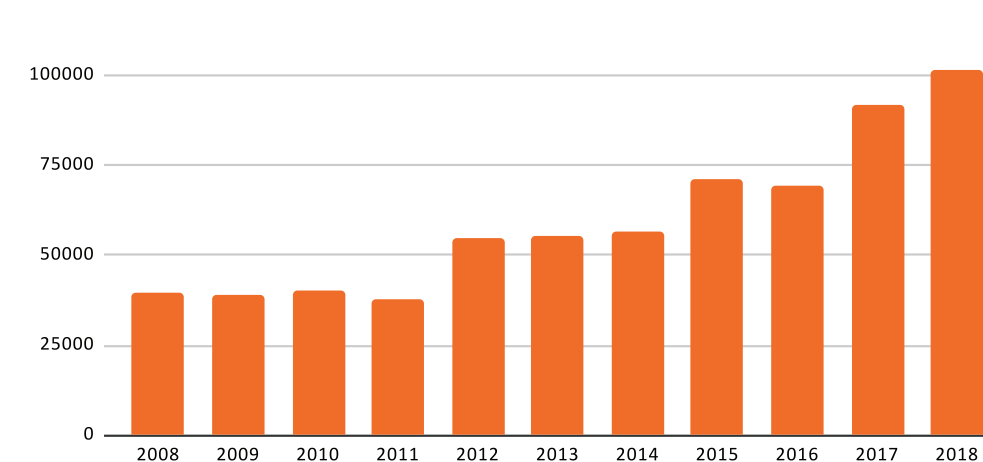
Tableau 9-2

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre total de navires	2 042	2 109	2 271	2 392	2 738
Jauge brute (en millions de tonnes)	38,1	41,5	45,6	48,6	52,4

Source : <https://www.port-montreal.com/PMStats/html/frontend/statistics.jsp?lang=fr&context=business>

Nombre de passagers au Port de Montréal

Graphique 9-2



<https://www.port-montreal.com/PMStats/html/frontend/statistics.jsp?lang=fr&context=business>

Par ailleurs, le nombre de passagers a plus que doublé depuis 2011. En 2018, plus de 100 000 passagers ont ainsi été recensés au Port de Montréal⁷.

Transport ferroviaire : surtout les trains de banlieue

Le Canada possède un vaste réseau ferroviaire de près de 50 000 kilomètres. À l'échelle nationale, la majeure partie du réseau est utilisée pour le transport de marchandises. Cela dit, chaque année, environ 84 millions de passagers utilisent ce mode de transport au pays, principalement les trains de banlieue de Montréal, de Toronto et de Vancouver, lesquels constituaient 94 % du trafic ferroviaire en 2017⁸. En 2018, 4,8 millions de passagers ont voyagé entre les destinations desservies par VIA Rail⁹. La très grande majorité de ces déplacements ont eu lieu dans le corridor densément peuplé entre Québec et Windsor. La Communauté métropolitaine de Montréal recense 1 850 kilomètres de voies ferrées, comparativement à 18 200 kilomètres de réseau routier au sein de la RMR de Montréal¹⁰.

Transport durable et actif : augmentation du transport en commun dans la grande région montréalaise

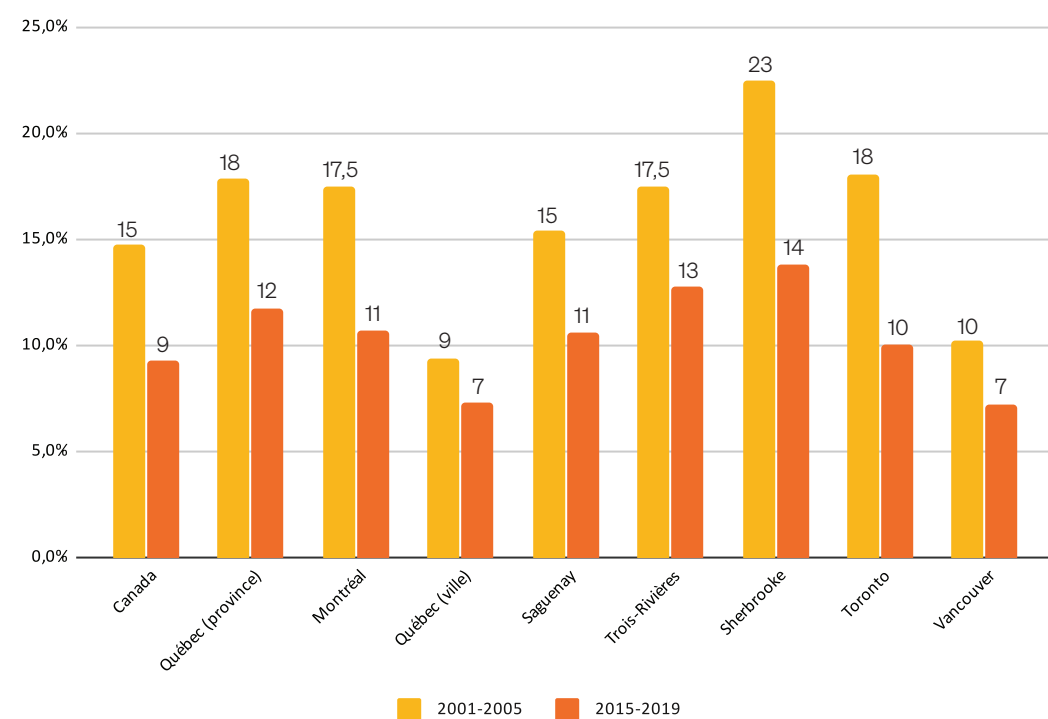
Comme mentionné précédemment, les Montréalais perdent énormément de temps dans les embouteillages lors de leurs déplacements. Or, la croissance du nombre de véhicules dans la grande région montréalaise ne permet pas de croire que la situation ira en s'améliorant. Non seulement cette réalité a une incidence défavorable sur les émissions de gaz à effet de serre, mais son impact est considérable sur l'économie et la vie personnelle des citoyens.

L'une des solutions permettant d'alléger ce poids réside dans les transports collectifs. Les dernières données provenant de l'enquête Origine-Destination 2018¹¹ sont de bon augure pour le Grand Montréal, puisqu'une augmentation de 4 % a été observée depuis 2013 quant à l'utilisation du transport collectif et que 74 % des déplacements vers le centre-ville se sont faits par transport collectif pendant cette même période.

⁶ <https://www.port-montreal.com/PMStats/html/frontend/statistics.jsp?lang=fr&context=business>.
⁷ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67889663&_dad=portal&_schema=PORTAL.
⁸ <https://www.railcan.ca/101/canadas-passenger-railways-moving-people/>.
⁹ https://media.viarail.ca/sites/default/files/publications/2018_Annual_Report_FR.pdf.
¹⁰ <http://cmm.qc.ca/champs-intervention/transport/dossiers-en-transport/transport-des-marchandises/>.
¹¹ https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2020/01/CA_Faits-saillants_EOD_COMPLET_WEB_14012020_R002.pdf

Proportion des emplois dans le secteur de la fabrication

Graphique 9-3



Source : Conference Board of Canada

Financement important des entreprises

En 2014, au Canada, 51,3 % des PME (moins de 100 employés) ont demandé un financement externe. Au total, 28,1 % ont obtenu du financement par emprunt, 29,4 % un crédit commercial, 7,9 % un crédit-bail, 4,4 % un financement gouvernemental et 0,9 % des fonds propres.

Pour acquérir d'autres entreprises, les PME ont utilisé diverses sources de financement, des fonds personnels (71,4 %), du crédit d'institutions financières (60,7 %) et des prêts ou investissements provenant d'amis ou de membres de la famille des propriétaires (26 %).

À Montréal, 28,4 % des PME ont demandé un financement par emprunt en 2017, un chiffre qui se situe au-dessus de la moyenne canadienne (25,6 %), mais sous la moyenne québécoise (30,4 %). La probabilité qu'une demande de financement soit déclinée était plus importante à Montréal (10,6 %) que dans l'ensemble de la province (6,6 %), mais semblable à la moyenne nationale (9,5 %).

Perte de vitesse dans le secteur manufacturier

L'importance relative du secteur manufacturier montréalais a diminué de 39% depuis l'an 2000.

Partout au pays, la proportion des emplois attribués à l'activité manufacturière a diminué au cours des deux dernières décennies. De la période 2001-2005 à la période 2015-2019, la baisse a atteint 37 % au Canada (-5,5 points de pourcentage), 35 % au Québec et 39 % à Montréal¹¹.

Le même phénomène s'observe du côté du poids qu'occupe la **production manufacturière dans le PIB, qui affichait une baisse de 29 % au Canada (-4,3 points de pourcentage), de 28 % au Québec, et de 31 % à Montréal.**

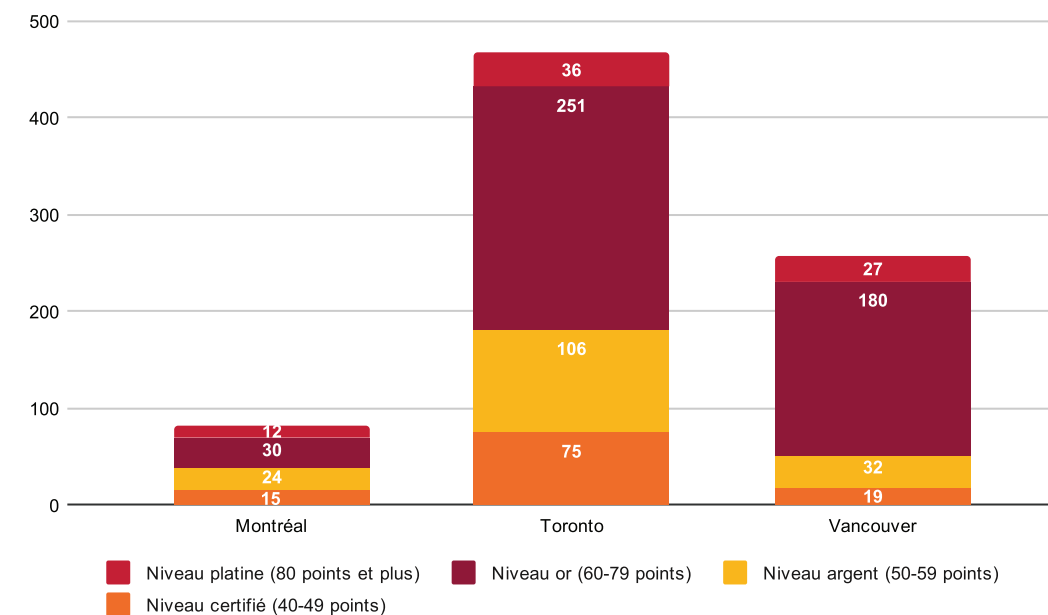
Retard dans les projets LEED

Une des mesures envisageables pour analyser le niveau de qualité des infrastructures dans la région montréalaise réside dans le nombre de projets LEED. Bien qu'imparfaite, cette mesure permet de dégager certaines observations.

Or, **Montréal accuse un retard à cet égard lorsqu'on la compare à Toronto ou à Vancouver.** En effet, le nombre de projets LEED n'y dépasse pas la centaine, alors qu'il est cinq fois plus élevé dans la métropole ontarienne et trois fois plus important à Vancouver.

Projets certifiés LEED au Canada

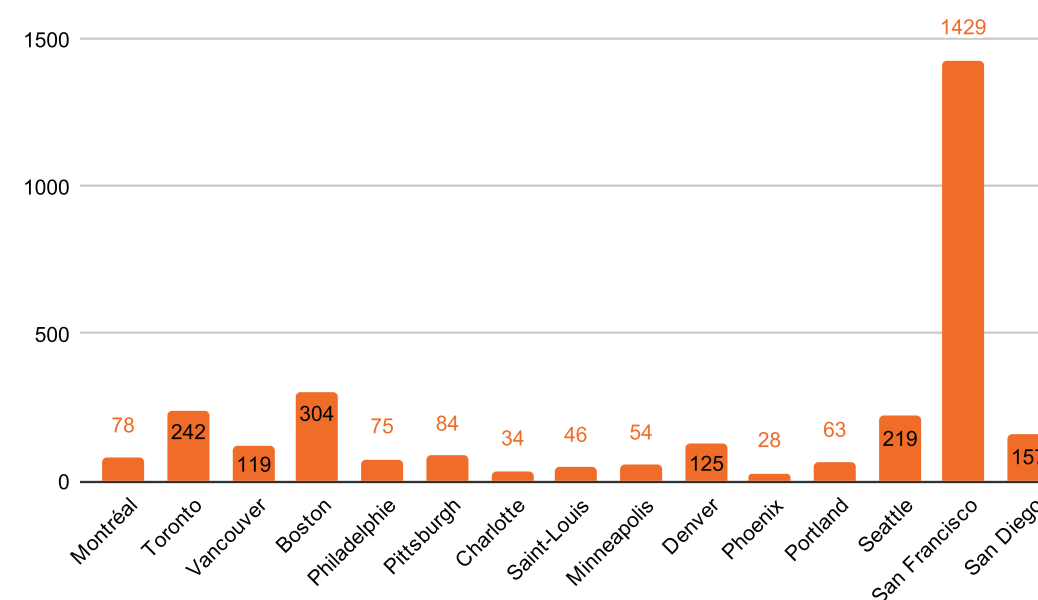
Graphique 9-4



Source : http://leed.cagbc.org/LEED/projectprofile_FR.aspx

Nombre d'ententes de capital risque (moyenne 2016-2018)

Graphique 9-5



Source : Institut du Québec

Investissements en innovation : Montréal en peloton de tête au Canada

Une façon de calculer le degré d'investissement en innovation consiste à mesurer le nombre moyen d'ententes signées en matière de capital de risque. Si on compare Montréal à ses semblables en Amérique du Nord, entre 2016 et 2018, on remarque que San Francisco se démarque clairement. Elle est suivie par Boston et Toronto. Montréal se situe en milieu de peloton pour cette région, et en troisième place au Canada¹².

En matière de **disponibilité du capital de risque**, c'est-à-dire la valeur moyenne en capitaux propres investis dans les ententes en matière de capital de risque, San Francisco est également en tête. Montréal se situe au premier rang des trois principales villes canadiennes.

À retenir

Des investissements nombreux, particulièrement en transport, ont amélioré l'état des infrastructures. Montréal étant toujours aux prises avec des problèmes de congestion, la transition vers des transports durables devient un enjeu immédiat.

Inégalités réduites

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

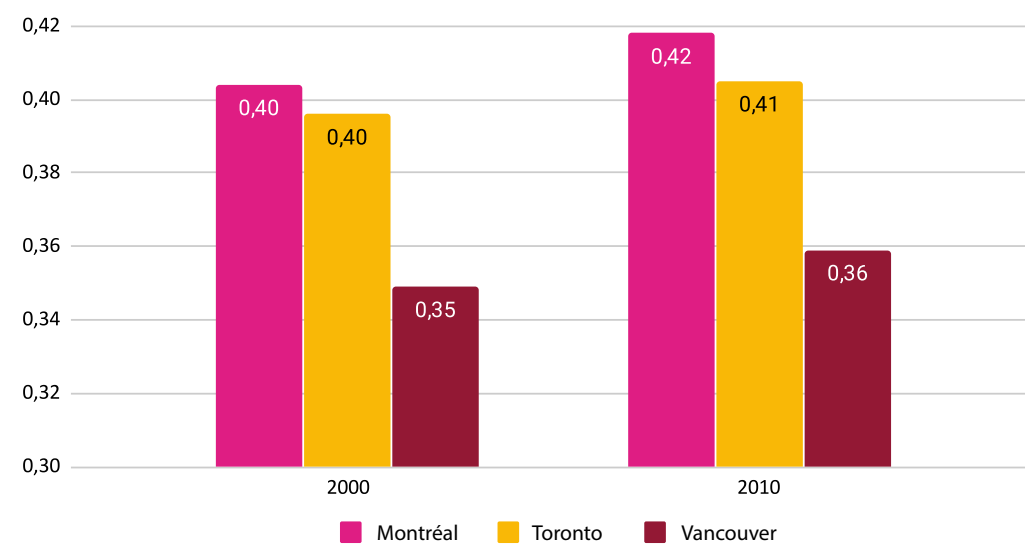
Des inégalités moins marquées mais qui augmentent, la mobilité sociale diminue

Les inégalités ont augmenté à Montréal entre 1990 et 2010, mais la métropole québécoise demeure néanmoins plus égalitaire que Toronto ou Vancouver. Ce constat a été mesuré grâce à l'indice de Gini qui, sur une échelle de 0 à 1, indique le niveau de distribution des revenus dans la population, 0 étant une distribution parfaite et 1 étant une distribution inégalitaire. Il faut donc viser un score aussi bas que possible.

Cette observation est cohérente avec ce qui est observé ailleurs au Québec. En effet, au chapitre des inégalités de marché, c'est-à-dire celles liées aux revenus, le Québec est devenu moins égalitaire dans les années 1990. Depuis, la situation s'est stabilisée.

Indice de Gini par ville

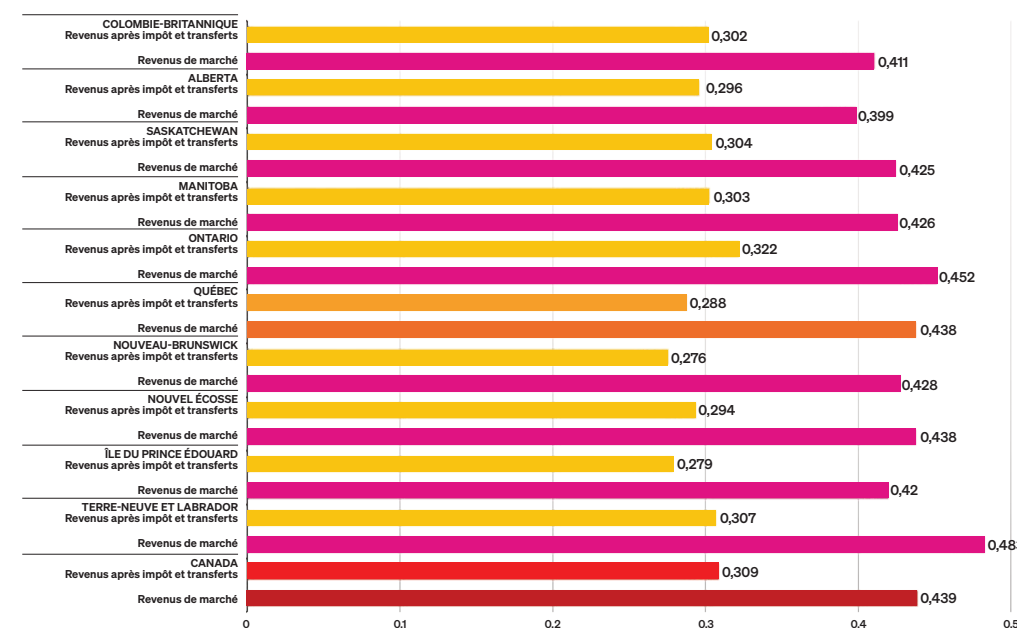
Graphique 10-1



Source : Statistique Canada, Longitudinal Administrative Databank.

Coefficient de GINI par province en 2017 et par type de revenus

Graphique 10-2



Source : Statistique Canada

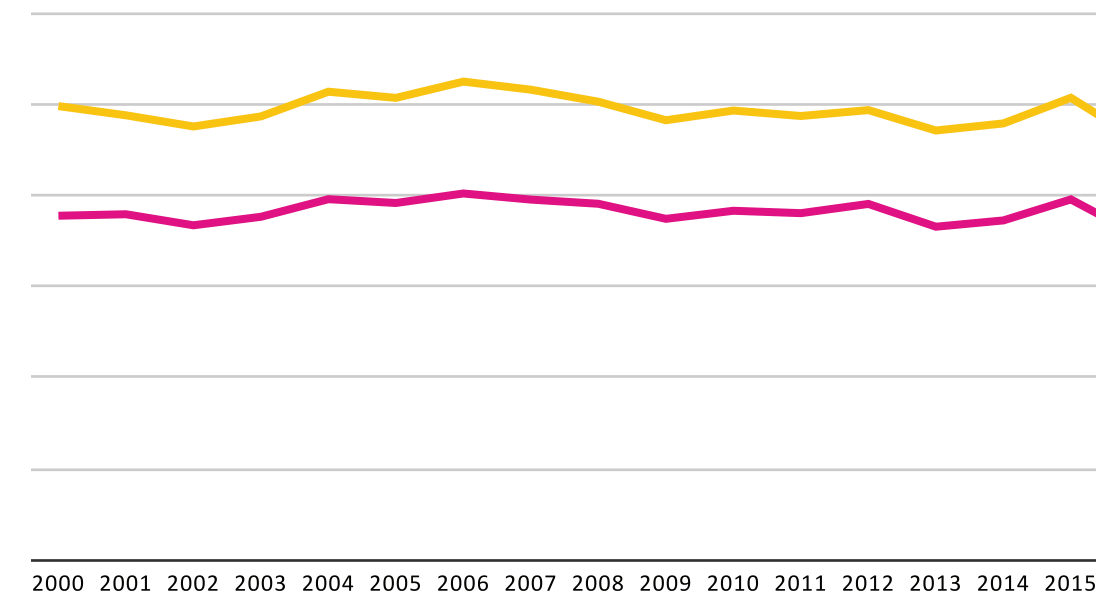
Cela dit, lorsque l'on observe les inégalités après les taxes et la redistribution, on constate que les programmes québécois réussissent à atténuer les inégalités économiques, et ce, depuis les années 1970.

D'ailleurs, le Québec demeure l'une des provinces canadiennes qui possèdent des programmes efficaces de redistribution. Malgré des inégalités de marché assez élevées, l'indice de Gini du Québec après redistribution est l'un des moins élevés du pays.

Dans le cadre de cette analyse, nous avons apporté une attention particulière au 1% des plus riches de la société québécoise. Ainsi, lorsqu'on compare le ratio du revenu de ce groupe avec celui du 99% restant, on constate qu'il demeure assez stable depuis l'an 2000.

Ratio du revenu moyen du 1% le plus riche sur le 99%

Graphique 10-3

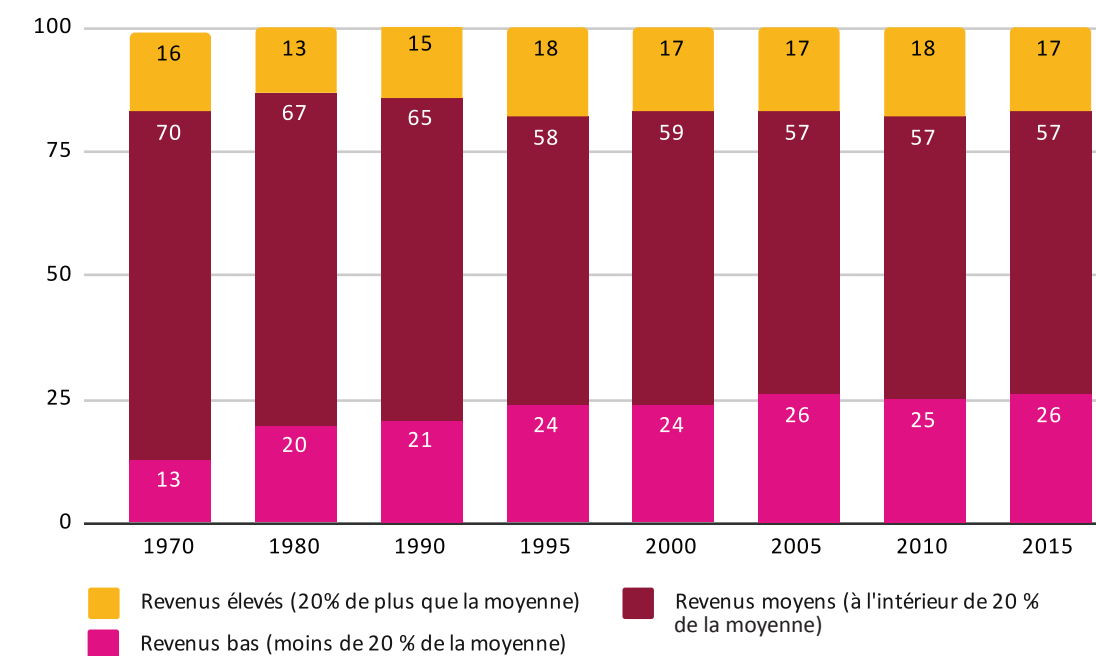


Le portrait est différent si on observe la population par catégorie de revenus. On constate en effet un certain écart entre les plus riches et les plus pauvres dans la RMR de Montréal depuis le milieu des années 1990.

Ainsi, les inégalités économiques dans la région montréalaise sont en légère hausse, mais demeurent moins élevées qu'ailleurs au Canada.

Pourcentage de la population de la RMR de Montréal par catégorie de revenus

Graphique 10-4

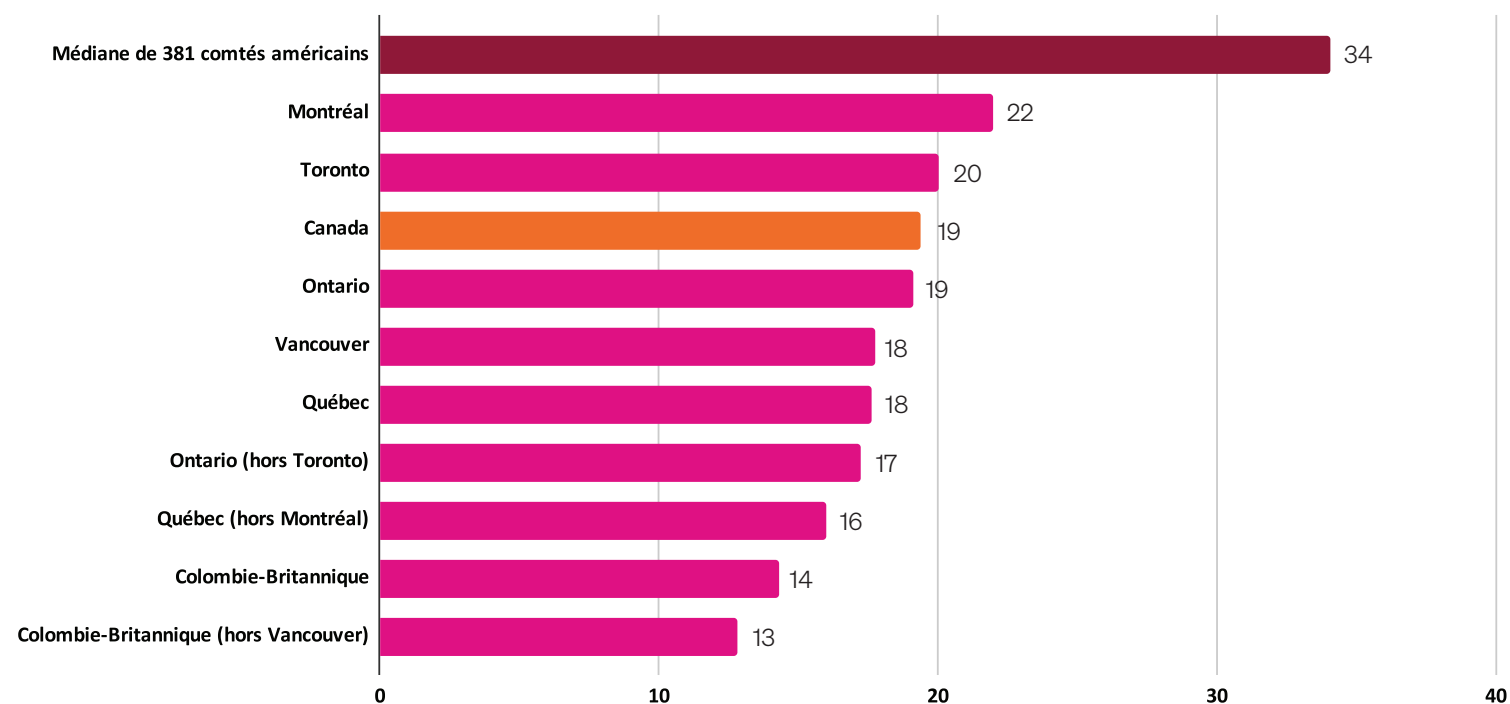


L'analyse des inégalités permet de dégager un portrait fixe dans le temps. Si on souhaite réduire la présence de ces dernières, il faut aussi agir sur un autre concept : la mobilité sociale. Pour ce faire, il faut déterminer la capacité d'un individu de progresser ou de régresser dans l'échelle de revenus. Une façon de mesurer ce concept réside dans l'élasticité intergénérationnelle des revenus (EIR), c'est-à-dire le pourcentage du revenu d'un individu qui peut être expliqué par le revenu d'un de ses parents. Plus ce pourcentage est élevé, moins il y a de mobilité. Il faut ainsi viser un pourcentage aussi bas que possible.

Or, ce pourcentage est non seulement plus élevé à Montréal qu'à Toronto, mais également comparativement aux moyennes du Canada et du reste du Québec. Il y a donc moins de mobilité sociale à Montréal qu'ailleurs au Canada, mais plus qu'aux États-Unis.

Élasticité intergénérationnelle des revenus dans les trois métropoles canadiennes (en % du revenu d'un individu attribuable à celui de ses parents une génération plus tôt)

Graphique 10-5



Sources : Institut du Québec, The Equality of Opportunity Project.

Les données par quartier nous permettent de constater que la mobilité est beaucoup plus grande à certains endroits sur l'île de Montréal. C'est le cas du quartier Saint-Pierre, qui est le plus mobile. À l'inverse, Outremont affiche la moins grande mobilité, ce qui veut dire que les revenus de ses citoyens sont plus facilement influencés par ceux de leurs parents.

Répartition de l'EIR par quartier en 2008 (limites territoriales de 1986)

Tableau 10-1

Villes ou quartiers de l'île de Montréal (limites de 1986)	EIR
Saint-Pierre	0,10
Hampstead	0,12
Sainte-Geneviève	0,12
Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	0,14
Kirkland	0,15
Montréal-Est	0,15
Dorval	0,16
Beaconsfield	0,16
Pointe-Claire	0,17
Lasalle	0,17
Pierrefonds	0,17
Saint-Léonard	0,19
Dollard-des-Ormeaux	0,20
Roxboro	0,20
Montréal-Ouest	0,21
Anjou	0,21
Baie-d'Urfé	0,21
Montréal-Nord	0,22
Senneville	0,22
Sainte-Anne-de-Bellevue	0,22
Mont-Royal	0,23
Verdun	0,23
Lachine	0,24
Saint-Laurent	0,25
Côte-Saint-Luc	0,25
Westmount	0,25
Montréal (limites de 1986)	0,26
Outremont	0,29

Source : Corak, 2017.

À retenir

Montréal est une région de moins en moins égalitaire et la mobilité sociale semble moindre qu'ailleurs. Il s'agit d'un constat inquiétant considérant ceux du premier objectif.

Villes et communautés durables

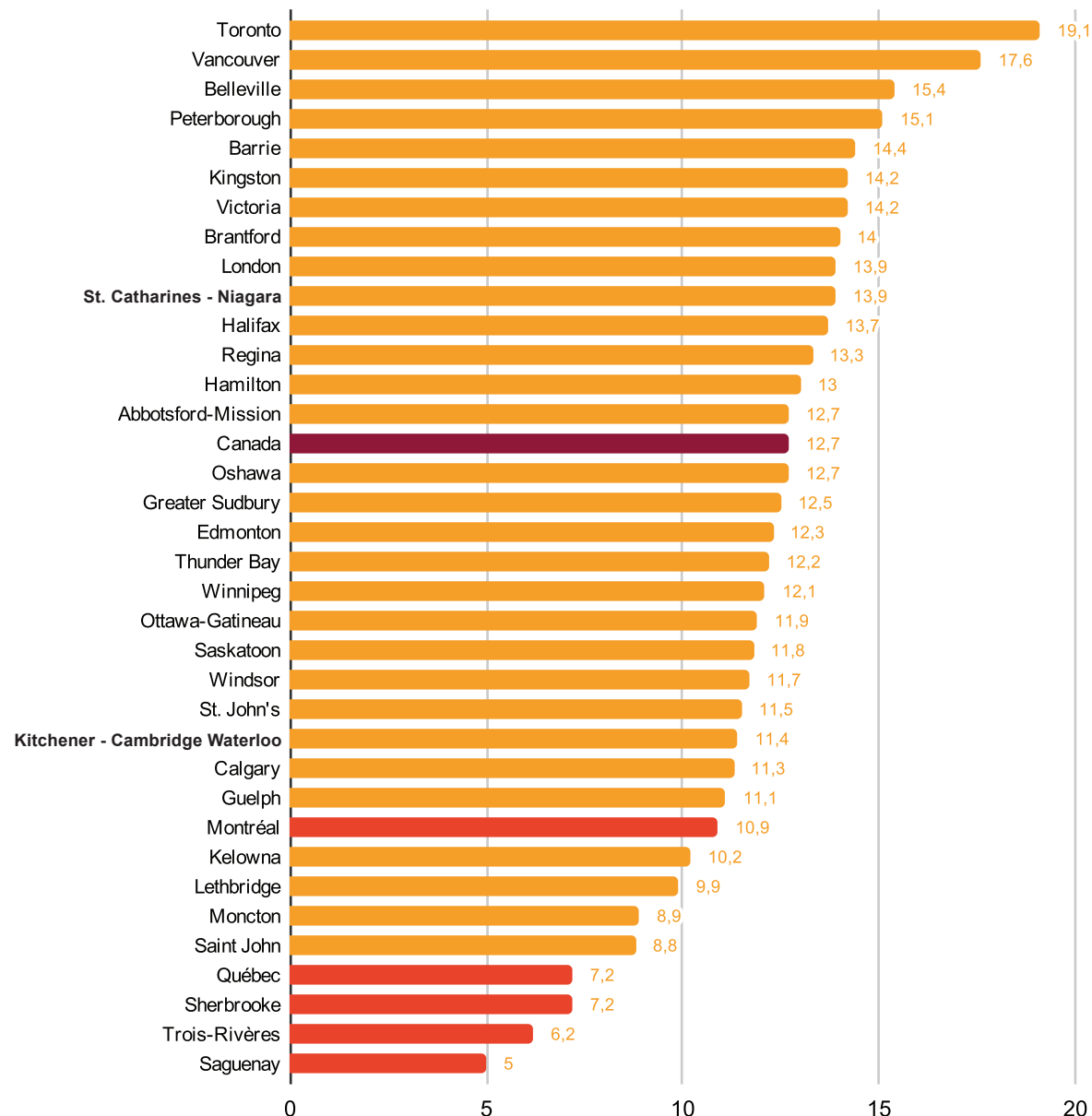
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Un déficit de résilience

En 2016, le taux de personnes ayant un logement inadéquat, inabordable ou d'une taille insuffisante (c'est-à-dire le besoin impérieux de logement) à Montréal se chiffrait à 10,9%¹. Cette donnée affiche une tendance à la baisse, puisqu'elle s'élevait à 13,2% en 2011 et à 12,5% en 2006. En revanche, à l'échelle des RMR du Québec, c'est à Montréal que ce taux est le plus élevé.

Taux des besoins impérieux en matière de logement en 2016 (en %)

Graphique 11-1



Sources : Institut du Québec, The Equality of Opportunity Project.

Le taux d'inoccupation des logements dans la région de Montréal a diminué grandement au cours des dernières années. En 2018, il a atteint 1,9 %, alors qu'il s'élevait à 2,8 % en 2017 et qu'il oscillait entre 3 % et 4 % au cours des trois années précédentes². En 2019, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), il pourrait avoir chuté à 1,4 %, alors que le taux d'équilibre du marché est estimé à 3 %. Ces données, conjuguées aux éléments rapportés dans les médias, annoncent le début d'une pénurie de logements dans la région.

Le portrait varie selon la taille des logements. Ainsi, en octobre 2019, la SCHL³ rapportait un taux d'inoccupation global dans la RMR de Montréal de 1,5 %, dont :

- 3,2 % pour les studios;
- 1,6 % pour un logement avec une chambre;
- 1,4 % pour un logement avec deux chambres;
- 0,7 % pour un logement avec trois chambres ou plus.

Cette dernière statistique met en relief l'enjeu du logement pour les familles.

Les transports en commun

Dans son rapport annuel 2018, la Société de transport de Montréal (STM) rapportait que son achalandage a connu une autre année record, avec une augmentation de 4 %. Pour la première fois, plus d'un million d'utilisateurs ont utilisé le réseau la même journée, et ce, à plusieurs reprises. Cette popularité grandissante génère des enjeux, alors que l'entassement dans le réseau du métro est de plus en plus problématique lors des périodes de pointe⁴.

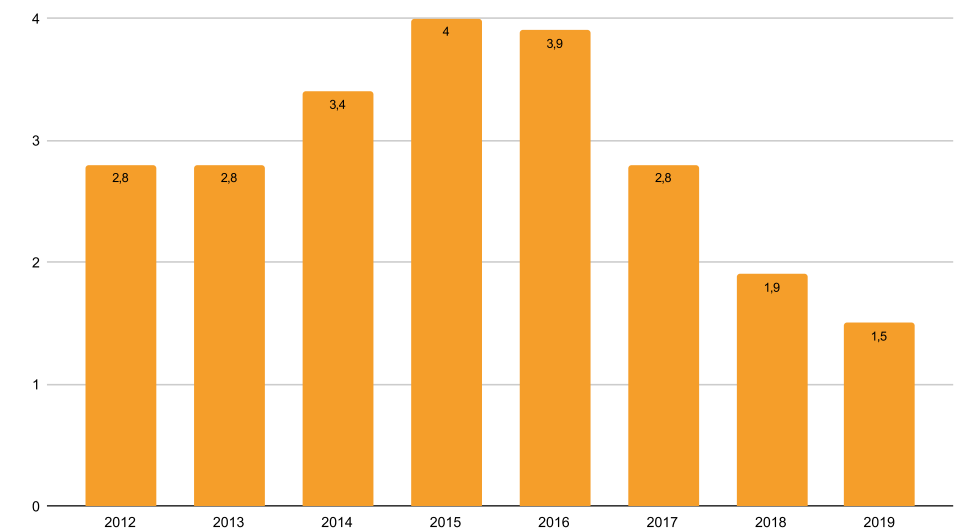
Globalement, de 2010 à 2018, le nombre de déplacements totaux sur le réseau de la STM est passé de 389 millions à 450 millions, soit une augmentation de plus de 15 %. Parallèlement, pendant cette période, la population du Grand Montréal affichait une croissance de 7 % (3,95 millions à 4,26 millions d'habitants).

Quinze stations de métro sont aujourd'hui dotées d'un ascenseur, sur un total de 68. Ce sont donc 22 % des stations qui sont accessibles à l'heure actuelle. D'ici 2020, la STM compte accroître ce nombre à 41, soit 60 % du réseau.

À Toronto, 60 % du réseau du métro est déjà accessible, soit 45 stations sur 75. À Vancouver, 100 % du réseau du Skytrain est accessible.

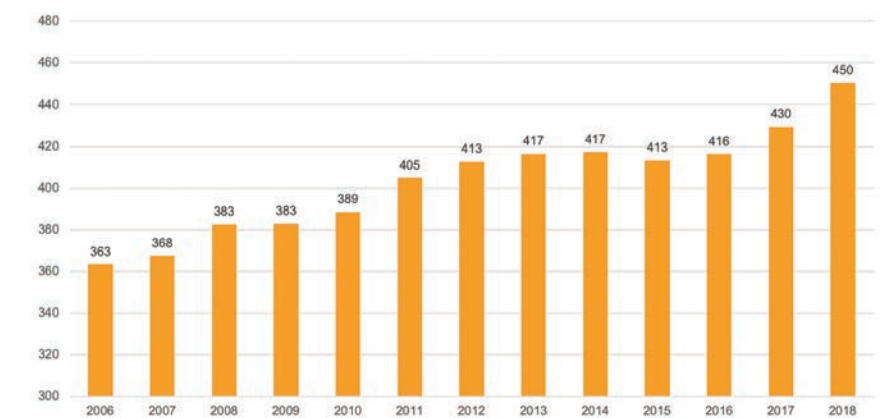
Taux d'inoccupation des logements locatifs traditionnels à Montréal (RMR)

Graphique 11-2



Achalandage du métro et des autobus de la Société de transport de Montréal (millions de déplacements)

Graphique 11-3



Sources : Société de transport de Montréal, Rapport annuel 2018, <http://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/ra2018.pdf>

Cyclisme : la plus grande part modale

Montréal est l'une des villes nord-américaines où le vélo occupe la plus grande part modale. En 2015, elle comptait déjà plus d'un million de cyclistes, soit la moitié (51 %) de sa population⁵. À l'échelle du Québec, la métropole figure en tête pour le nombre moyen d'heures à vélo chez les 18-74 ans, avec 4,1 heures par semaine. Environ 56 % des cyclistes adultes utilisent le vélo comme mode de transport, alors que la moyenne québécoise se situe à 40 %. La métropole compte également la plus forte proportion de déplacements à vélo faits à des fins de transport (40 %), la moyenne provinciale étant de 16 %. La Ville de Montréal a d'ailleurs annoncé la mise en place du Réseau express vélo afin d'augmenter de façon encore plus importante ces déplacements.

Une urbanisation durable et des obstacles aux déplacements

Durée des déplacements vers le travail

Selon les données disponibles les plus récentes, soit celles de 2016, la durée habituelle du déplacement de la maison vers le travail était de 30 minutes dans la RMR de Montréal. Montréal se situait ainsi au deuxième rang au pays, derrière Toronto (34 minutes), malgré une superficie de zone habitée et une croissance démographique largement inférieures. Montréal « devance » donc Vancouver (29,4), Calgary (27), Ottawa-Gatineau (26,2) et Edmonton (25,6)⁶ dans ce palmarès peu enviable. À l'échelle québécoise, la région métropolitaine dépasse Québec (22,4), Sherbrooke (19), Trois-Rivières (18,8) et Saguenay (17,7). Selon la Communauté métropolitaine de Montréal, les coûts de la congestion routière représentent 4,2 milliards de dollars en 2018 et ont doublé depuis dix ans⁷.

Or, il y a fort à parier que la situation ne s'est pas améliorée depuis, puisque des défis importants persistent dans le Grand Montréal. Ainsi, il est très difficile de se déplacer d'une banlieue à une autre à l'extérieur de l'île, qu'on se trouve sur la Rive-Sud, la Rive-Nord, ou à Laval. En effet, le réseau routier métropolitain force généralement ses usagers à converger vers Montréal, même lorsqu'il ne s'agit pas de la destination finale. Le Réseau express métropolitain (REM), qui sera mis en service au cours des prochaines années, représente une opportunité pour la ville de passer à un système plus multipolaire.

En outre, l'étalement urbain continue de s'exacerber. La CMM rapportait en janvier 2020 que 94 % des 100 000 navetteurs provenant des pourtours de Montréal et travaillant dans la CMM se rendaient au travail en automobile⁸. Puisque les maisons individuelles représentent l'essentiel des mises en chantier résidentielles des agglomérations autour de Montréal, ces projets contribuent peu à l'atteinte, à moyen terme, de la densité nécessaire à l'élaboration d'un système de transport en commun rentable, alors que les autoroutes sont congestionnées du lundi au vendredi.

Augmentation constante du nombre de véhicules, en particulier des camions légers

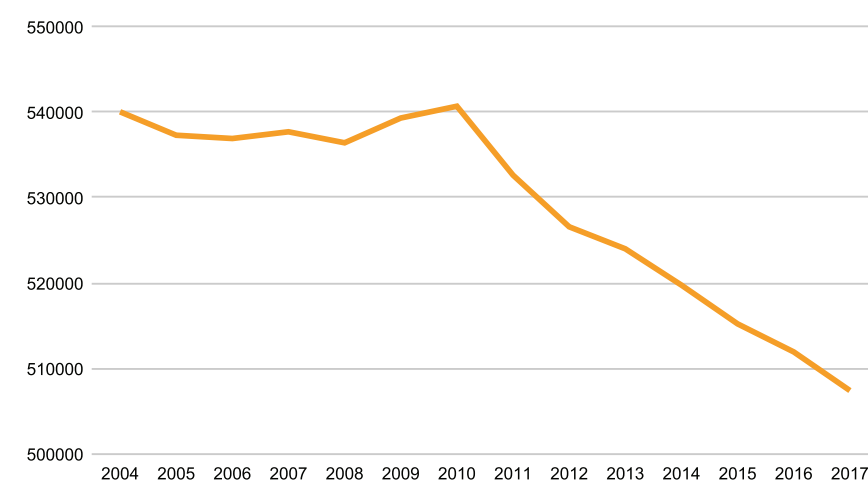
Le nombre de véhicules en circulation augmente constamment à Montréal : il est passé de 854 000 en 2004, à 898 000 en 2011 puis à 969 000 en 2017.

Le taux de croissance du nombre de véhicules s'accélère et a dépassé 1,5 % en 2016 en 2017, la plus importante hausse enregistrée depuis 2004. Une autre tendance réside dans le remplacement graduel des automobiles par des camions légers, aussi appelés véhicules utilitaires sport (VUS).

Alors que le nombre d'automobiles est passé de 540 000 à 507 000 de 2004 à 2017 (une baisse de 6 %), le nombre de camions légers a explosé de 107 %, passant de 129 000 à 267 000 sur la même période.

Nombre d'automobiles enregistrées, agglomération de Montréal

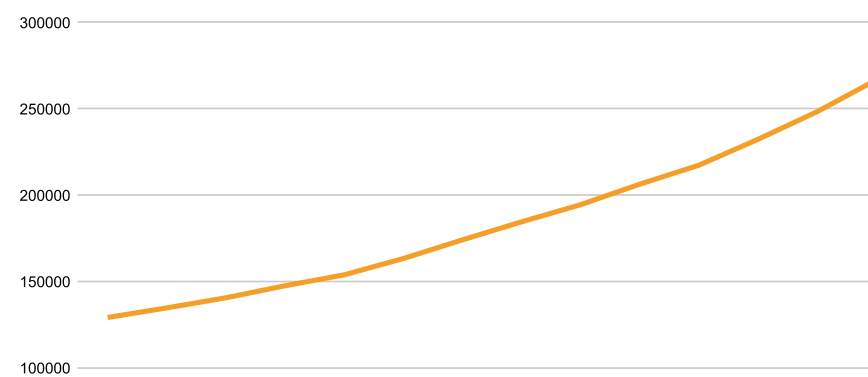
Graphique 11-4



Source : Ville de Montréal, Coup d'œil sur les véhicules en circulation, Agglomération de Montréal, une publication de Montréal en statistiques, Division de l'intelligence économique, Service du développement économique, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/V%20EN%20CIRCULATION_2018.PDF

Nombre de camions légers enregistrés, agglomération de Montréal

Graphique 11-5



Source : Ville de Montréal, Coup d'œil sur les véhicules en circulation, Agglomération de Montréal, une publication de Montréal en statistiques, Division de l'intelligence économique, Service du développement économique, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/V%20EN%20CIRCULATION_2018.PDF

Une ville dont l'empreinte environnementale est réduite

Quantité de déchets traités

Les matières résiduelles générées sur le territoire montréalais sont en baisse. **De 2012 à 2016, elles sont passées de 970 500 tonnes à 925 100 tonnes, une diminution de près de 5 %⁹.** Les ordures ménagères générées ont diminué de plus de 10 %, alors que les matières récupérables ont augmenté de 11 %¹⁰. En 2018, la production de matières résiduelles est demeurée stable à environ 930 000 tonnes %¹¹.

En termes relatifs, ces données sont encore plus encourageantes. En effet, la production d'ordures ménagères par habitant est passée de 287 kg/personne en 2012 à 249 kg/personne en 2016, une baisse de 13 %. À l'échelle du Grand Montréal, le taux de récupération des matières recyclables est demeuré relativement stable, passant de 59 % à 60 % de 2012 à 2016. Le taux de récupération des matières organiques a augmenté de manière importante, passant de 12 % à 18 % pour la même période.

Évolution de la production de matières résiduelles collectées de porte en porte (en kg/personne/année)

Tableau 11-1

	2012	2013	2014	2015	2016
Matières recyclables	89	90	87	84	83
Matières organiques	20	25	26	31	36
Ordures ménagères	287	289	278	269	249

Source : Ville de Montréal, Portrait 2016 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT2016_MATIERESRESIDUELLES.PDF.

Amélioration de la qualité de l'air

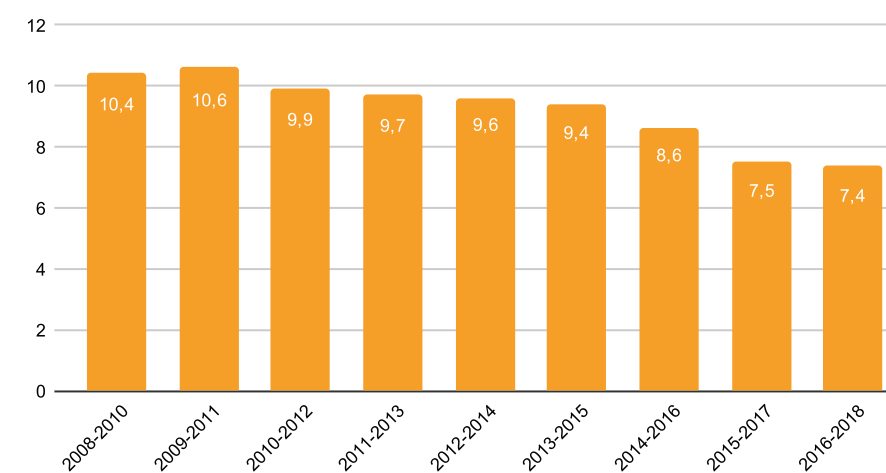
Montréal a considérablement amélioré la qualité de son air au cours des dernières années, comme le démontre le niveau annuel moyen de particules fines dans l'air¹².

La moyenne triennale de particules fines par mètre cube a diminué de près de 30 % en 8 ans, passant de 10,4 µg/m³ en 2008-2010 à 7,4 µg/m³ en 2016-2018. La série de données ne permet pas de remonter jusqu'en 2000, mais les archives montrent des estimations d'environ 10 µg/m³ en milieu urbain en 2000 (plus près de 12 µg/m³ en 1998).

À l'heure actuelle, la baisse des concentrations de particules fines place Montréal dans une position enviable : sa moyenne annuelle de particules fines est en deçà du seuil préconisé par l'OMS, soit de 10 µg/m³.

Moyenne triennale des concentrations moyennes annuelles Particules fines (PM2,5)

Graphique 11-6



Source : Ville de Montréal, Qualité de l'air à Montréal, 2018, https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/vdm_bilanrsqa_2018_vf.pdf

À retenir

La région de Montréal a des défis de logement et de pérennité en transport. L'automobile occupe toujours une place trop importante. Malgré tout, l'empreinte environnementale de la ville semble réduite.

⁶ Statistique Canada, Durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail (en minutes), régions métropolitaines de recensement, 2016, <https://www.statcan.gc.ca/fra/quo/bdd/autresproduitsvisuels/autre013>

⁷ Communauté métropolitaine de Montréal, 2018, Synthèse - Suivi du PMAD, 2012-2018, Cahiers Métropolitains, http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periode/cahiersMetropolitains_no07_synthese.pdf

⁸ Communauté métropolitaine de Montréal, Le phénomène de l'urbanisation périurbaine en progression au pourtour du Grand Montréal, Note de l'Observatoire du Grand Montréal, http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/2020_01_Note_observatoire.pdf

⁹ Ville de Montréal, Portrait 2016 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT2016_MATIERESRESIDUELLES.PDF

¹⁰ Principalement les matières recyclables, les matières organiques ainsi que les résidus de construction, de rénovation et de démolition résidentielles, et autres encombrants.

¹¹ Ville de Montréal, Bilan 2018 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_2018_MATIERES_RESIDUELLES.PDF

¹² Ville de Montréal, Qualité de l'air à Montréal, 2018, https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/vdm_bilanrsqa_2018_vf.pdf

Consommation et production responsables

Établir des modes de consommation et de production durables

Une consommation élevée mais moins de gaspillage

La gestion durable des ressources naturelles

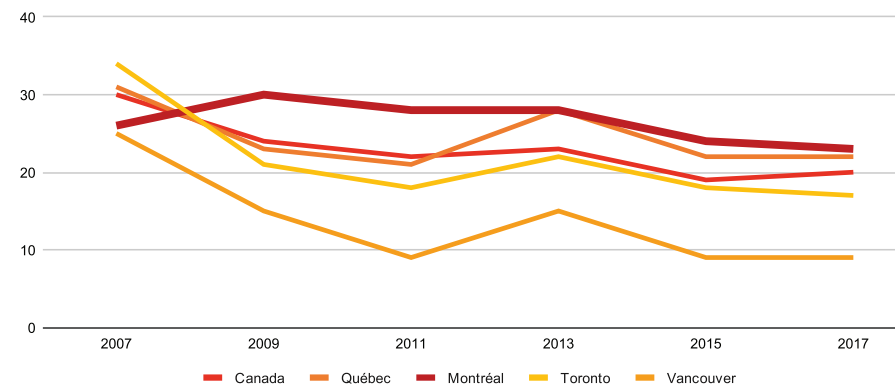
Consommation d'eau élevée

Les Québécois sont parmi les plus importants consommateurs d'eau au monde. En 2000, le Canada se classait au deuxième rang des 29 pays de l'OCDE pour la consommation d'eau par habitant¹. Il est difficile de brosser un portrait de l'évolution de la consommation d'eau des Montréalais faute de données suffisantes. En revanche, il est possible d'étudier les pertes d'eau potable pour la Ville de Montréal ainsi que certaines informations portant sur les sources de consommation des citoyens de la grande région de Montréal. Ces données nous permettent notamment de constater qu'en 2017, 23% des Montréalais utilisaient principalement l'eau embouteillée comme source d'eau potable, ce qui est légèrement supérieur aux taux observés dans l'ensemble du Canada (22%) et dans la ville de Québec (22%). De plus, la métropole québécoise se compare désavantageusement à Toronto (17%) et à Vancouver (9%) à cet égard. Signe qu'il est possible de s'améliorer, Toronto et Vancouver affichaient des taux égaux ou supérieurs à celui de Montréal en 2007, soit 34% et 25% pour les deux premières, contre 26% pour leur pendant québécois.

Les Québécois consomment plus d'eau potable que la moyenne canadienne. En 2013, leur utilisation quotidienne moyenne se chiffrait à 255 litres par personne, tandis que la moyenne canadienne se situait à 223 litres (13% de moins) et celle de l'Ontario, à 200 litres (22% de moins)².

Principal type d'eau potable : eau embouteillée en 2017 (en %)

Graphique 12-1



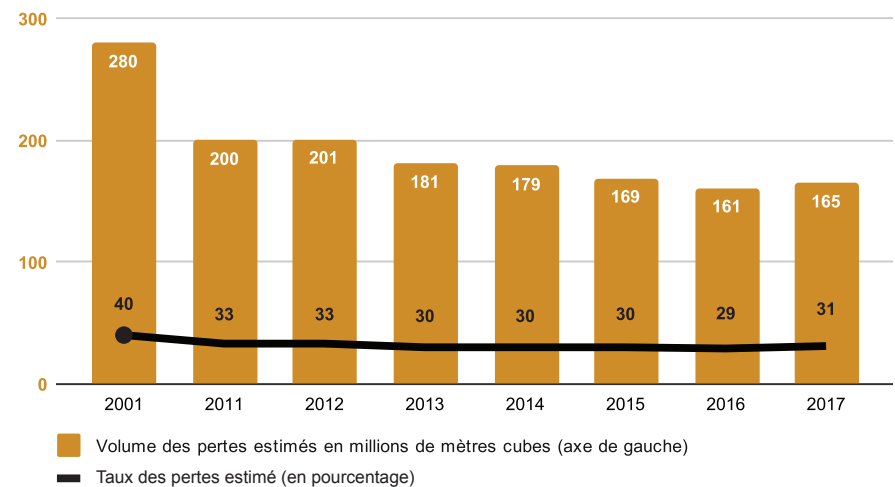
Source : Statistique Canada, Tableau : 38-10-0275-01, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3810027501>

Pertes d'eau en baisse

De façon globale, on note que le gaspillage d'eau est en baisse à Montréal. En 2001, les volumes estimés de pertes d'eau potable se situaient à 280 millions de mètres cubes, ce qui représentait 40% du total d'eau traitée dans le système. Dix ans plus tard, le bilan s'est amélioré, avec 200 millions de mètres cubes, soit un taux de perte de 33%. Cette tendance s'est poursuivie, atteignant 165 millions de mètres cubes perdus en 2017. La production d'eau potable affiche également une baisse de près de 25% depuis le début du siècle.

Estimation des pertes d'eau potable, Ville de Montréal

Graphique 12-2



¹ Université McGill, *Quelle quantité d'eau consommons-nous?* <https://www.mcgill.ca/waterlifefr/fr/12/E2%80%99eau-%C3%A0-la-maison/notre-consommation>.
² Statistique Canada, Eau, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-581-x/2017001/sec-1-fra.htm>.

Gaspillage alimentaire

Les pertes alimentaires et le gaspillage sont des enjeux planétaires importants. Selon une étude réalisée pour le Conseil National Zéro Déchet, le tiers de la nourriture produite dans le monde est perdue ou jetée, et les Canadiens gaspillent annuellement l'équivalent de 1 100 \$ par ménage³. Selon diverses sources, le Canada présenterait néanmoins un taux de gaspillage de nourriture par habitant légèrement sous la moyenne des pays du G7, laquelle est estimée à plus de 100 kilogrammes par habitant⁴. Jumelée aux constats du chapitre 2, cette conclusion est assez inquiétante.

La Ville de Montréal a des objectifs ambitieux en matière de réduction du gaspillage alimentaire sur son territoire.

Gestion des produits chimiques et dangereux

Les municipalités québécoises ont fait beaucoup de progrès au cours des années 1990 et 2000 à l'égard de la gestion des produits chimiques et dangereux. La quantité de résidus domestiques dangereux récupérés au Québec dans le secteur municipal est ainsi passée de 600 tonnes en 1992 à 3 500 tonnes en 2002, puis à 7 000 tonnes en 2008⁵. Cependant, le taux de récupération varie grandement d'une catégorie de résidus à l'autre⁶.

Le recyclage

La crise actuelle du recyclage démontre que les citoyens seront appelés à redoubler d'efforts. Des centres de tri sont en difficulté et la qualité de la matière récupérée demeure faible pour certains matériaux. Une réduction à la source est donc nécessaire. D'ailleurs, la Ville de Montréal a lancé une consultation sur son Plan directeur de gestion des matières résiduelles⁷.

Le nouveau Plan d'action 2019-2024⁸ de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles a pour objectif de :

- Réduire la quantité de matières éliminées par habitant à 525 kg ou moins;
- Recycler 75% du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal;
- Recycler 60% des matières organiques;
- Recycler et valoriser 70% des résidus de construction, rénovation et démolition.



³ RECYC-Québec, *Gaspillage alimentaire*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire>

⁴ Barilla Center for Food and Nutrition, *Food Sustainability Index 2017*, <https://foodsustainability.eiu.com/wp-content/uploads/sites/34/2016/09/FoodSustainabilityIndex2017GlobalExecutiveSummary.pdf>

⁵ RECYC-Québec, *Les résidus domestiques dangereux*, Fiches informatives, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Fiche-info-rdd.pdf>

⁶ RECYC-Québec, *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2015.pdf>

⁷ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=723775367571&_dad=portal&_schema=PORTAL

⁸ RECYC-Québec, *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2015.pdf>

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Quelques efforts mais des résultats très mitigés pour le moment

Une région qui planifie ses réductions d'émission de gaz à effet de serre et la résilience

Répondre aux changements climatiques

Montréal a été victime de deux épisodes d'inondations majeures en 2017 et en 2019. Lors de celles de mai 2017, 24 municipalités du Grand Montréal (territoire de la CMM) ont été affectées, dont 609 rues et 4 060 lots bâtis. Au total, plus de 2 630 hectares ont subi les conséquences de ces inondations¹. À Montréal, on a dénombré plus de 1 100 personnes sinistrées, et 430 résidences ont été inondées². Les impacts financiers ont été estimés à 8 M\$ par la Ville de Montréal.

Les épisodes de chaleur continueront de croître à Montréal et au Québec, et ils seront de plus en plus meurtriers. Il est estimé que le taux de mortalité associé aux épisodes de chaleur sera deux fois plus important pour la période de 2040 à 2064 que pour la période de 2011 à 2039³. En 2018, la canicule a été à l'origine de 66 décès⁴.

Taux de mortalité associé à la chaleur par 100 000 habitants au Québec selon l'âge

Tableau 13-1

	Moins de 65 ans	65 ans et plus
2011-2039	3,6	6,3
2040-2064	7,1	12,5

Source : Larrivée, C., N. Sinclair-Desgagné, L. Da Silva, J.P. Revéret, C. Desjarlais (2015) Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois, Rapport d'étude, Ouranos, 58 pages

Selon les données météorologiques montréalaises, la saison estivale, c'est-à-dire la période de croissance des végétaux, a augmenté de neuf jours entre les périodes 1955-1984 et 1985-2014⁵. Par exemple, la saison commençait autrefois le 8 avril (moyenne entre 1955 et 1984), tandis qu'elle débutait en moyenne le 2 avril entre 1985 et 2014. La fin de la saison est passée du 14 novembre au 17 novembre, en moyenne.

Nombre de jours des saisons estivale et hivernale

Tableau 13-2

Saison estivale : durée de la période de croissance en hausse	
1955-1984	221
2040-2064	230
Saison hivernale : durée de la période de gel en baisse	
1955-1984	154
1985-2014	149
Saison hivernale : durée de la période d'enneigement en baisse	
1955-1984	103
1985-2014	73

Source : Ville de Montréal. Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-20 http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf

Émissions de GES de la collectivité montréalaise de 1990 et 2014

Tableau 13-3

Secteurs et sous-secteurs d'activité	Émissions (kt éq. CO ²)		Variation (%)
	1990	2014	
Sources fixes	8 320	5 332	-36
Résidentiel	2 310	1 236	-47
Commercial et Institutionnel	2 319	1 755	-24
Industries manufacturières et la construction	1 506	1 238	-18
Industries énergétiques	2 171	1 093	-50
Émissions fugitives	15	11	-27
Transport	4 048	4 616	14
Routier	3 073	3 567	16
Hors route	10	11	8
Ferroviaire	148	189	27
Maritime	325	272	-16
Aérien	491	578	18
Matières résiduelles	1 956	437	-78
Enfouissement des matières résiduelles	1 787	315	-82
Traitement biologique des matières organiques		8	
Incinération des matières résiduelles	137	76	-45
Traitement et rejet des eaux usées	33	38	15
Procédés industriels et utilisation de produits (PIUP)	634	1 117	76
Procédés industriels	171	180	5
Utilisation de produits	463	937	103
Agriculture, foresterie et autres	6,7	5,7	-15
Fermentation entérique et gestion de fumier	6	4	-26
Gestion des sols agricoles	0,7	1,1	69
Chaulage, urée et autres	0,04	0,12	172
Total	14 965	11 508	-23

La Ville de Montréal a toutefois effectué un suivi de l'état d'avancement des 14 pistes de solution proposées dans son Plan de réduction 2013-2020⁷. Une nouvelle édition du Plan devrait être rendue publique à la suite de la publication du prochain Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec.

Quatre catégories d'indicateurs témoignaient d'importantes améliorations à Montréal. Elles portaient sur l'efficacité énergétique des bâtiments, la gouvernance des projets en transport, la réduction des émissions liées aux matières résiduelles, et, finalement, la réduction liée aux sources fixes manufacturières et des industries énergétiques.

Des progrès jugés modérés ont été identifiés quant à la réduction de la consommation de mazout, qui sera interdit dès 2030, l'encouragement à l'utilisation d'énergies renouvelables ainsi que la récolte des données.

Les autres indicateurs ont enregistré moins de progrès (stables ou en recul):

- le financement des projets de réduction des émissions de GES en transport;
- le développement du transport en commun;
- l'optimisation du stationnement;
- la gestion de la demande en transport;
- le développement du transport actif;
- le développement des moyens de transport alternatifs, et
- la diminution des émissions de GES par véhicule.

Le Québec s'est donné comme objectif, d'ici 2030, de réduire de 37,5 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. **Les dernières données disponibles, soit celles de 2017, indiquent qu'une réduction de 8,7 % a été atteinte.**

Reducing greenhouse gas emissions

In 2005, the City of Montréal committed itself to reducing greenhouse gas emissions produced by the community (residential, commercial, industrial, etc. entities) by 30% from 1990 levels, with a deadline of 2020 to do so. In 2014, the city published a greenhouse gas inventory⁵. As well, in 2019, the City committed to attaining carbon neutrality.

Source : Ville de Montréal, Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), 2014. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INVENT_GES_COLLECTIVITE_2014_VF.PDF

À retenir

La ville de Montréal a réduit son empreinte de CO², mais il reste encore beaucoup à faire. La région a aussi mis en place des mesures d'atténuation pour contrôler les effets du réchauffement climatique.

¹ Ibid.
² Ville de Montréal (2017) Rapport d'évènement et de rétroaction, Inondations 2017 http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT_20171212.PDF.
³ <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/evaluation-impacts-cc-couts-ec-etat.pdf>.
⁴ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf.

⁵ Ville de Montréal, Émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise - Inventaire 2014. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INVENT_GES_COLLECTIVITE_2014_VF.PDF
⁶ Ville de Montréal, Suivi du Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020 https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/suiviplancollectivite2013-2020.pdf

Vie aquatique

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Une amélioration substantielle

En date du 31 décembre 2019, on recensait 167 395 km² d'aires protégées au Québec, soit un dixième de la superficie de la province. Le réseau d'aires marines protégées représentait une superficie de 1 957 km². Au total, 4 894 sites naturels sont considérés comme des aires protégées au Québec¹. Il s'agit d'un nombre relativement peu élevé par rapport à l'objectif d'Aichi (objectif 11) de la Convention sur la diversité biologique, qui vise à protéger au moins 10 % des zones marines et côtières, ce à quoi le Québec s'est engagé dans le cadre de son Plan stratégique 2011-2020².

Par exemple, l'image 14-1 présente l'ensemble des milieux naturels protégés à Montréal, y compris ceux en zone marine³.

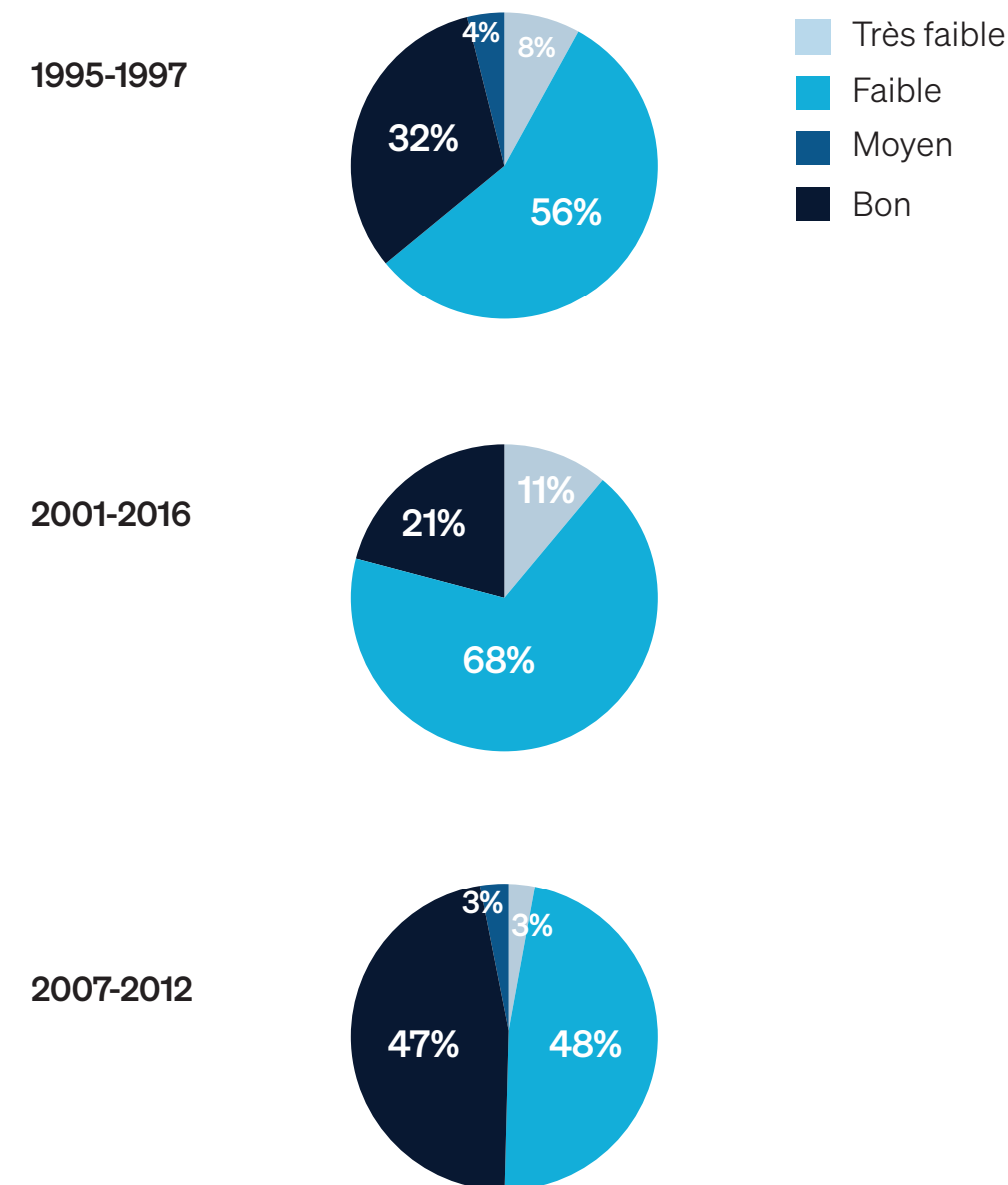


La santé du Saint-Laurent

Pendant 17 ans, soit de 1995 à 2012, l'état de santé des communautés de poissons du Saint-Laurent a été mesuré par l'Indice d'intégrité biotique (IIB). De manière générale, on a observé une dégradation pendant la période 2001-2006, puis une amélioration substantielle entre 2007 et 2012.

Classe de santé des communautés de poisson du fleuve (IIB)

Graphique 14-1



Source : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/rapportsurleau/Etat-eau-ecosysteme-aquatique-faune-situationCauses.htm>

¹ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Les aires protégées au Québec, http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protgees/aires_quebec.htm.
² Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi, <https://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf>.
³ Ville de Montréal, Rapport sur la biodiversité, 2013, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS_PARCS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT%20LAB_JUIN2013.PDF.

Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Deux pas en avant, un pas en arrière

Le Grand Montréal : une région dont la canopée est en hausse.

En 2017, le couvert forestier dans le Grand Montréal représentait 21,6 % de la superficie totale de la région¹. Il s'agissait d'une hausse par rapport à 2015 (21 %) et 2011 (20,4 %). Cette superficie en hectares est passée de 78 428 en 2011 à 80 719 en 2015, puis à 82 775 en 2017 – une hausse de 5,5 % sur six ans². Pour la ville de Montréal, ces chiffres sont respectivement de 3 451, 3 621, et 4 083 hectares, ce qui représente une hausse de 18,3 % en six ans.

Le couvert forestier varie toutefois parmi les cinq secteurs de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Couvert forestier par secteur de la CMM en 2017

Tableau 15-1

Agglomération de Montréal	12,9%
Agglomération de Longueuil	18,1%
Laval	16,4%
Couronne Nord	27,5%
Couronne Sud	20,5%

Source : <http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/?t=3&st=69&i=981&p=2017&e=3>

L'indice de canopée pour la CMM est quant à lui passé de 24,9% en 2011, à 25,6% en 2015, puis à 26,2% en 2017³. La Ville de Montréal a pour objectif d'atteindre un indice de canopée de 25% en 2025⁴, ce qui semble réaliste puisque la Ville affichait un indice de 22,2% en 2017, comparativement à 19,4% en 2011.

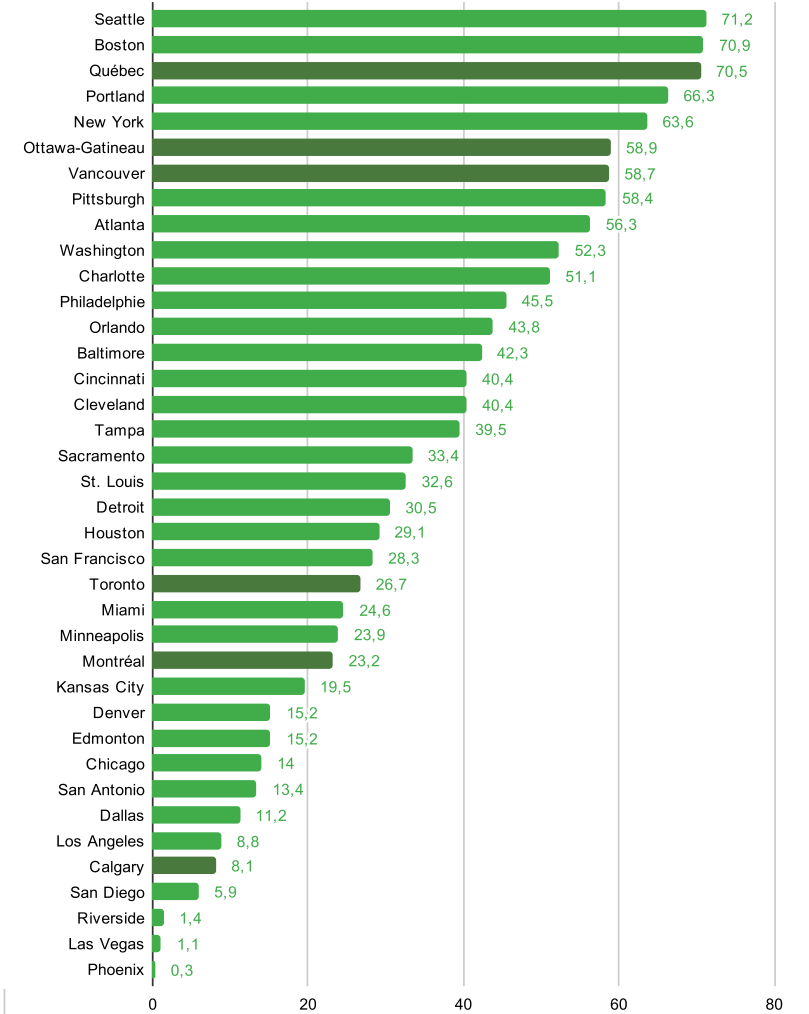
Déficit d'espaces boisés

Les espaces boisés sont majoritairement situés en zone agricole : ils comptent pour 64 % de l'ensemble de la superficie du couvert forestier de la CMM⁵. Le Grand Montréal se situe en deçà du point médian parmi toutes les régions métropolitaines d'Amérique du Nord⁶. Au Canada, Montréal fait mieux que Calgary et Edmonton, mais moins bien que Québec, Ottawa-Gatineau, Vancouver et Toronto. Les données datent de 2014.

Part du territoire terrestre en couvert boisé, 2014

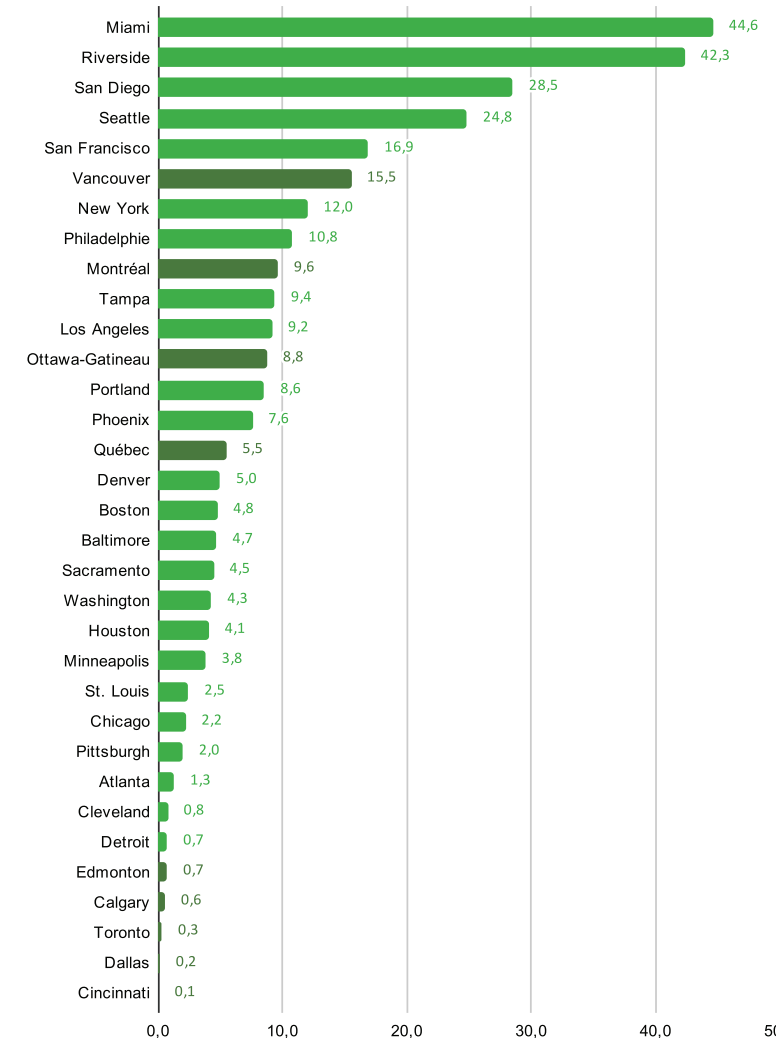
Tableau 15-1

Source : Communauté métropolitaine de Montréal, Plan d'action de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020, http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20160225_PAMAA,



Proportion du territoire en aires protégées (terrestre et aquatiques), 2014

Tableau 15-2



Aires protégées en hausse

En 2012, la CMM comptait 42 022 hectares protégés, ce qui représentait un peu moins du dixième de son territoire (9,6 %)⁷. La CMM a identifié la possibilité d'ajouter 41 452 hectares de bois et de corridors forestiers ainsi que 8 701 hectares de milieux humides à ces aires protégées, pour un total de 92 175 hectares. Ces ajouts pourraient mener le taux de conservation à 21,1 %, ce qui est supérieur aux 17 % proposés par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. En 2014, la région métropolitaine occupait la neuvième position des agglomérations nord-américaines quant à la proportion accordée aux aires protégées⁸.

Source : Communauté métropolitaine de Montréal, Portrait du Grand Montréal, Édition 2016, <http://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/cahiersMetropolitain>,

À retenir

Le couvert boisé est en hausse dans le Grand Montréal, mais demeure insuffisant.

¹ Communauté métropolitaine de Montréal (2019) Perspective Grand Montréal, Canopée métropolitaine : des gains supérieurs aux pertes depuis 2011. Perspective Grand Montréal, Septembre 2019, https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/40_Perspective.pdf.

² <http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/?t=3&st=69&i=981&p=2017&e=3>.

³ Communauté métropolitaine de Montréal (2019) Perspective Grand Montréal, Canopée métropolitaine : des gains supérieurs aux pertes depuis 2011. Perspective Grand Montréal, Septembre 2019, https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/40_Perspective.pdf.

⁴ Ville de Montréal, Canopée et îlots de chaleur, https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,911016698_dad=portal&_schema=PORTAL.

⁵ Données de 2009, Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020, CMM, http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20160225_PAMAA_2016-2020.pdf.

⁶ https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/cahiersMetropolitains_no05.pdf.

⁷ Communauté métropolitaine de Montréal, La trame verte et bleue du Grand Montréal, http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2012/documentation/20130228_fascicule_trameVerteBleue.pdf.

⁸ Communauté métropolitaine de Montréal, Portrait du Grand Montréal, Édition 2016, http://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/cahiersMetropolitains_no05.PDF.

Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Des institutions à consolider

Sécurité

De façon générale, la société canadienne est pacifique. Lorsque comparée aux autres grandes métropoles nord-américaines, Montréal se démarque pour son côté très pacifique. Néanmoins, des efforts doivent être faits pour réduire la violence, particulièrement celle faite aux femmes, qui demeure élevée.

Homicides dans les grandes villes

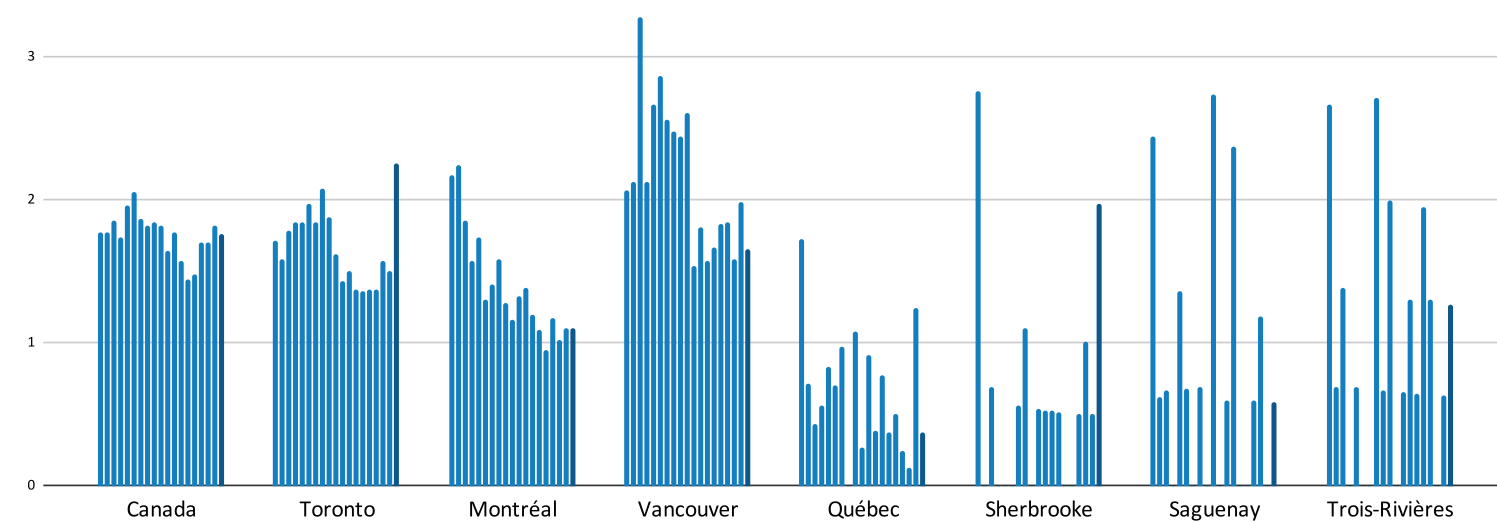
En 2018, le taux d'homicides par 100 000 habitants au Canada était pratiquement le

même qu'en 2000. En fait, depuis 20 ans, il oscille autour de 1,75 mort par 100 000 habitants¹.

Au cours de la même période, **Montréal a vécu une baisse appréciable du taux d'homicides par 100 000 habitants, à savoir 0,47 point de pourcentage (une réduction de 30 %).** En 2018, parmi les dix villes canadiennes de plus de 500 000 habitants, seule Québec (0,37) affichait un taux d'homicides moins élevé que Montréal (1,1).

Taux d'homicides pour 100 000 habitants, 2000 à 2018

Graphique 16-1



Source : Statistique Canada, Tableau : 35-10-0071-01 (anciennement CANSIM 253-0004)

¹ <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3510007101#timeframe>.

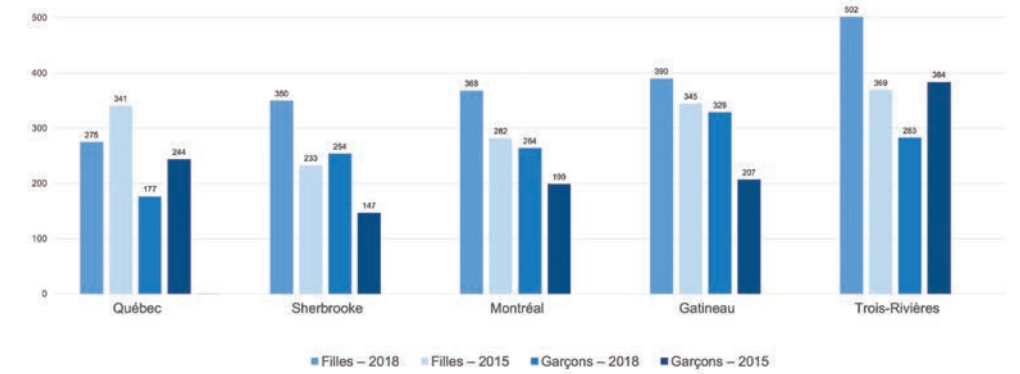
Taux élevé de violence familiale faite aux filles de moins de 18 ans

Lorsqu'on considère la violence familiale faite aux filles de moins de 18 ans, on constate qu'en général, les villes du Québec se comparent très défavorablement au reste du pays, et Montréal ne fait pas exception. En 2018, dans chacune des RMR du Québec, le taux de filles mineures (moins de 18 ans) victimes de violence familiale s'établit à plus de 250 par 100 000, et il atteint 368 à Montréal. Ottawa, Toronto et Vancouver affichent pour leur part des taux inférieurs à 200. Le phénomène est moins aigu pour les garçons.

En outre, la situation semble s'être dégradée depuis 2015. À Montréal, par exemple, les cas déclarés sont passés de 282 à 368 par 100 000 filles de moins de 18 ans.

Enfants et jeunes victimes de violence familiale et non familiale, cas déclarés par la police, selon le sexe de la victime et la région métropolitaine de recensement, 2018 (taux par 100 000 personnes âgées de 17 ans et moins)

Graphique 16-2



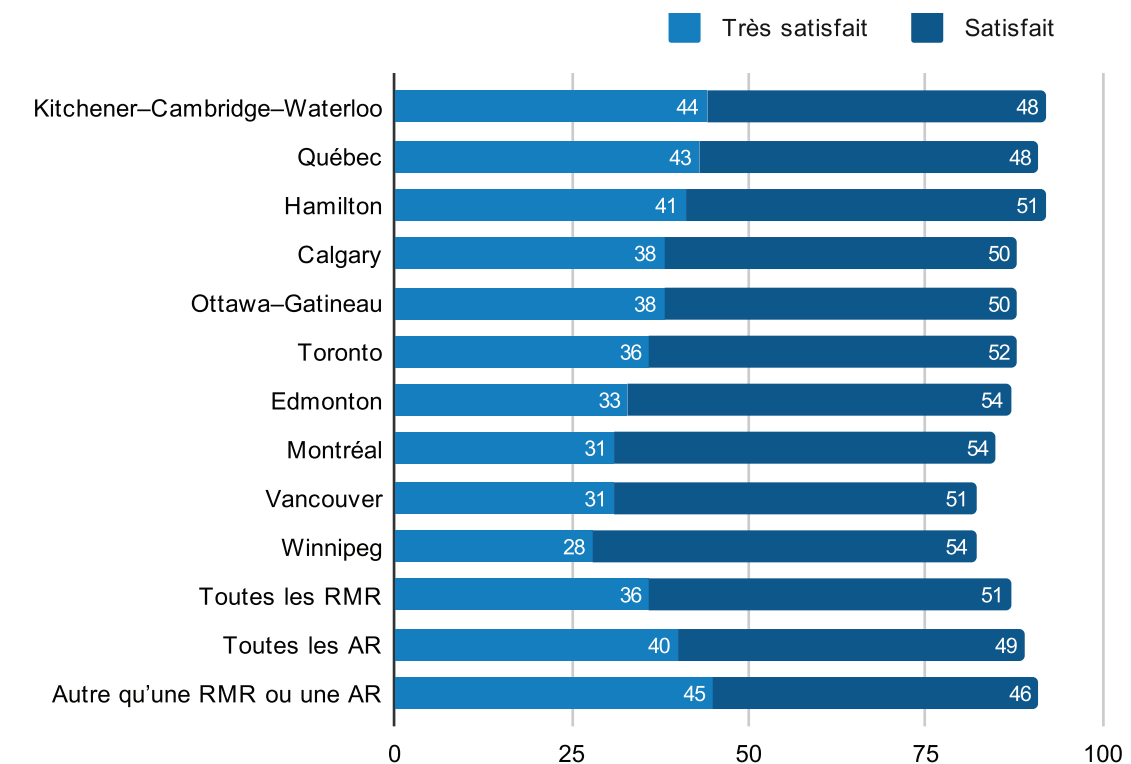
Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00018/tbl1/tbl01-9-fra.htm>

Perception de sécurité

Selon des données de 2014, le sentiment de sécurité à Montréal est légèrement inférieur à la moyenne des régions métropolitaines du Canada. En effet, le sentiment de satisfaction à l'égard de la sécurité personnelle par rapport à la criminalité des Montréalais se situait à 85 %, soit 31 % de très satisfaits et 54 % de satisfaits, comparativement à 87 % pour l'ensemble des RMR canadiennes (36 % très satisfaits et 51 % satisfaits)².

Sentiment de satisfaction à l'égard de la sécurité personnelle par rapport à la criminalité, 2014

Graphique 16-3



Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/54889-fra.htm>

² <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/54889-fra.htm>.

Méfais contre les groupes identifiés

Dans une ville cosmopolite comme Montréal, le respect de tous est une priorité. À cet égard, deux catégories de crimes recensés peuvent fournir un éclairage sur la situation.

On remarque ainsi que les méfaits motivés par la haine contre une propriété utilisée par un groupe identifiable sont stables depuis 2009, toutes proportions gardées (0,3 par 100 000 habitants). La ville se compare à la moyenne canadienne.

Par ailleurs, l'incitation publique à la haine semble en augmentation depuis 2013 à Montréal. À 0,5 méfait par 100 000 habitants en moyenne depuis cinq ans, la métropole affiche un taux 150 % plus élevé que l'ensemble du Canada (0,2).

Justice : des perceptions mitigées

En 2016, le ministère de la Justice du Québec a réalisé une enquête d'opinion sur le sentiment d'accès et la perception de la justice au Québec. En général, les opinions sont contrastées. Ainsi, 51 % des répondants affirment avoir une opinion positive du système de justice québécois, 59 % ont confiance envers le système de justice québécois, 51 % sont d'avis que le système est indépendant des pouvoirs politiques et 47 % pensent que les jugements rendus sont justes³.

En matière d'accessibilité, **58 % des répondants croient que les citoyens à faibles revenus ont accès aux tribunaux, contre 62 % pour la classe moyenne et 93 % pour les plus fortunés.** En outre, 31 % ont la perception d'avoir les moyens financiers pour se défendre, tandis que l'aide juridique publique semble méconnue du public, avec 35 % des répondants qui affirment avoir une bonne connaissance des services et 31 % qui croient y être admissibles.

Réduire la corruption et la pratique des pots-de-vin

Perception de la corruption

Selon l'organisme Transparency International, le Canada avait en 2019 un « indice des perceptions de la corruption » de 77, maintenant le positionnement du pays au 1^{er} rang dans les Amériques, mais au 12^e rang sur 180 à l'échelle internationale, à égalité avec le Royaume-Uni, l'Australie et l'Autriche. En 2012, le Canada avait un score de 84 et occupait le 9^e rang mondial (une chute de 7%). L'organisme considère que ce déclin figure parmi les plus importants au cours de cette période, avec ceux du Nicaragua (-7 %) et de l'Australie (-8 %). Pire encore, le Canada occupait le 5^e rang mondial en 2000⁴.

Montréal, avant et après la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Montréal a été au centre de plusieurs discussions dans le cadre la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (aussi appelée « Commission Charbonneau »). Après plusieurs années, des responsables et titulaires de charges publiques ont été accusés ou trouvés coupables d'activités de corruption. **Le travail de reconstruction de la confiance du public envers ses institutions ne fait que commencer.**

Démocratie et diversité

L'une des mesures permettant de mieux cerner l'évolution de l'ouverture, tant de la ville que de la région, réside dans l'intégration à divers niveaux de groupes historiquement sous-représentés.

Augmentation de la diversité chez les employés

De 2007 à 2017, la représentation des minorités visibles, des minorités ethniques et des Autochtones par rapport au total des employés de la Ville de Montréal a augmenté **de 12,3 % à 19,1 %**. Ce progrès de 6,8 points de pourcentage constitue une augmentation de 55,3 %. En comparant 2008 avec 2017, l'embauche des minorités visibles est passée de 14,9 % à 21,5 %, une augmentation de 6,6 points (+44,3 %), et l'embauche des minorités ethniques est passée de 5,5 % à 6,5 %, une augmentation de 1 point (+18,2 %).

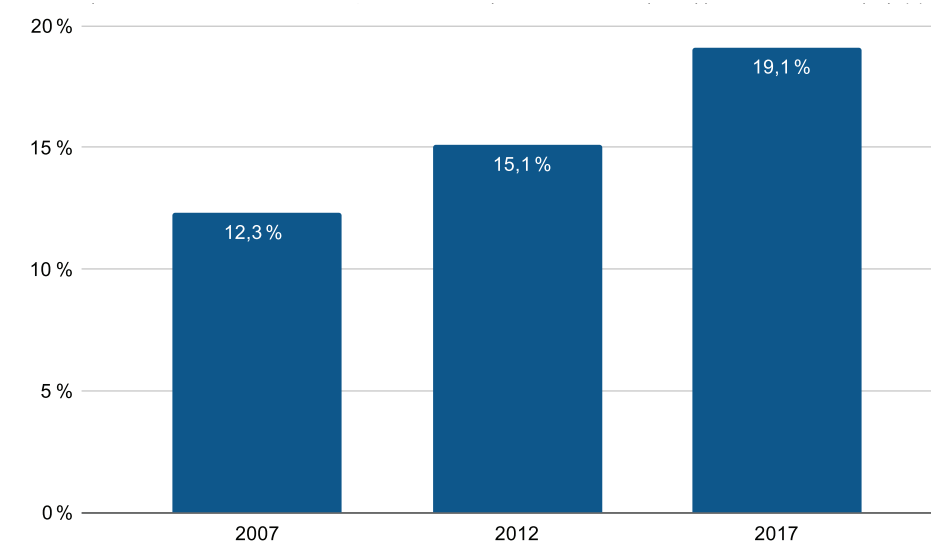
L'embauche des autochtones est demeurée marginale, passant de 0,3 % à 0,4 %, une augmentation de 0,1 point (+25 %). Pour ce qui est des femmes, les embauches sont passées de 44 % à 45,1 %, une augmentation de 1,1 point (+2,5 %). Les femmes dans des postes de direction ont vu leur proportion augmenter de 27,4 % en 2007 à 32,0 % en 2012, puis à 39,1 % en 2017. L'augmentation de 11,7 points sur la période 2007 à 2017 constitue un progrès de 42,7 %⁵.

Taux de participation aux élections municipales

En 2017, le taux de participation aux élections municipales s'est chiffré à 42,46 %, en légère baisse par rapport à 2013 (43,32 %). Parmi les huit plus grandes villes québécoises, Montréal se situait en milieu de peloton, soit en 5^e place⁶.

Représentation des minorités visibles, minorités ethniques et autochtones par rapport au total des employé(e)s

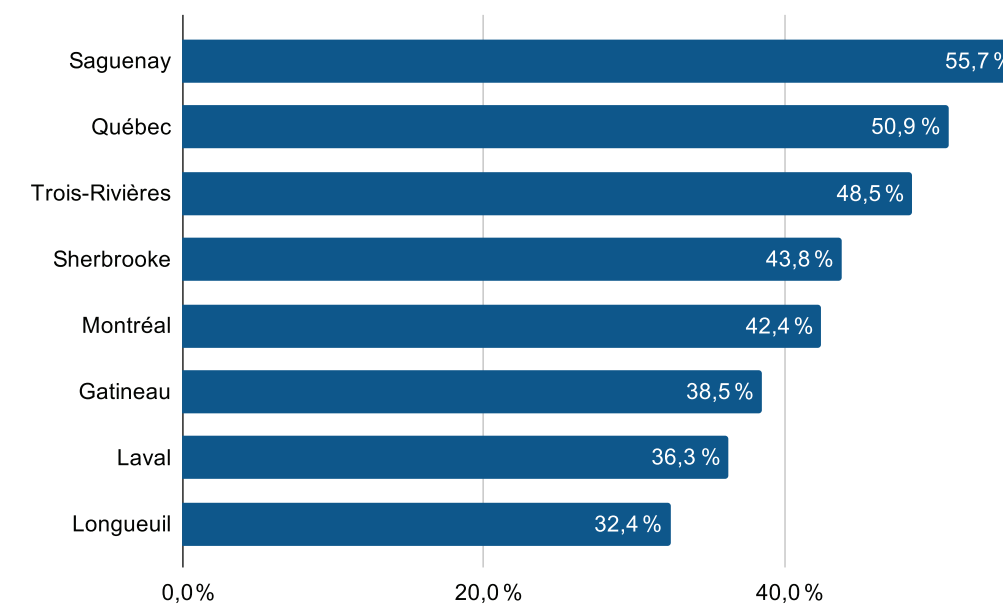
Graphique 16-4



Source : Ville de Montréal

Taux de participation aux élections municipales de 2017

Graphique 16-5



Source : Ministère des Affaires municipales



³ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/jjustice/publications-adm/rapports/RA_enquete_perception_2016_MJQ.pdf?1545334585.
⁴ <https://www.transparency.org/cpi2019>.

⁵ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1065701/taux-participation-elections-municipales-quebec>.



Pas de pauvreté



Comprendre et trouver des solutions durables aux enjeux de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le Grand Montréal

Ces dernières années, l'action communautaire s'est transformée, s'est bousculée, s'est développée, tout comme le milieu philanthropique. Les changements en 2020 sont nombreux, tout comme les défis : le virage numérique, la transition écologique, les besoins de relève, etc. Assurément, les Objectifs de développement durable nous indiquent que nous devons faire autrement, notamment développer de nouvelles façons de travailler ensemble, et de manière inclusive. Cette évolution peut être déstabilisante et source de tensions : apprendre à changer nos logiques et nos schèmes mentaux, à travailler en mettant à contribution l'expertise de nombreuses parties prenantes, notamment les citoyens, est certes complexe, mais essentiel.

J'ai été et je demeure artisanne et témoin des efforts de mobilisation, de co-création et d'échanges que nécessite un réel développement des communautés, encore plus quand on le veut durable. Des actions et des projets porteurs ont émergé de ces efforts, et bénéficient d'un rayonnement qui dépasse le territoire dans lequel ils ont pris forme.

Pour 2030, nous espérons que l'impact collectif et le développement des communautés seront bien ancrés dans le Grand Montréal et que tous les acteurs concernés y prendront part. En effet, la réduction des inégalités passe inévitablement par des politiques sociales efficaces, mais requiert également la mobilisation des acteurs de la communauté, la reconnaissance et l'inclusion des savoir-faire de tous. C'est avec fierté et conviction que je m'engage à atteindre cette volonté avec toute l'équipe de Centraide du Grand Montréal.

Marie-Lyne Brunet



Marie-Lyne Brunet est à la tête de la direction de l'impact aux collectivités du développement social de Centraide du Grand Montréal, et se passionne tant pour les stratégies que les divers partenariats qui mènent au développement des communautés, à l'amélioration des conditions de vie et à l'inclusion des plus vulnérables.

Elle détient un diplôme en enseignement préscolaire et primaire de l'UQAM et est mère de deux filles de 10 et 15 ans. Elle est très engagée dans son quartier d'adoption de l'Est de Montréal, où elle a d'ailleurs occupé pendant 15 ans différentes fonctions dans le milieu communautaire, notamment afin de soutenir la persévérance et l'inclusion scolaire. Elle a également participé à la création d'espaces de concertation et présidé le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) pendant 6 ans. Lauréate de nombreux prix soulignant son leadership, Marie-Lyne se démarque par ses aptitudes rassembleuses qui l'aident à naviguer au sein des organisations apprenantes et dans des situations complexes.



Faim «Zéro»

Utiliser les nouvelles technologies pour réduire la faim

Laura Howard



Laura Howard cumule plus de 15 ans d'expérience au sein d'organismes à but non lucratif et d'entreprises à vocation sociale. Elle est cofondatrice et directrice du développement d'affaires et partenariats chez Récolte. Comptant sur une solide expertise en développement communautaire, en communications, en marketing et en gestion de projet, elle a étudié en développement économique communautaire ainsi qu'en sécurité alimentaire, et s'intéresse aux façons dont le monde de l'entrepreneuriat social peut contribuer à la construction de systèmes alimentaires locaux durables. Dotée d'un grand réseau dans le mouvement alimentaire local, en économie sociale et en entrepreneuriat tant au Québec, au Canada qu'aux États-Unis, elle agit en construisant des partenariats stratégiques et des projets porteurs de changement.

En 2018, le gouvernement fédéral a lancé le Défi des villes intelligentes, un concours pancanadien cherchant à soutenir et faire émerger des innovations technologiques favorisant l'amélioration de la qualité de vie des résidentes et résidents des municipalités du pays. En mai 2019, la Ville de Montréal a remporté le grand prix pour son projet visant le renforcement de la mobilité et de l'accès à l'alimentation dans les quartiers.

En août 2019, Récolte et La Cantine pour tous deviennent les porteurs du projet «Système alimentaire local et intégré», avec d'autres partenaires sur le terrain. L'accessibilité économique et physique à des aliments sains constitue un enjeu majeur pour Montréal, et concerne une multitude d'acteurs dans le milieu alimentaire, formant ensemble un écosystème important et complexe. Sur la base de recherches effectuées à Montréal, et de plusieurs consultations menées auprès d'une diversité d'acteurs locaux, incluant le processus facilité par la Fondation du Grand Montréal dans le

cadre du projet «Faim Zéro à Montréal», il est apparu prioritaire de supporter les initiatives existantes, de valoriser et de mutualiser les infrastructures, et d'améliorer l'accès aux données pertinentes pour la prise de décision collective. Les organismes disposant de ressources limitées pour investir dans des infrastructures ou des projets de mutualisation, ce projet vise donc à mettre en place un système alimentaire local et intégré, ayant l'objectif de mutualiser l'achat, la distribution, l'entreposage et la transformation des aliments. Une plateforme technologique, ainsi que des infrastructures locales, aideront les organisations à augmenter leur pouvoir d'achat collectif pour des aliments sains et locaux, en plus de réduire le gaspillage alimentaire et les coûts d'exploitation individuels et collectifs.

Faim «Zéro»

La Cantine pour tous dans les écoles dans 10 ans

Dans 10 ans, notre action s'insèrera dans un projet global impliquant des mesures gouvernementales majeures qui permettront d'éradiquer l'insécurité alimentaire : majoration des bas salaires, diminution du coût des aliments de base, et facilitation de l'accès à une alimentation saine et locale.

La culture alimentaire aura alors beaucoup évolué : les standards seront plus élevés et la conscience des bienfaits d'une alimentation saine sera largement partagée par l'ensemble de la population. Le végétarisme sera devenu une pratique courante, voire majoritaire. Les écoles seront équipées pour pouvoir produire les repas sur place et des espaces dédiés seront créés pour accueillir les dîneurs et partager avec eux l'art de cuisiner afin qu'ils adoptent de saines habitudes alimentaires dès le plus jeune âge.

Dans cet environnement, la Cantine pour tous et ses membres exerceront un rôle

majeur dans la démocratisation de l'accès à des repas sains. Le programme de la Cantine dans les écoles, qui vise à offrir des repas sains et abordables à tous les élèves des écoles primaires participantes, sera étendu à toutes les institutions éducatives du territoire dans le cadre d'un programme d'alimentation scolaire universel qui garantira l'accès à un repas équilibré, local et biologique à tous les enfants, sans discrimination.

En somme, l'alimentation de nos enfants sera devenue une responsabilité collective.

Thibaud Liné



Détenteur de maîtrises en gestion et en gestion du développement durable, Thibaud Liné amorce son parcours professionnel en gestion de projets de recherche en environnement et auprès de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).

Passionné par les enjeux de l'économie sociale et solidaire, et particulièrement sensible aux questions liées aux besoins fondamentaux des êtres humains telles que l'alimentation, il rejoint puis devient gestionnaire d'un projet en agriculture urbaine au sein d'un organisme de sécurité alimentaire à Montréal. Par la suite, en 2018, il prend la direction de La Cantine pour tous. Au-delà de son implication auprès de l'organisme, il cherche à prendre part à la création d'un mouvement qui encourage la transition vers une alimentation plus saine et durable pour tous.



Bonne santé et bien-être

En communauté, faire valoir les droits des enfants

Laetitia Angba



Détentrice d'une licence en droit civil et d'un baccalauréat en sciences sociales de l'Université d'Ottawa, Laetitia Angba dispose d'une solide expérience dans le domaine communautaire et social. Elle a cumulé plusieurs prix et distinctions au cours des dernières années. Sélectionnée dans la cohorte 2017 du Réseau jeunes femmes leaders (RJFL) de Concertation Montréal, elle travaille depuis 2014 pour la Fondation Dr Julien, après des passages au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT) des Nations Unies à Genève et au Centre de ressources des femmes de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa. En parallèle de ses activités professionnelles, madame Angba a complété un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration des affaires à HEC Montréal, et s'implique bénévolement pour l'Organisation des Jeunes de Parc-Extension (PEYO) afin d'améliorer la qualité de vie des résidentes et résidents de ce quartier. Elle est reconnue pour sa capacité à rassembler des partenaires pertinents pour mettre sur pied des projets porteurs pour la communauté.

Le projet FER (Familles-Enfants-Réseaux) vise à transformer notre regard sur les droits de l'enfant, afin que ce dernier puisse participer à bâtir une société juste et équitable avec les personnes qui l'entourent. Fondé par Hélène (Sioui) Trudel, avocate et entrepreneure sociale, FER est un projet phare et novateur qui s'inscrit dans la pratique du droit intégré à la pédiatrie sociale en communauté de la Fondation Dr Julien.

Comme toutes les initiatives en droit intégré, FER repose sur le respect de l'ensemble des droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. À travers les outils et les ateliers de formation FER, enfants et adultes apprennent à faire vivre leurs droits et responsabilités et à les appliquer au quotidien. Pour ce faire, ils acquièrent des outils pour s'exprimer et se faire entendre afin de transformer un problème en solution. Ils s'approprient ainsi leurs droits à travers la parole et l'action.

Les enfants, les adultes et les intervenants de différents réseaux souhaitant faire une différence dans leur communauté peuvent ainsi s'outiller et poser des gestes concrets pour le bien-être des jeunes de leur milieu. Ces outils sont aujourd'hui utilisés dans 11 quartiers de Montréal. En moins de 3 ans, FER a rejoint plus de 4 000 enfants et adultes. Le projet continue de se déployer et sera également accessible à d'autres communautés à l'extérieur de Montréal dès cette année. En outillant et en accompagnant les jeunes et les adultes à devenir des agents de changement, nous contribuons ensemble à bâtir des communautés bienveillantes, et, pourquoi pas, à changer le monde.

Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge

Promouvoir la santé et le bien-être de toutes et tous implique nécessairement de tenir compte des inégalités sociales qui sont à la source des injustices. Pour ce faire, il faut d'abord comprendre les causes profondes des différences observées dans l'état de santé de différents groupes de la population. Pourquoi les personnes plus défavorisées sont-elles en moins bonne santé que les mieux nantis? Quels sont les déterminants de ces écarts? Comment ces déterminants peuvent-ils devenir des leviers d'action?

Je m'engage auprès de Médecins du Monde parce que cette organisation perçoit réellement chaque individu dans sa globalité, et agit en parallèle sur les environnements physique, socioculturel, économique et politique dans lesquels cette personne évolue. Ainsi, nos infirmières se rendent dans les endroits les plus isolés de différents quartiers pour prodiguer des soins et, en même temps, tisser un lien de confiance avec des personnes fragilisées. Ces infirmières, ainsi que d'autres intervenants tels que nos navigateurs autochtones, faciliteront ensuite la (re)construction de ponts et la

réconciliation entre ces personnes et le système de santé, qui les rejettent trop souvent. Simultanément, l'organisation tente, par un plaidoyer robuste, de modifier les déterminants de cette fragilisation. Cette approche constitue l'ADN de Médecins du Monde, qui l'applique autant en contexte de coopération internationale qu'au Canada, puisque l'humanitaire se fait ici comme ailleurs. Je souhaite contribuer à ce que mes collègues du domaine de la santé perçoivent et activent ces leviers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements de soins, pour que des changements durables s'opèrent pour le bien-être de toutes et tous.

En 2030, les laissés-pour-compte du système de santé canadien actuel participeront activement au développement et à l'adaptation des services de santé qui leur sont destinés. De plus, ils trouveront dans des organisations telles que Médecins du Monde Canada un allié pour améliorer les déterminants sociaux à la racine des problèmes de santé qu'ils vivent.

David-Martin Milot



David-Martin Milot détient un doctorat en médecine de l'Université McGill en tant que boursier Loran, de même qu'une maîtrise en santé publique de l'Université de Montréal et une spécialité en santé publique et médecine préventive de l'Université de Sherbrooke. Il a également terminé une surspécialité médicale d'un an à Paris et à Londres, où il a étudié les normes sociales des substances psychoactives et leurs modèles de régulation. Il agit maintenant comme médecin-conseil à la Direction régionale de santé publique de la Montérégie et comme professeur-chercheur dans le domaine des substances psychoactives à l'Université de Sherbrooke, où il enseigne également à la Faculté de médecine et des sciences de la santé. David-Martin est aussi chercheur à l'Institut universitaire sur les dépendances. Au-delà de ses fonctions professionnelles, il est le co-fondateur de Jeunes médecins pour la santé publique, un groupe de plaidoyer en faveur d'investissements en prévention au Québec, et siège sur les conseils d'administration de Médecins du Monde Canada et du Réseau francophone international pour la promotion de la santé — section des Amériques. Il s'investit activement dans des projets de coopération internationale dans les Amériques.

Résoudre les obstacles systémiques à la réussite éducative

Mélanie Marsolais



Mélanie Marsolais occupe la direction générale du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) depuis 2013. Son engagement social et professionnel a débuté dans le quartier montréalais de Côte-des-Neiges où elle s'est investie, entre 2003 et 2011, pour la réussite éducative des jeunes, des familles et des adultes issus de l'immigration. Détentrice d'une maîtrise en éducation, elle est engagée depuis près de 20 ans dans le milieu de l'action communautaire autonome afin de militer pour une éducation de qualité, accessible, inclusive et égalitaire, pour tous les jeunes du Québec. Elle collabore sur diverses instances et organisations afin d'agir sur les causes du décrochage scolaire et social des jeunes. Entre autres, elle a contribué activement aux travaux de la Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire du Conseil supérieur de l'éducation entre 2015 et 2020, et elle est fermement engagée dans le Mouvement Jeunes et santé mentale, ainsi que dans la Coalition Interjeunes.

Le Grand Montréal est façonné par la grande diversité de sa population. La région est un haut lieu d'éducation, de culture et du vivre-ensemble. Riche de l'engagement communautaire de ses citoyennes et de ses citoyens, la métropole se distingue par son terreau fertile pour l'émergence de nombreuses initiatives citoyennes. À travers les quartiers et les communautés du Grand Montréal, les organismes communautaires autonomes se mobilisent pour l'éducation des jeunes. Les écoles publiques, de manière continue, s'inspirent de leur communauté pour mieux les faire grandir.

Dans les prochaines années, notre système d'éducation devra se pencher sur des enjeux qui entravent de manière importante la réussite éducative et le développement de la jeunesse québécoise : l'éducation publique comme fondement d'une société démocratique, la défavorisation, les problèmes liés à la santé mentale et à la médicalisation de difficultés scolaires et sociales, les discriminations systémiques, la reproduction des stéréotypes de genre, les enjeux liés à citoyenneté numérique, ainsi que l'urgence environnementale.

Fruit d'une concertation des organismes communautaires en lutte au décrochage (OCLD) de Montréal, le ROCLD revendique depuis 1996 un système d'éducation publique qui reconnaît et valorise pleinement la parole des jeunes, le rôle des parents, la participation citoyenne ainsi que la contribution des organismes communautaires dans le projet d'éducation des enfants et des jeunes de leurs communautés.

Pour 2030, dans l'objectif d'une société inclusive, juste et égalitaire, les OCLD réaffirment haut et fort leur engagement auprès des jeunes, les familles et les écoles publiques, pour que chaque jeune puisse se réaliser en fonction de ses aspirations et de ses rêves.

Soutenir les mères dans l'atteinte de leur plein potentiel

Au cours des dix prochaines années, Mères avec pouvoir accompagnera près de 200 femmes dans leur vie en logement, leurs démarches de retour aux études ou sur le marché de l'emploi, et les épaulera dans leur vie de parent. Ces femmes, cheffes de familles monoparentales, se donneront les moyens de réaliser leurs rêves et il nous appartient de leur assurer les conditions nécessaires à l'atteinte de leurs aspirations. Ces femmes fortes et courageuses poursuivront leur projet de vie et nous continuerons de consacrer nos énergies au développement de ces jeunes parents et de leurs enfants. Elles ne cesseront de viser le meilleur d'elles-mêmes, à vouloir vivre dans une maison où règne l'harmonie, à prendre soin de leur santé mentale, à réapprendre à avoir confiance en elles, à

reprenre leurs études et à emménager dans un premier logement. Durant cette décennie, Mères avec pouvoir sera là pour soutenir ces femmes et ces hommes, des mères et des pères qui apprennent à reconnaître leurs défis et leurs forces. Nous défendrons toujours un revenu juste pour toutes les femmes qui se donnent la chance de reprendre leur vie en main, dans notre communauté ainsi qu'à l'extérieur. Chez Mères avec pouvoir, ces femmes et ces enfants auront toujours le soutien nécessaire pour s'épanouir en sécurité, dès la petite enfance, qui leur permettra de rêver, d'agir pour soi et pour la vie.

Valérie Larouche



Valérie Larouche est directrice générale de l'organisme Mères avec pouvoir. Située à Montréal, l'organisation a pour mission de favoriser l'autonomie et l'intégration socioprofessionnelle des femmes cheffes de familles monoparentales à faible ou modeste revenu avec enfants de moins de cinq ans.

Ayant d'abord effectué des études en arts, Valérie, passionnée de l'implication sociale, s'est orientée en intervention. Après avoir œuvré comme intervenante auprès d'organismes au service des familles, en milieu scolaire et dans le réseau de la santé, elle prend la barre d'un organisme de défense des droits qui vise l'accessibilité universelle du transport en commun. Forte de ses 15 années d'expérience, elle arrive à la direction générale de Mères avec pouvoir en 2012.

Parmi les réalisations personnelles de Valérie, on retrouve ses défis de course à pied et son « road trip » lors duquel elle a parcouru les Amériques du Nord et Centrale avec sa fille, alors âgée de 7 ans. Parallèlement à ce voyage, elle tient un blogue, « Voyager pour grandir ». Elle-même mère monoparentale d'une enfant ayant des besoins particuliers, Valérie Larouche a un bagage riche en expériences personnelles et professionnelles.

Travail décent et croissance économique

Le Responsable – Jeu d'impact social

Pascal Nataf



Pascal Nataf enseigne le design de jeu vidéo à l'Université de Montréal. Il est cofondateur d'Affordance Studio, une entreprise qui se spécialise dans le jeu éducatif («serious games») et la ludification. Il est très impliqué dans le milieu du jeu vidéo indépendant, et a notamment co-fondé La Guilde, une coopérative à but non lucratif qui regroupe plus de 250 studios de jeu vidéo du Québec. Il milite pour l'utilisation intelligente des technologies dans un Québec résolument tourné vers l'avenir.

Le jeu Le Responsable approche l'investissement financier par une perspective holistique. En tant que conseiller en investissements pour une banque, vous devrez rivaliser avec d'autres investisseurs afin d'optimiser votre portefeuille et placer votre argent dans les meilleurs fonds, jeunes pousses et compagnies établies disponibles. Mais attention ! Le retour sur investissement n'est pas le seul critère sur lequel vous serez jugés.

En équipe ou seul, le joueur doit investir dans des fonds et entreprises, tout en gérant les risques qui y sont associés. Il devra rester au fait de l'actualité mondiale pour voir si le climat, les investissements des concurrents ou l'état de l'économie ont eu un impact sur ses investissements. Finalement, il devra suivre de près l'effet de ses investissements sur l'environnement et sur la communauté. Faire de l'argent n'est pas la seule chose qui est importante.

Ce jeu de table hybride – qui se joue avec l'appui d'une application numérique – a pour objectif de comprendre la finance responsable. Réalisé en co-conception, il permet aux joueurs d'évaluer les impacts que peuvent avoir les investissements

sur les plans social et environnemental. La diffusion du jeu est assurée par le programme «Mes finances, mes choix» de Desjardins et par Équiterre. Ce jeu dit «sérieux» fait la démonstration que les mécaniques ludiques sont de puissants vecteurs de sensibilisation et de changements.

Le jeu vidéo est un produit qui allie technologie et culture. Pour le créer, nous avons besoin d'intelligence artificielle, de programmation, mais aussi d'arts visuels, de musique et de récits. Forte de près de 18 000 emplois, l'industrie est appelée à doubler dans la prochaine décennie. En 2030, Montréal sera jeu vidéo ! Une kyrielle d'entreprises poussent sur les terrains fertiles de la créativité montréalaise. Chaque succès offre des espaces pour faire fleurir les idées. Montréal conservera son titre de capitale du jeu vidéo, parce qu'elle est dotée d'un écosystème organique et fécond qui permet l'hybridation des idées et l'innovation.

Industrie, innovation et infrastructure

Renforcer nos quartiers par des lieux de rencontre et de mise en commun

Ce texte traduit un espoir. La décennie qui s'ouvre va être, enfin, celle de la transition socioécologique. Et à Montréal, cette transition sera ancrée dans la participation citoyenne, l'équité et la solidarité. La joie, aussi. C'est encore fragile, mais les astres s'alignent.

Solon va continuer à s'inscrire dans ce mouvement. Nous allons notamment déployer de nouveaux modèles d'infrastructures locales à Montréal. Des modèles ouverts, réellement partagés, vivants, qui deviendront de véritables communs urbains. Ces infrastructures seront sociales (comme des tiers lieux citoyens), physiques (comme des réseaux de chaleur/froid) ou encore numériques (comme une plateforme de proximité). Elles résoudront des enjeux du quotidien pour les Montréalaises et Montréalais, mais elles permettront aussi de renforcer les liens et le tissu social, quartier par quartier. Elles seront des briques de base d'une ville résiliente.

Il y a là un levier, parmi d'autres, pour bâtir un nouveau modèle de société et imaginer un récit mobilisateur, démocratique, où chacun se retrouve. Et ce n'est pas juste à Montréal. De Barcelone à Séoul, en passant par Strasbourg, des rencontres et des échanges récents ont montré à quel point se dessinait une trame commune.

Bertrand Fouss



Bertrand Fouss est co-fondateur de Solon, un organisme qui accompagne les communautés de Montréal dans la transition socioécologique. À ce titre, il est impliqué dans divers projets, tels que Celsius (géothermie de ruelle) ou encore LocoMotion (partage de véhicules entre voisins), en plus de s'impliquer directement dans la construction et le développement de l'organisme et de ses partenariats. Bertrand est également, depuis 5 ans, directeur des projets pour la Coop Carbone, une coopérative qui développe des projets réduisant les gaz à effet de serre dans différents domaines (énergie, mobilité partagée, alimentation, marché du carbone). Bertrand a été formé en génie et en journalisme, en plus d'avoir fait des études de MBA.



Inégalités réduites

Lutter contre le racisme et décoloniser les esprits par l'éducation

Widia Larivière



Widia Larivière est Anishinabekwe et membre de la communauté de Timiskaming. Elle a vécu en milieu urbain toute sa vie. Elle détient un baccalauréat en Études internationales et langues modernes de l'Université Laval, ainsi qu'un certificat en Immigration et relations interethniques de l'UQAM. Elle œuvre pour la défense des droits de la personne et des droits des peuples autochtones, avec un intérêt pour les questions touchant les femmes et la jeunesse autochtones. Elle a d'ailleurs travaillé pendant huit ans chez Femmes Autochtones du Québec, a co-initié la mobilisation québécoise du mouvement Idle No More et a cofondé Mikana, un organisme de sensibilisation sur les réalités autochtones au Canada. Cinéaste et auteure à ses heures, elle a également co-réalisé deux courts-métrages documentaires avec le Wapikoni mobile et a contribué à plusieurs ouvrages. Son engagement lui a valu plusieurs prix et distinctions. Elle est notamment co-lauréate d'un prix Hommage dans le cadre du 40^e anniversaire de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (2015), ainsi que du prix Ambassadeur de la conscience d'Amnistie internationale (2017). Sa plus grande et récente fierté est sa fille Maélie, née en juin 2018.

Au moment d'écrire ces lignes, il existe malheureusement encore trop de préjugés, de discrimination et de racisme envers les peuples autochtones au Québec et au Canada, qui mènent à la violation de leurs droits. Afin de répondre à ce besoin de sensibilisation et d'éducation, Mélanie Lumsden et moi-même avons décidé de fonder en 2015 un organisme sans but lucratif, Mikana, exclusivement dévoué à cette mission.

Parmi les activités de l'organisme, nous visons à former de jeunes autochtones à faire de la sensibilisation à travers leurs propres expertises et témoignages. Non seulement cette approche permet d'humaniser les enjeux autochtones en leur donnant un visage, elle permet aussi à des personnes autochtones de parler de leur propre voix tout en démontrant leur diversité, sachant que les différentes tactiques d'assimilation ont longtemps tenté d'étouffer et de faire disparaître les voix autochtones.

La décolonisation par l'éducation permet non seulement de sensibiliser aux réalités des peuples autochtones, mais d'aller plus loin en amorçant des réflexions et des exercices dans le but de changer les manières de faire, et de développer de nouveaux réflexes dans le développement de partenariats et d'alliances entre Autochtones et allochtones.

L'éducation permet d'aborder et d'approfondir des sujets difficiles liés à la lutte contre le racisme, qui nécessitent de l'autoréflexion et une diversité d'approches, mais qui sont essentiels, car c'est directement lié au respect des droits des peuples autochtones. Le but ne sera certes jamais de culpabiliser sur le passé colonial, car nous n'avons aucun contrôle sur celui-ci. Par contre, nous sommes responsables du présent et de l'avenir. Le travail est loin d'être terminé, mais c'est dans un esprit de solidarité que vous êtes invités à vous y joindre pour la prochaine décennie.

Villes et communautés durables



Renforcer nos quartiers par des lieux de rencontre et de mise en commun

Montréal est en transition. Les quartiers centraux et accessibles sont touchés par l'embourgeoisement (gentrification), qui force les communautés marginalisées et à faible revenu à s'éloigner. La ville est à la recherche d'une stratégie pour mettre un frein à ce phénomène, mais peu de solutions structurantes existent pour un avenir plus inclusif et durable. Les villes sont sous l'influence du libre marché, et la gestion publique immobilière reste avant tout traditionnelle. La diversité des communautés et des activités, pourtant vitale au tissu social et urbain, se retrouve ainsi exclue de ces quartiers.

Entremise est un organisme à but non lucratif dont la mission est de faciliter le développement et la gestion immobiliers durables et inclusifs, grâce à l'urbanisme et à l'occupation transitoires. Nous travaillons avec :

- les organisations communautaires, culturelles et sociales, pour leur assurer des espaces accessibles et abordables pour vivre, travailler et jouer;

- les propriétaires et gestionnaires immobiliers, pour réduire les coûts, les risques et les impacts environnementaux des espaces vacants, tout en protégeant la valeur des lieux patrimoniaux. Nous les accompagnons aussi dans la création de milieux de vie durables et inclusifs, en bâtissant une communauté en parallèle au développement immobilier;
- l'administration publique, pour rechercher et développer les opportunités ainsi que les politiques, en matière d'urbanisme, qui permettront de contrer les coûts sociaux et économiques de l'embourgeoisement et de la spéculation immobilière.

Pour 2030, les membres d'Entremise rêvent de vivre dans une ville dynamique, inclusive et durable, où les communautés et activités dans toute leur diversité prospèrent dans les quartiers centraux et où les bâtiments existants sont valorisés et utilisés à leur plein potentiel.

Mallory Wilson



Après avoir travaillé dans les marchés de capitaux à Montréal, Mallory a complété une maîtrise en conservation de l'environnement bâti à l'Université de Montréal. Elle a notamment étudié l'occupation temporaire des bâtiments historiques comme stratégie de préservation du patrimoine. Depuis ce temps, elle œuvre au développement de projets de régénération pour des sites d'importance sociale et culturelle au Québec. En 2015, Mallory a cofondé le festival montréalais Vivre le patrimoine! afin de sensibiliser le public au patrimoine bâti à travers des activités créatives et inclusives. En 2016, elle a cofondé Entremise, un organisme à but non lucratif qui promeut et facilite les projets d'urbanisme transitoires, et en a pris la direction générale en 2017. Elle est commissaire du comité Cadre de vie de Culture Montréal, et siège sur le comité directeur d'un premier projet de fiducie d'utilité sociale à Montréal, Monument. En 2018, ICOMOS Canada – la branche canadienne du Conseil international des monuments et des sites – a reconnu la contribution de Mallory au domaine de la conservation du patrimoine en tant que jeune professionnelle en lui remettant le Prix Jacques-Dalibard.

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Mettre l'intelligence collective au service de la lutte aux changements climatiques

André-Yanne Parent



Passionnée par la justice environnementale et dévouée à outiller les gens pour qu'ils soient des acteurs de changement dans leurs communautés, André-Yanne a joint l'équipe du Projet de la réalité climatique Canada en tant que directrice générale en 2019. Elle est titulaire d'une maîtrise en anthropologie de l'Université de Montréal. Siégeant à plusieurs conseils d'administration, elle est l'une des membres fondateurs de DestiNATIONS, une ambassade culturelle et artistique des Premières Nations, Inuit et Métis à Montréal, et a aussi siégé à la Commission canadienne de l'UNESCO. André-Yanne a fait partie du Top 30 des moins de 30 ans du quotidien La Presse. Elle a également été directrice principale des opérations et de la philanthropie pour les communautés inuites et des Premières Nations pour Fusion Jeunesse. Sous sa direction, la programmation autochtone de Fusion Jeunesse a notamment remporté l'édition 2017 du Prix Marcel-Côté du Forum des politiques publiques, pour son leadership dans le développement des politiques publiques.

Imaginez un Canada dans lequel chaque quartier a sa propre équipe de citoyens bénévoles, dédiés à accélérer une transition équitable. Imaginez la camaraderie et la satisfaction que ces équipes ressentiraient lorsqu'elles apporteraient des changements concrets et positifs dans la vie des membres de leur communauté. Ce n'est pas un rêve, c'est déjà en train de se réaliser. En fondant l'initiative des Carrefours climatiques communautaires, le Projet de la réalité climatique Canada mise sur le fait que les citoyens ont le pouvoir, non seulement d'amplifier les ambitions de leurs gouvernements locaux, mais aussi de les tenir imputables de leurs engagements en leur demandant des résultats concrets et mesurables.

En effet, les villes sont la clé de voûte de la lutte aux changements climatiques. Elles ont compétence en matière de transport et sur la gestion des déchets; elles peuvent édicter des règlements et planifier l'utilisation du territoire; ce sont des laboratoires où des solutions sont expérimentées avant d'être appliquées à grande échelle.

Le Classement 2019 de la Ligue nationale du climat est une initiative unique de démocratie participative, qui implique des centaines de bénévoles dans le choix et le raffinement des indicateurs, la collecte et la visualisation des données et la promotion de solutions inspirantes dans leurs communautés. Il révèle les progrès et l'ambition de 82 villes canadiennes pour devenir carboneutres et prendre en compte le bien-être présent et futur des citoyennes et citoyens. À l'orée d'une nouvelle décennie d'action climatique, cette initiative renforce le rôle moteur des villes dans l'atteinte de l'objectif national zéro émission nette d'ici 2050 : en plus d'approfondir leurs actions dans leur communauté, elles peuvent inspirer d'autres municipalités, interpeller d'autres ordres de gouvernement et favoriser la participation citoyenne.

Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir la participation civique et démocratique des jeunes

L'apathie c'est plate vise à ce que tous les jeunes Canadiens exercent une citoyenneté active et qu'ils s'impliquent pleinement dans toutes les facettes du processus démocratique. Nous vivons actuellement une crise en matière de culture politique, une détérioration des normes qui influencent la participation démocratique en plus d'un sentiment de méfiance très répandu entre la population et les décideurs politiques. *L'apathie c'est plate* s'attaque à ce problème par l'entremise du programme AGIR, qui a démontré que la participation civique et démocratique menée par les jeunes favorise l'émergence de nouvelles formes de motivation et d'une capacité d'agir, d'égal à égal. Le programme AGIR est notre projet d'avenir.

Le programme laisse une large place aux jeunes moins engagés afin qu'ils puissent s'approprier une variété de fonctions décisionnelles; nous appelons cette approche l'innovation démocratique menée par les jeunes. Le programme, conçu afin de s'attaquer à la source même de l'apathie

des jeunes face à la démocratie au Canada, a été lancé en janvier 2018 à Montréal, Ottawa et Edmonton, puis au Nunavut ainsi qu'à Toronto, Vancouver, Winnipeg et Halifax depuis lors. AGIR est un programme d'une durée de 5 mois, par et pour les communautés, dirigé par les jeunes. Ensemble, les jeunes du programme identifient une problématique locale, recrutent des participants additionnels, développent et mettent en place le projet, puis l'évaluent et font part de la portée de leurs efforts. Le programme vise les jeunes (18-30 ans) peu impliqués et offre des possibilités de réseautage, de mentorat et de développement de compétences.

Alors que nous entamons cette nouvelle décennie, il est primordial que les jeunes prennent part au développement de solutions à la crise que vit actuellement la culture politique canadienne. Le programme AGIR, dirigé par les jeunes, de *L'apathie c'est plate* est un premier pas dans la bonne direction.

Caro Loutfi



Caro Loutfi est directrice générale de *L'apathie c'est plate*, une organisation qui travaille de manière non partisane à l'échelle nationale afin d'encourager les jeunes du Canada à prendre part au processus démocratique. Après l'obtention d'un baccalauréat en beaux-arts avec distinction de l'Université Concordia, elle entre comme stagiaire à *L'apathie c'est plate*, puis obtient le poste de directrice nationale moins de deux ans plus tard. Elle siège au conseil d'administration de la Fondation Inspirit, qui fait la promotion du pluralisme auprès des jeunes Canadiens et Canadiennes, et œuvre comme conseillère au sein de l'équipe Impact du développement durable de Sid Lee pour la conférence C2. Elle prend régulièrement la parole, notamment à titre d'invitée sur les ondes de CTV News, CBC et Global News, afin de présenter le point de vue des jeunes tant sur l'engagement civique que politique. Elle a été désignée comme l'une des 25 femmes les plus influentes au Canada en 2019, a été parmi les 19 jeunes Canadiens à surveiller en 2017 selon la série *We Are Canada* à la CBC, et a été sélectionnée en 2015 par l'Institut Canado-Arabe comme Canadienne d'origine arabe à surveiller.

Sources

Pour assurer la réalisation de ce rapport, nous avons puisé auprès de nombreuses sources d'information et consulté plusieurs partenaires. Pour voir la bibliographie complète, visitez la section Signes vitaux^{MC} du site web de la FGM.

Agence de la santé de Montréal	Club des petits déjeuners du Canada	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec	Railway Association of Canada
Agence de la santé publique du Canada	Communauté métropolitaine de Montréal	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec	Recyc-Québec
Association des commissions des accidents du travail du Canada	Conseil du bâtiment durable du Canada	Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration du Québec	Réseau Réussite Montréal
Autorité régionale de transport métropolitain	Conseil régional de l'environnement de Montréal	Ministère de la Justice du Canada	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Banques alimentaires du Canada	Direction de la santé publique de Montréal	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	Société canadienne d'hypothèques et de logement
Banques alimentaires du Québec	Environnement et Changement climatique Canada	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec	Société de l'assurance automobile du Québec
Banque du Canada	Gouvernement du Canada	Moisson Montréal	Société de transport de Montréal
Campaign 2000	Hydro-Québec	Observatoire de la culture et des communications du Québec	Statistique Canada
Centre canadien de politiques alternatives	Institut de la statistique du Québec	Ouranos	Transition énergétique Québec
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-L'Île-de-Montréal	Institut du Québec	Port de Montréal	Transparency International
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Institut national de santé publique du Québec		Via Rail
			Ville de Montréal

Remerciements

La Fondation du Grand Montréal tient à remercier chaleureusement les organisations suivantes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport :

Le comité stratégique
Signes vitaux^{MC} 2020

Administratrices FGM

Andrea Clarke
Juniper Glass
Malvina Klag
Danielle Sauvage

Altergo

Elsa Lavigne

Centraide du Grand Montréal

Mario Régis

CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

René-André Brisebois
Julie Grenier

Commission Scolaire de Montréal

Ben Valkenburg

Commission Scolaire Marguerite Bourgeois

Abi Koné

Communauté métropolitaine de Montréal

Philippe Rivet

Concertation Montréal

Carle Bernier-Genest
Francis Sabourin

Conseil des arts et des lettres du Québec

Anne-Marie Jean

Conseil régional de l'environnement

Coralie Deny

Culture Montréal

Valérie Beaulieu

Direction régionale de santé publique

Marie-Andrée Authier

Equiterre

Colleen Thorpe

Fédération des femmes du Québec

Gabrielle Bouchard

Fondation Chagnon

Martin Simoneau

Institut du Nouveau Monde

Julie Caron-Malenfant
Stéphane Dubé

Moisson Montréal

Conseil du système alimentaire de Montréal
Richard Daneau

Réseau réussite Montréal

Andrée Mayer-Periard

Université Concordia

Natasha Blanchet-Cohen

Université de Montréal

Juan Torres

Ville de Montréal

Johanne Derome
Marie-Josée Meilleur

YMCA Centre-ville

Art Campbell

Équipe de l'Institut du Québec ayant collaboré au présent document

Jean-Guy Côté, directeur associé
Sonny Scarfone, économiste
Simon Savard, économiste
Karl Zayat, collaborateur

L'IDQ tient à remercier l'équipe de Maringo Conseils et Sarah Marchand pour leur collaboration.

**LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON
qui, par son appui, permet au projet
Signes vitaux^{MC} de voir le jour.**

L'équipe Signes vitaux^{MC}

Comité responsable :

Yvan Gauthier
Tasha Lackman
Catherine Fisette
Marion Daul

Traduction

Daniel Chonchol

Révision

Caroline Richer
Daniel Chonchol
Simon Delorme

Graphisme

Agence Atypic

Personnel de la FGM

Diane Bertrand

Directrice de l'engagement dans la communauté

Lise Charbonneau, CPA, CA

Vice-présidente, Administration, finance et placements

Diana Chelot

Directrice adjointe, Administration et finance

Mélanie Cyr

Adjointe administrative

Marion Daul

Chargée de projet aux communications, publications et événements

Simon L. Delorme

Chargé de projet aux communications, relations publiques et médias sociaux

Fabiola Existe

Agente, gestion comptable

Marie-Andrée Farmer

Chargée de projets majeurs - Communauté

Catherine Fisette

Directrice, Affaires publiques et communications

Yvan Gauthier

Président-directeur général

Tasha Lackman

Vice-présidente, Philanthropie et Communauté

Hélène Latreille TEP

Déléguée du président-directeur général
Partenariats philanthropiques

Lara Pazzi

Chargée de projet, philanthropie

Anita Rajoelina

Stagiaire

Alexandra Suchecki

Chargée de projet, développement philanthropique (programmes)

Aïcha Ali Taïga

Secrétaire corporative

Linda Tchombé

Conseillère, développement philanthropique

Marion Van Staeyen

Coordonnatrice aux communications

Aloun Vongsipraseuth

Analyste finances et comptabilité

Conseil d'administration de la FGM

Hon. Jean-François de Grandpré

Président
Juge retraité
Cour supérieure du Québec

Kathy Fazel

Vice-présidente
Vice-présidente et gestionnaire de portefeuille
RBC PH&N Services-conseils en placements

M^e Eric Lapierre

Secrétaire
Conseiller juridique principal, Manulife

Laurent Giguère FCPA, FCA, IAS.A.

Trésorier
Associé retraité, KPMG

Toni Dilli, CPA, CA, CFA

Associé, audit, KPMG

Suzanne Gouin

Administratrice de sociétés

Pascal Grenier

Cofondateur, président et directeur général
Esplanade Montréal

Grace Laing Hogg

Coordonnatrice
Fondation de la famille George Hogg

Frédéric Lavoie, CPA, CA

Associé, PwC

Karen Macdonald

Chef des nouvelles et directrice de station
Global TV Montréal

Angelina Mehta

Directrice, secteur minier et services d'investissement
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

Louis Charles Riopel

Fondateur et associé directeur
Latitude 45°

M^e Diane Tsonos, TEP

Associée, Richter

Consultez le rapport complet en visitant : www.fgmtl.org/signesvitaux.

Vous y trouverez une version plus étoffée, comportant davantage d'indicateurs,

les sources des données et les liens qui y mènent.

Pour en savoir plus sur les initiatives Signes vitaux^{MD} à travers le Canada : www.vitalsignscanada.ca

Also available in English

ISBN 978-2-924893-11-1



La marque de commerce Signes vitaux^{MD} est utilisée avec la permission de Fondations communautaires du Canada.

À propos de Signes Vitaux^{MC}

Le rapport
Signes vitaux^{MC},
dirigé par les
fondations
communautaires,
se base sur des
données et des
études pour mesurer
la vitalité de nos
collectivités et
soutenir les actions
qui favorisent une
meilleure qualité
de vie.



Fondation du Grand Montréal

La FGM est un organisme de
bienfaisance dûment enregistré auprès
de l'Agence de revenu du Canada sous
le numéro 88197 9124 RR 0001

Fondation du Grand Montréal
505, boul. René-Lévesque O.
Bureau 1000
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

T. 514 866-0808
F. 514 866-4202

info@fgmtl.org